Evaluation Finale du “Projet Pilote des Nations Unies pour la Cohésion Sociale, la Prévention des Conflits, la Réduction de la Violence et le Renforcement de la Sécurité Humaine en faveur de la Jeunesse Centrafricaine”

Rapport Final

Consultant international : TOE Zongui Robert

Consultant national : GREWA PASSY Severin Gloire à Dieu

Informations sur le projet

Titre du projet	Projet Pilote des Nations Unies pour la Cohésion Sociale, la Prévention des Conflits, la Réduction de la Violence et le Renforcement de la Sécurité humaine en faveur de la jeunesse centrafricaine.	
Numéro Atlas	00095502	
Produit et résultat institutionnel		
Pays	République Centrafricaine	
Région	Afrique	
Date de signature du document de projet	Février 2017	
Dates du projet	Démarrage: 01/04/2017	Fin prévue: 30/03/2019
	Extension sans coût: 30 octobre 2019	
Budget du projet	4.312.896,07 US$	
Agence d'exécution	PNUD	
Sources de financement	**UNTFHS**: 2.022.392,73 US$, **PNUD** : 940.330 US$ **UNFPA** : 255.800 US$, **UNICEF** : 308.158 US$ ONU Femmes : 40.000 US $, FAO : 377.235 US$ **OIM** : 298.980 US$, **MINUSCA** : 50.000 US$ (en nature)	
Dépenses engagées à la date de l'évaluation		

Informations relatives à l'évaluation

Type d'évaluation	Evaluation finale indépendante de projet conjoint	
Période évaluée	**Début**: Juillet 2017	**Fin:** Octobre 2019
Evaluateurs indépendants	**Consultant international**: TOE Zongui Robert	
	Consultant national: GREWA PASSY Severin Gloire à Dieu	
Adresse email	**TOE:** zonguitoe@hotmail.com **GREWA PASSY**: severingrewa@yahoo.com	
Date de l'évaluation	**Début:** 22 novembre 2019	**Fin:** 20 décembre 2019

Remerciements

Les deux consultants remercient sincèrement toutes les personnes rencontrées au cours de cette évaluation. Leur disponibilité et collaboration a permis aux consultants d'accomplir leur mission dans de très bonnes conditions.

Les consultants voudraient remercier en particulier, les autorités nationales et municipales, la direction du PNUD Bangui (Natalie Boucly, Représentante, Mmes Evelyne Bamba et Dancilla Mukarubayiza, Représentantes adjointes et (, tout le personnel du PNUD qui s'est occupé des aspects logistique, financier et administratif de la mission), les équipes de projets PNUD à Bossangoa et Bambari ainsi que toutes les ONG de mise en œuvre rencontrées.

Les consultants sont particulièrement reconnaissants à M. Zakaria Keita, le coordonnateur du projet, M. Alpha Amadou Bah, responsable suivi-évaluation du PNUD, les points focaux de la FAO, ONU Femmes, OIM, UNFPA et UNICEF (Passara Alain, Ulrich Sandy, Hyejeong Yoo, Martial Opanzoyen, Marie Justine Mamba Ibingui et Olivier Floriant Sieyadji), qui n'ont pas ménagé leurs efforts pour la réussite de la mission. Le coordonnateur s'est toujours assuré que l'évaluation se déroule en toute indépendance mais en veillant à ce que le travail des consultants soit facilité sur le plan logistique et documentation.

Table des matières

Résumé analytique 6
1. Introduction et vue d'ensemble 10
2. Description de l'intervention évaluée. 10
3. Champ et objectifs de l'évaluation. 12
4. Approche et méthodes d'évaluation. 14
5. Limitations 16
6. Constatations et conclusions. 16
6.1. Pertinence 16
6.2. Efficacité 19
6.2.1. Organisation des AGR 19
6.2.2. AGR non agricoles 21
6.2.3. AGR agricoles 22
6.2.4. Effet des AGR sur la vie des bénéficiaires 25
6.2.5. Difficultés rencontrées dans la mise en œuvre des AGR 27
6.2.6. Durabilité des AGR 28
6.2.7. Lutte contre les VBG 28
6.2.8. Accès aux services sociaux de base 35
6.2.9. Les facteurs de succès 38
6.2.10. Les facteurs qui ont contribué aux difficultés de certaines activités 38
6.3. Efficience 39
6.4. Durabilité 40
6.5. Coordination 41
6.6. Enseignements tirés 44
6.7. Conclusions et recommandations 44
6.7.1. Conclusions 44
6.7.2. Recommandations 46
Annexe 1. Termes de référence de l'évaluation finale 48
Annexe 2. Liste des principaux documents et sitewebs consultés 55
Annexe 3. Liste des individus ou groupes interrogés ou consultés et des sites visités 56
Annexe 4. Les guides/questionnaires suivants aideront les consultants dans la collecte des données 57
Annexe 5. Plan de travail conjoint 60
Annexe 6. Matrice d'évaluation 65

Tableau 1. Notation des performances du projet 8
Tableau 2: Alignement des objectifs du projet sur les référentiels nationaux de développement 17
Tableau 4. Nombre de bénéficiaires touchés et de groupements créés 21
Tableau 5 : Répartition des ménages bénéficiaires des kits maraîchers par zones d'intervention 22
Tableau 6 : Récapitulatif des kits vivriers reçus par les bénéficiaires 23
Tableau 7 : Répartition des bénéficiaires du cash par ONG et par domaine choisi 24
Tableau 8 : Quantité de semences et outils achetés par ménage 24
Tableau 9. Fonds transférés par ONG de mise en œuvre 25
Tableau 10. Formations réalisées 31
Tableau 11. Activités de sensibilisation soutenues par l'OIM 32
Tableau 12: Situation financière 2018 (Les montants mentionnés concernent les dépenses certifiées de la période du 01 janvier au 31 décembre 2018) 39
Tableau 13. Taux de réalisation du projet 45

Liste des sigles et abréviations

AEPA	Association d'Eleveurs pour la Production Alimentaire
AGR	Activités génératrice de revenus
AFEB	Association des femmes évangéliques de Bossangoa
APSUD	Action for Population and Sustainable Development/ Action pour la Population et le Développement Durable
ATPC	Approche Assainissement Total Piloté par la Communauté
COOIAP	Coopérative Internationale de l'Armature de Pêche
CPD	Country Programme Document (Document de Programme du Pays)
CSH	Commission sur la Sécurité Humaine
FAO	Organisation des Nations-Unies pour l'alimentation et l'agriculture
I3D	Initiative pour le Démocratie et le Développement Durable
MINUSCA	Mandat de la Mission multidimensionnelle intégrée des Nations Unies pour la stabilisation en République centrafricaine
OIM	Organisation Internationale pour les Migrations
OJED	Organisation de la Jeunesse pour l'Education et le Développement
OMS	Organisation mondiale de la santé
ONG	Organisation non gouvernementale
ONU Femmes	Entité des Nations-Unies pour l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes
ONU SIDA	Programme commun des Nations Unies sur le VIH/Sida
OPID	Organisation pour la Promotion des Initiatives de Développement Durable
PNUD	Programme des Nations-Unies pour le développement
RCA	République de la Centrafrique
REMOD	Rebâtisseurs de la Muraille des Œuvres de Dieu
REPROSEM	Réseau des Producteurs de semences de (REPROSEM) de la Ouaka
SNU	Système des Nations-Unies
SBVG	Sensibilisation basée sur les violences faites aux femmes
THIMO	Travaux à haute Intensité de Main d'œuvre
VBG	Violence basée sur le genre
VIH	Virus de l'immunodéficience humaine
UBRAF	Unified Budget, Results and Accountability Framework (UBRAF) / Cadre unifié du budget, des résultats et des responsabilités
UNFPA	Fonds des Nations unies pour la population
UNICEF	Fonds des Nations-Unies pour l'enfance
UNTFHS	Fonds des Nations Unies pour la Sécurité Humaine

Résumé analytique

Les conséquences des crises successives qui ont secoué la République Centrafricaine sont multiformes : Perte des moyens de subsistance, affaiblissement de la capacité de l'Etat à répondre aux besoins urgents des populations surtout en ce qui concerne les services sociaux de base, la prise en charge médicale et psychologique du nombre important de personnes (principalement les femmes) victimes de violence basée sur le genre (VBG), la reconstruction du u tissu social déchiré qui a entravé la cohésion sociale et le vivre ensemble. La crise a touché toutes les couches sociales mais les conséquences sont accentuées chez les jeunes qui ont été enrôlés dans les différents groupes armés et chez les femmes dont plusieurs ont été victimes de violence basée sur le genre.

Entre 2017 et 2019, six agences des Nations Unies (FAO, ONU Femmes, OIM, PNUD, UNFPA et UNICEF) ont mutualisé leurs efforts à travers un projet pilote conjoint basé sur l'approche de sécurité humaine afin de contribuer à atténuer ces conséquences. Cette approche est la plus pertinente car elle permet de « *…protéger le noyau vital de toutes les vies humaines, d'une façon qui améliore l'exercice des libertés et facilite l'épanouissement humain [et]…créer des systèmes - politiques, sociaux, environnementaux, économiques, militaires et culturels -, qui ensemble donnent aux individus les éléments indispensables de leur survie, de leurs moyens d'existence et de leur dignité*. » (CSH: 2003: 17). La mise en œuvre de l'approche sécurité humaine en Centrafrique est nouvelle d'où le caractère pilote du projet qui vise à consolider la paix, à assurer la stabilité sociale, à octroyer des moyens de subsistances durables aux populations vulnérables et à améliorer le niveau global de la sécurité humaine en RCA.

Le projet devait permettre à terme de contribuer aux effets escomptés ci-après :
- **Effet 1** : Les conditions de vie de 4 750 personnes sont améliorées par des AGR (agricoles et non-agricoles) et créatrices de moyens de subsistance.
- **Effet 2**: Les leaders communautaires de deux arrondissements de Bangui sont formés concernant la réconciliation et la résolution des conflits et la population est sensibilisée sur ces questions
- **Effet 3** : Les acteurs sont habilités et protégés contre les VSBG, la population contribue à leur prévention et 1 000 victimes reçoivent des soins médicaux et psychosociaux
- **Effet 4** : 5 0 000 membres de la communauté ont accès à des services sociaux de base améliorés, y compris la santé sexuelle et reproductive.

Le projet a ciblé cinq zones d'intervention : 3ème et 4ème arrondissements de Bangui, Bambari, Bossangoa et Kanga Badoro. Les activités à mener ont été distribuées aux six agences sur la base de leurs avantages compétitifs et comparatifs respectifs.

Cette évaluation finale indépendante inscrite dans le document du projet porte sur l'ensemble des aspects relatifs à la conception et à la mise en œuvre du projet. Elle se focalise sur les produits, les effets et les mécanismes de coordination du projet. L'évaluation a couvert la période de mise en œuvre du projet depuis son lancement en juillet 2017 jusqu'à la clôture opérationnelle le 31 octobre 2019. En effet, le projet qui devrait être clôturé en février 2019 a bénéficié d'une extension sans coût jusqu'au 31 octobre 2019. Cette extension s'est avérée nécessaire à cause du retard dans le lancement du projet, la situation sécuritaire qui a entraîné l'inaccessibilité de certains sites d'intervention comme Bangui (3ème et 4ème arrondissements) et à Kaga-Bandoro.

L'objectif principal de la présente évaluation est d'accroître la redevabilité et la transparence mais aussi l'apprentissage au sein des agences concernées et des autres principales parties prenantes compte tenu du caractère pilote du projet.

Pour mener à bien cette mission, les consultants ont adopté une démarche méthodologique en trois (3) étapes de trente (30) jours dont quatre (04) jours pour l'étape 1 : Briefing/Préparation de l'évaluation et de l'élaboration du rapport de démarrage, quatorze (14) jours pour l'étape 2 : Revue documentaire approfondie et collecte des données et douze (12) jours pour l'étape 3 : Traitement des données et

rédaction des rapports. Les critères suivants ont été utilisés pour cette évaluation finale : (1) la pertinence , (2) l'efficacité, (3) l'efficience, (4) la coordination et (5) la durabilité .

Constatations, conclusions et recommandations

Constatations

Le projet est très pertinent dans la mesure où ses objectifs et résultats attendus, le ciblage des zones et le choix des bénéficiaires ainsi que ses domaines d'intervention sont alignés sur les référentiels nationaux de développement et de paix. Cependant, le document de projet ne comporte pas des indicateurs, des données de référence et de théorie de changement.

Malgré l'insécurité qui a joué négativement sur l'efficacité du projet dans certains cas (réalisations pillées, détruites, impossibilité d'accès à certains sites notamment Kaga Bandoro et le 3ème arrondissement de Bangui), la grande partie des résultats escomptés ont été atteints et même parfois dépassés.

L'intégration des activités du projet dans les activités normales des agences et la capitalisation d'initiatives réussies a permis d'optimiser l'utilisation des fonds alloués mais les montants alloués étaient insuffisants vu le grand nombre de bénéficiaires potentiels.

Des mesures ont été prises pour assurer la durabilité effets du projet par la plupart des acteurs : Par exemple l'élaboration de la stratégie nationale de lutte contre les VBG accompagnée d'un plan d'action, la mise en place des comités de lutte contre les VBG au niveau de quelques préfectures et arrondissements, le renforcement du système de collecte et de gestion des données sur les VBG. Cependant, les acquis restent à être consolidés.

La coordination et synergie entre les différents intervenants sont satisfaisantes pour certaines agences et faibles pour d'autres.

Il faut aussi indiquer que le projet a mis un accent particulier sur les thèmes transversaux comme la jeunesse en faisant des jeunes une de ses principales cibles et le genre en octroyant une place de choix aux activités de lutte contre les VBG et les activités génératrices de revenue en faveur des femmes.

Pour les questions d'environnement, il a été difficile d'apprécier l'impact du projet sur l'environnement dans la mesure où aucune étude préalable d'impact sur l'environnement n'a été réalisée.
Cependant on peut citer les AGR comme la fabrication du beurre de karité et du miel qui ont des effets positifs sur l'environnement. Le beurre de karité peut remplacer plusieurs produits cosmétiques fabriqués à partir de produits chimiques et les abeilles jouent un rôle important dans la pollinisation des plantes de façon générale. A ces points on peut ajouter la construction des latrines comme une activité en faveur de la protection de l'environnement. D'autre part, les itinéraires techniques diffusés dans le cadre des AGR agricoles sont ceux qui sont jugés respectueux de l'environnement. En exemple, l'utilisation de fertilisants tels que le compost et les biopesticides constituent des méthodes respectueuses de l'environnement. Parmi les activités qui pourraient avoir un impact négatif, les consultants ont noté l'élevage puisque les animaux n'étaient pas dans les enclos construits à cet effet communautaires, mais vivaient à l'air libre.

L'ensemble des activités du projet est fondé sur les droits de l'homme, notamment le droit à a dignité, à l'alimentation et à un travail décent. Les AGR agricoles ont renforcé les capacités de production des ménages qui, auparavant, en raison de la crise, dépendaient entièrement de l'aide alimentaire. Avec le projet, ces ménages produisent une bonne partie de leur nourriture et génère des revenus, leur permettant de s'alimenter pendant trois à cinq mois.

Conclusions

Le projet a réussi à démontrer que l'approche de sécurité humaine est très pertinente pour une situation post-crise comme celle de la Centrafrique. Malgré un faible budget et une situation sécuritaire volatile, le projet a réussi à atteindre des résultats probants allant même au-delà des attentes (Voir Tableau 1).

Tableau 1. Notation des performances du projet

Critères	Echelle de notation	Note obtenue	Commentaires
Pertinence	3. Totalement pertinent, 2. Pertinent, 1. Pas pertinent	3. Totalement pertinent	Les objectifs, résultats attendus, le ciblage des zones et le choix des bénéficiaires ainsi que les domaines d'intervention sont alignés sur les référentiels nationaux de développement et de paix, cependant, le document de projet ne comportait pas des indicateurs, des données de référence et de théorie de changement. Un accent particulier a été mis sur la jeunesse, le genre et l'environnement ainsi que les droits de l'homme ont été pris en compte.
Efficacité	6. Très satisfaisant 5. Satisfaisant 4. Moyennement satisfaisant 3. Moyennement insatisfaisant 2. Insatisfaisant 1. Très insatisfaisant	5. Satisfaisant	Malgré l''insécurité qui a joué négativement sur l'efficacité du projet dans certains cas (réalisations pillées, détruites, impossibilité d'accès à certains sites notamment Kaga Bandoro et le 3ème arrondissement de Bangui), la grande partie des résultats escomptés ont été atteint et même parfois dépassé
Efficience	6. Très satisfaisant 5. Satisfaisant 4. Moyennement satisfaisant 3. Moyennement insatisfaisant 2. Insatisfaisant 1. Très insatisfaisant	5. Satisfaisant	L'intégration des activités du projet dans les activités normales des agences et la capitalisation d'initiatives réussies a permis d'optimiser l'utilisation des fonds alloués mais les montants alloués étaient insuffisants vu le grand nombre de bénéficiaires potentiels
Durabilité	4. Probable : 3. Moyennement probable 2. Moyennement improbable 1. Improbable	3.Moyennement probable	Compte tenu des questions de sécurité et de la nécessité de mener les activités de sensibilisation sur une longue durée (au moins cinq ans) il existe une probabilité que les effets du projet ne soient pas durables si les acquis ne sont pas consolidés. Cependant, la plupart des acteurs ont pris des mesures pour assurer la durabilité comme par exemple l'élaboration de la stratégie nationale de lutte contre les VBG accompagnée d'un plan d'action, la mise en place des comités de lutte contre les VBG au niveau de quelques préfectures et arrondissements et le renforcement du système de collecte et de gestion des données sur les VBG.
Coordination	3. Satisfaisant 2. Moyennement satisfaisant 1. Insatisfaisant	2. Moyennement satisfaisant	Coordination et synergie satisfaisante pour certaines agences et faible pour d'autres

Les acquis doivent être consolidés car les domaines d'activité du projet comme la relance des activités économiques ou la sensibilisation sur les violences basées sur le genre ainsi que la prévention des conflits requièrent du temps afin que les effets soient durables.
Une extension du projet ou le développement d'une phase 2 nécessitera néanmoins plus de ressources financières et humaines pour de plus grandes performances et une meilleure coordination et suivi des activités.

Les agences impliquées ont indiqué que cette expérience a été enrichissante en ce sens qu'elle leur a permis de mieux se connaitre en travaillant ensemble. La valeur ajoutée de cette approche holistique est qu'elle a permis à des agences des Nations Unies de mettre en œuvre un projet conjoint de manière plus ou moins coordonnée tout en restant fidèle à leurs mandats respectifs.

Recommandations

Pour les agences des Nations Unies :

- Mobiliser des ressources pour procéder à l'extension du projet ou à la mise en place d'une phase 2 afin de l'élargir à d'autres zones et renforcer les acquis car la durabilité et l'impact de toutes les activités menées ne deviennent une réalité qu'après au moins cinq années alors que le projet a été conçu pour une durée de deux ans ;
- Renforcer dans un projet futur l'équipe de gestion du projet et réduire le nombre d'agences impliquées pour accroître la synergie et améliorer la coordination ;
- Cibler un nombre restreint de zones d'intervention pour avoir plus d'impact ;
- Poursuivre le partenariat avec les ONG de mise en œuvre pour profiter de leurs expériences en cas d'extension du projet ou de mise en place d'un projet similaire ;
- Mettre en place des stratégies de communication autour du projet pour accroître sa visibilité ;
- Redéfinir l'approche de prise en charge des survivants des VBG pour la rendre plus holistique en ne se limitant pas seulement aux problèmes de santé spécifiques aux VBG.

Pour le Gouvernement :

- S'impliquer fortement et s'approprier le projet pour un meilleur suivi des activités et résultats par la réactivation du comité de pilotage et du comité technique de suivi en vue de sa visibilité auprès des ministères sectoriels, des organisations de la société civile, des services étatiques déconcentrés aux niveaux central, régional et local ;
- S'assurer de la synergie des activités afin d'optimiser les résultats.

Pour les partenaires de mise en œuvre :

- Démontrer et faire preuve de rigueur dans l'identification et le profilage des bénéficiaires en respectant les critères définis dans les contrats de collaboration ;
- Mettre l'accent sur des activités de renforcement et d'animation sur des modules porteurs sur la parité genre, les violences basées sur le genre, la promotion d'une culture de la paix, la cohésion sociale dans la mise en œuvre des interventions liées aux AGR et THIMO ;
- Renforcer les capacités des bénéficiaires potentiels d'AGR sur les aspects liés au choix du type d'AGR.

Pour le UNHSTF

S'assurer d'une bonne tenue des informations relatives au suivi du projet ainsi que d'une bonne passation des dossiers en cas de changement de chargé de programme (ou point focal)

1. Introduction et vue d'ensemble

Il s'agit d'une évaluation finale externe et indépendante inscrite dans le document du projet et qui porte sur l'ensemble des aspects relatifs à la conception et à la mise en œuvre du projet. Elle se focalise sur les produits, les effets et les mécanismes de coordination du projet dans lequel six (6) agences des Nations-Unies sont impliquées : FAO, ONU Femmes, OIM, PNUD, UNFPA et UNICEF. Cette évaluation finale indépendante couvre la période de mise en œuvre du projet depuis son lancement en juillet 2017 jusqu'à sa clôture opérationnelle le 31 octobre 2019. En effet, le projet qui devrait être clôturé en février 2019 a bénéficié d'une extension sans coût jusqu'au 31 octobre 2019. Cette extension s'est avérée nécessaire à cause du retard dans le lancement du projet et la situation sécuritaire qui a entraîné des difficultés d'accès à certains sites d'intervention comme les 3ème et 4ème arrondissements de Bangui et Kaga-Bandoro.

2. Description de l'intervention évaluée.

Les différentes crises de ces dernières décennies ont mis à mal le développement socio-économique et la cohésion sociale en République Centrafricaine (RCA). Le Produit intérieur brut (PIB) a régressé de 37% en 2013, pour après se stabiliser à une croissance autour de 5 % entre 2014 et 2016. Selon la Banque Africaine de Développement dans son document « Perspectives économique en Afrique, 2018 », « *En 2017, la croissance du PIB réel [en Centrafrique] est estimée à 4,5 %, indiquant une certaine reprise économique, mais serait inférieure aux 5,3 % projetés. Cette croissance a surtout bénéficié de la reprise des activités des secteurs forestiers et miniers après la levée des sanctions internationales, ainsi que du dynamisme des services et du commerce.* »

Avec un Indice de Développement Humain (IDH) de 0,352 en 2016, le rang de la RCA est de 188 sur 188 pays, ce qui se reflète dans de pauvres conditions de vie des populations. Quant au rapport sur les Objectifs du Millénaire pour le Développement (OMD), il a fait ressortir des résultats mitigés du fait de la crise.

Parmi les racines de la crise qui sont souvent citées, il y a l'insuffisance voire le manque d'opportunités économiques, surtout pour les jeunes.

Cependant il faut noter que depuis les élections présidentielles et législatives de février 2016, la RCA s'est engagée sur la voie du redressement. Le gouvernement et les partenaires techniques et financiers ont développé divers programmes et projets pour accompagner le processus de redressement. Parmi ces programmes il y a le Plan National de Redressement et de Consolidation de la Paix (RCPCA) et le Plan cadre des Nations Unies pour l'Assistance au Développement (PNUAD) + 2018-2021.

L'analyse de la situation dans le RCPCA fait ressortir ce qui suit :

- La récente crise est le conflit le plus violent de l'histoire du pays
- La stabilité est en train d'être progressivement restaurée, avec le soutien de la communauté internationale. La stabilité relative actuelle et le rétablissement progressif des institutions démocratiques font naître l'espoir que le pays pourra enfin rompre le cycle de fragilité et de crises qui prévaut depuis son indépendance.
- La République Centrafricaine se trouve confrontée à des défis considérables et urgents, après plus de deux années d'affrontements armés continus et plusieurs décennies de mauvaise gouvernance et de sous-développement.
- L'Etat a perdu le contrôle d'une grande partie de son territoire, et les groupes armés se sont fracturés en d'innombrables factions rebelles incontrôlées, multipliant les activités criminelles
- Les tensions interconfessionnelles restent vives.
- Les fractures sociétales sont profondes
- La pauvreté est endémique
- La majorité de la population n'a pas accès aux services de base, 2 millions d'habitants sont exposés à l'insécurité alimentaire, et 838 000 personnes, soit presque un cinquième de la population, sont toujours déplacées.

- Les femmes sont profondément affectées par le conflit, la pauvreté, les violations des droits de l'Homme, et le manque d'opportunités économiques : dans les zones rurales du pays, le taux de pauvreté atteint 81 pour cent d'entre elles, contre 69 pour cent des hommes
- L'Etat, qui s'est quasiment effondré pendant la crise, ne dispose ni de la capacité ni des ressources nécessaires pour relever simultanément autant de défis.

Une des contributions au redressement et à la consolidation de la paix est le *projet pilote des Nations Unies pour la Cohésion Sociale, la Prévention des Conflits, la Réduction de la Violence et le Renforcement de la Sécurité humaine en faveur de la Jeunesse Centrafricaine*. Le projet est basé sur le concept de sécurité humaine qui est une approche développée par les Nations Unies. La notion de sécurité humaine a été promue pour la première fois dans le *Rapport sur le développement humain* du Programme des Nations Unies pour le Développement (PNUD) de 1994 : Le rapport identifiait sept composantes de la sécurité humaine : sécurité économique, sécurité alimentaire, sécurité sanitaire, sécurité de l'environnement, sécurité personnelle, sécurité de la communauté et sécurité politique.

Lors du Sommet du Millénaire des Nations Unies en 2000, le Secrétaire Général des Nations Unies Kofi Annan a fait appel à la communauté internationale pour faire progresser le double objectif de « *être à l'abri de la peur* » (les droits de l'homme y compris la liberté de vivre en dignité pour tous) et « *être à l'abri du besoin* » (le développement humain). Pour pouvoir atteindre ce double objectif, l'approche de sécurité humaine adopte les principes suivants :
- Projet centré sur les personnes
- Projet spécifique au contexte
- Projet axé sur la prévention
- Projet orienté sur la protection et l'autonomisation

La mise en œuvre de l'approche sécurité humaine en Centrafrique est nouvelle d'où le caractère pilote du projet qui vise à consolider la paix, à assurer la stabilité sociale, à octroyer des moyens de subsistances durables aux populations vulnérables et à améliorer le niveau global de la sécurité humaine en RCA.

Le projet devait permettre à terme d'atteindre les objectifs spécifiques ci-après dont le leadership pour leur atteinte a été réparti entre les agences sur la base de leurs avantages compétitifs et comparatifs:
1) Les conditions de vie de 4 750 personnes (50% - 50% H/F), y compris les jeunes et les autres groupes vulnérables s'améliorent grâce aux activités agricoles et non-agricoles génératrices de revenus. (FAO et PNUD)
2) Les conflits sont diminués par des activités de sensibilisation, la compréhension mutuelle est renforcée et la réconciliation des communautés est encouragée avec la participation des jeunes. (OIM et UNFPA)
3) Les acteurs, sont habilités et protégés contre la violence basée sur le genre et la population est sensibilisée pour la prévention. (OIM, ONU Femmes et UNFPA)
4) Les membres de la communauté ont accès à des services sociaux de base améliorés, y compris la santé sexuelle et reproductive (UNFPA et UNICEF)

Ces objectifs spécifiques devraient contribuer aux effets escomptés ci-après :
- **Effet 1** : Les conditions de vie de 4 750 personnes sont améliorées par des AGR (agricoles et non-agricoles) et créatrices de moyens de subsistance.
- **Effet 2** : Les leaders communautaires de deux arrondissements de Bangui sont formés concernant la réconciliation et la résolution des conflits et la population est sensibilisée sur ces questions
- **Effet 3** : Les acteurs sont habilités et protégés contre les SVBG, la population contribue à leur prévention et 1 000 victimes reçoivent des soins médicaux et psychosociaux
- **Effet 4** : 5 0 000 membres de la communauté ont accès à des services sociaux de base améliorés, y compris la santé sexuelle et reproductive.

Le projet a ciblé quatre zones d'intervention : 3 ème et 4 ème arrondissements de Bangui, Bambari, Bossangoa et Kanga Badoro (Voir carte).

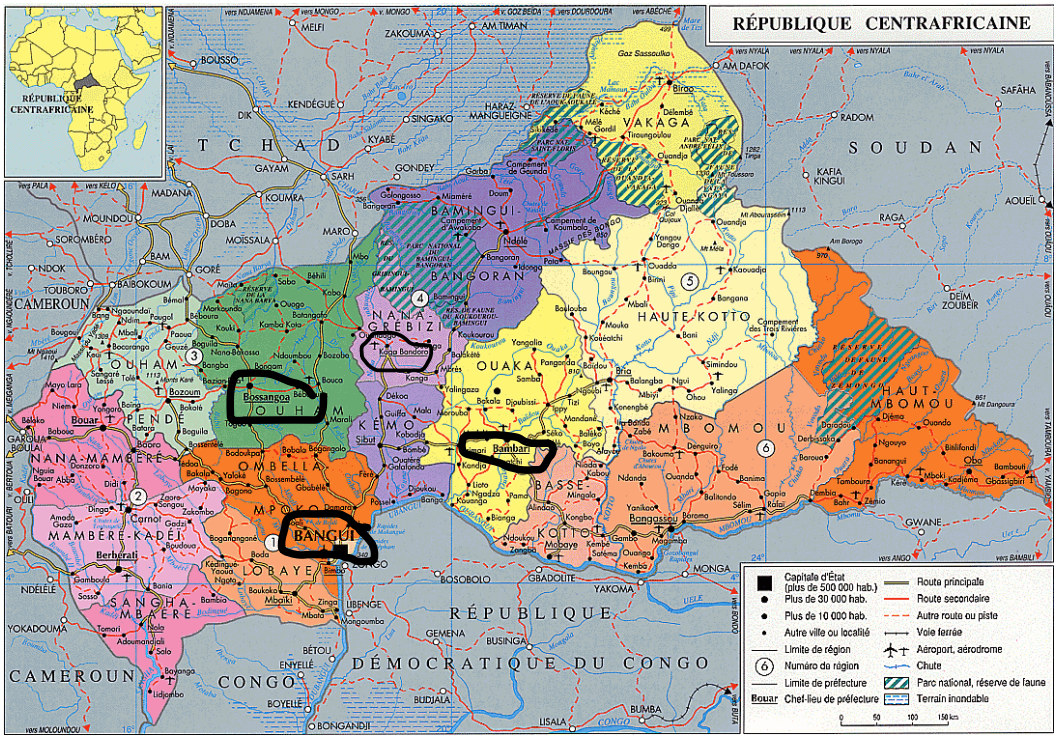

3. Champ et objectifs de l'évaluation.

L'objectif principal de la présente évaluation est d'accroître la redevabilité et la transparence. Enfin compte tenu du caractère pilote du projet, l'évaluation a également pour objectif l'apprentissage au sein des agences concernées et des autres principales parties prenantes.

L'évaluation a permis la consultation de l'ensemble des parties prenantes du projet, notamment la coordination du projet y compris le premier coordonnateur du projet qui avait déjà quitté le pays, les institutions nationales impliquées aux niveaux national, régional et municipal, les six agences des Nations Unies, les ONG de mise en œuvre et les bénéficiaires.

Les critères suivants ont été utilisés pour cette évaluation finale : (1) la pertinence du concept et de l'approche du projet, (2) l'efficacité, (3) l'efficience, (4) la coordination, la durabilité (5) et les thèmes transversaux (6).

Pour chaque critère, les questions clés d'évaluation suivantes indiquées dans les TDR ont été adoptés par les consultants :

Question d'évaluation clé 1: Pertinence
Dans quelle mesure le projet s'est-il inscrit dans i) les priorités nationales en matière de développement de la RCA, ii) les produits et effets des programmes de pays des agences responsables des piliers du RCPCA, iii) les ODD et iv) les Plans stratégiques des agences ? Dans quelle mesure le projet répond-il aux besoins des groupes cibles ? Dans quelle mesure les perspectives des personnes en mesure d'influencer les résultats, et de celles qui pouvaient apporter des informations ou d'autres ressources pour la réalisation des résultats énoncés ont-elles été prises en compte lors du processus de conception du projet ? Les produits développés par les agences et leurs partenaires sont-ils pertinents pour réaliser les effets escomptés ? Les indicateurs de suivi- évaluation sont-ils appropriés pour rattacher les produits aux effets escomptés ? La théorie du changement est-elle toujours valide ? Si non, pourquoi ? Les activités prévues sont-elles adaptées pour réaliser les produits attendus et répondre aux priorités organisationnelles et programmatiques des différentes structures de gestion du processus ? Les objectifs et les produits du projet définis sont-ils clairs, pratiques et faisables ? Dans quelle mesure des enseignements ont-ils été tirés d'autres projets pertinents dans la conception du projet ? Dans quelle

mesure la conception du projet a-t-elle intégré l'égalité des sexes, l'autonomisation des femmes et les approches fondées sur les droits fondamentaux ? Dans quelle mesure le projet a-t-il répondu de manière adaptée aux évolutions politiques, juridiques, économiques, institutionnelles, etc. en RCA ?

Question d'évaluation clé 2: Efficacité
Quel est le niveau actuel de réalisation des produits des effets du projet ? Dans quelle mesure le projet a-t-il contribué aux produits et aux effets des programmes de pays des agences responsables des effets escomptés aux ODD, aux Plans stratégiques des agences et aux priorités de développement nationales ? Dans quels domaines le projet a-t-il enregistré ses meilleures performances ? Pourquoi et quels ont été les facteurs facilitants ? Comment le projet peut-il approfondir ou développer ces résultats ? Dans quels domaines le projet a-t-il enregistré ses moins bonnes performances ? Quels ont été les facteurs limitants et pourquoi ? Comment peuvent-ils être ou pourraient-ils être levés ? Dans quelle mesure le projet a-t-il contribué à l'égalité des sexes et à l'autonomisation des femmes ? Le marqueur de genre affecté au projet reflète-t-il la réalité ? Dans quelle mesure le projet a-t-il encouragé des évolutions positives en matière d'égalité des sexes et d'autonomisation des femmes ? Y a-t-il eu des effets inattendus ? De quelle manière le projet a-t-il contribué à la réalisation des droits humains ? Dans quelle mesure les groupes vulnérables ciblés et d'autres groupes défavorisés ou marginalisés ont-ils bénéficié des résultats du projet ? La stratégie de partenariat a-t-elle été adaptée et efficace ? Quelles stratégies alternatives, le cas échéant, auraient pu être plus efficaces pour réaliser les objectifs du projet ? Dans quelle mesure les parties prenantes ont-elles participé à la mise en œuvre du projet ? Les structures de gestion mises en place ainsi que les méthodes de travail développés aussi bien par les agences que par les partenaires, ont-elles été appropriées et efficaces ? Les mécanismes adéquats de gestion et de suivi ont-ils été mis en place vis-à-vis des résultats attendus ?

Question d'évaluation clé 3: Efficience
Les ressources humaines et financières ont-elles été utilisées de manière économique ? Les ressources (fonds, personnel, temps, expertise, etc.) ont-elles été affectées de manière stratégique et économique pour obtenir les résultats ? Dans quelle mesure la structure de gestion du projet présentée dans le document de projet a-t-elle permis d'obtenir les résultats attendus ? Dans quelle mesure les fonds et les activités du projet ont-ils été livrés dans le respect des délais ? Comment est-ce que les partenaires financiers ont-ils apporté de la valeur ajoutée au projet et étaient-ils assez responsables et harmonisés dans leur assistance ? Les capacités locales ont-elles été utilisées de manière efficiente lors de la mise en œuvre ? Dans quelle mesure le projet a-t-il encouragé l'égalité de genre, l'autonomisation des femmes, les droits fondamentaux et le développement humain dans la réalisation des produits du programme pays ?

Question d'évaluation clé 4: Durabilité
Existe-t-il des risques financiers pouvant menacer la durabilité des produits du projet ?, Des ressources financières et économiques seront-elles disponibles pour préserver les bénéfices réalisés par le projet ? Existe-t-il des risques sociaux ou politiques pouvant menacer la durabilité des produits du projet ou les contributions du projet aux produits et effets du programme de pays ? Les cadres légaux, les politiques et les structures et le processus de gouvernance au sein duquel évolue le projet représentent-ils un risque pouvant menacer la durabilité des bénéfices du projet ? Dans quelle mesure le niveau d'appropriation des parties prenantes nationales représente-t-il un risque pour la pérennité des bénéfices du projet ? Dans quelle mesure les mécanismes, les procédures et les politiques sont-ils en place pour permettre aux principales parties prenantes de pérenniser les résultats obtenus en matière d'égalité des sexes, de préservation de l'environnement, d'autonomisation des femmes, de respect des droits fondamentaux et de développement humain dans l'approche de sécurité humaine ? Dans quelle mesure les parties prenantes soutiennent-elles les objectifs à long terme du projet axé sur la sécurité humaine? Dans quelle mesure les enseignements tirés sont-ils en permanence documentés par l'équipe de projet et diffusés auprès des parties intéressées, qui pourraient bénéficier des connaissances acquises par le projet en termes de l'approche de sécurité humaine en tenant compte des principes et critères de base ? Dans quelle mesure les stratégies de désengagement sont-elles bien conçues, planifiées et prises en compte dans la mise en œuvre du projet ? Quels pourraient être les autres obstacles à la pérennisation des acquis

et comment les surmonter ? Le projet a-t-il adéquatement documenté ses progrès, ses résultats, défis et leçons apprises ? Quelles mesures pourraient-elles être adoptées pour renforcer les stratégies de désengagement et la durabilité ?

Question d'évaluation clé 5: Coordination
Le niveau de coordination entre les agences participantes (FAO, ONU Femmes, OIM, PNUD, UNFPA et UNICEF) a -t-il contribué effacement à atteindre les résultats escomptés ? Si non quelles en sont les causes ? Le niveau de coordination avec d'autres partenaires comme l'UNESCO, la MINUSCA, le bureau du coordinateur résident, les autorités nationales et locales, et les partenaires locaux a-t-il été suffisant et fonctionnel ? Quelle a été la valeur ajoutée des systèmes de coordination en place ? Ces systèmes ont-ils permis de partager efficacement les informations, d'identifier les opportunités et problèmes communs et d'y répondre, de promouvoir des collaborations et des synergies au niveau de certaines activités, et d'adapter celles-ci au besoin ? Quelles ont été les bonnes pratiques et faiblesses des mécanismes de coordination ?

4. Approche et méthodes d'évaluation.

Pour mener à bien cette mission, les consultants ont adopté une démarche méthodologique en trois (3) étapes de trente (30) jours dont quatre (04) jours pour l'étape 1, quatorze (14) jours pour l'étape 2 et douze (12) jours pour l'étape 3.

La première étape (Briefing/Préparation de l'évaluation et de l'élaboration du rapport de démarrage) s'est déroulée sous forme d'une téléréunion avant l'arrivée du consultant international en Centrafrique et d'une réunion à Bangui avec le groupe de référence de l'évaluation qui est composé de représentants de toutes les agences des Nations Unies impliquées dans le projet.
Ces deux réunions ont permis de :

- S'accorder sur la compréhension des TDR et adopter un programme de travail consensuel de conduite de la mission ;
- Recueillir les informations, attentes et recommandations particulières sur la mission ;
- S'accorder sur la liste des personnes et institutions à visiter ;
- Recueillir les suggestions et propositions pratiques pour parvenir aux résultats attendus de l'évaluation.

Les consultants ont ensuite procédé à une revue documentaire sommaire des documents tels que le document de projet, les documents de programmation (y compris les politiques et procédures d'évaluation) au niveau du gouvernement, des agences du système des Nations Unies et de la société civile, le PNUAD, etc.
Un rapport de démarrage a ensuite été soumis au groupe de référence qui l'a validé permettant ainsi la continuation des activités d'évaluation

La deuxième étape 2 (Revue documentaire approfondie et collecte des données) a consisté en une exploitation approfondie des ressources documentaires comme les rapports de progrès, documents/manuels techniques élaborés lors de la réalisation des activités du projet, les documents nécessaires à la gestion du projet, les rapports annuels, les rapports de mission, les rapports d'auto-évaluation, les budgets, les comptes-rendus de réunions, les rapports de suivi, etc.
Les sites Web des agences, du Fonds Spécial d'Affectation de la Sécurité humaine ont aussi été visités.

En plus de la revue documentaire approfondie, les consultants ont procédé à la collecte des données sur le terrain. Dans la mesure où le temps alloué au travail de terrain n'était que de quinze (15) jours, il a été difficile d'organiser plusieurs entretiens individuels. La collecte des données s'est faite donc principalement auprès des agences concernées, de certains services publics et des ONG qui recrutées pour la mise en œuvre de certaines activités. Cependant, trois visites de terrain ont permis de recueillir des informations auprès des bénéficiaires et d'observer directement certaines réalisations. Le choix de ces localités et sites a été fait en collaboration avec la coordination du projet et les agences des Nations Unies impliquées dans le projet sur la base des suggestions faites par les consultants dans leur rapport

de démarrage. Certains s sites ont été aussi choisis après concertation avec les partenaires de mise en œuvre.

Les sites choisis pour les visites de terrain ont tenu compte de la diversité des activités menées : lutte contre les violences basées sur le genre, activités génératrices de revenue, eau et assainissement, sensibilisation sur la consolidation de la paix et la prévention des conflits et de la répartition des agences impliquées sur le terrain : Bambari, Bossangoa, Arrondissement 4. Les aspects sécuritaires ont aussi influencé le choix des sites, ainsi Kanga Badoro et le 3ème arrondissement n'ont pas été visités pour des raisons d'insécurité.

Les consultants ont pu également s'entretenir avec des autorités nationales au niveau des ministères, des directions régionales et de la commune du 4ème arrondissement. Une démarche participative a été utilisée pour la collecte des données. Des méthodes comme le « focus group » (groupe de discussion), les entretiens face à face ou à travers des moyens modernes de communication (Skype) ont été utilisées.

Les différents entretiens avec les acteurs impliqués ont eu lieu entre le 22 novembre et le 20 décembre 2019. Les entretiens ont duré entre une demi-heure et deux heures chacun. Des guides/questionnaires (Voir en annexe 4) ont été élaborés pour aider les consultants dans la collecte des données et harmoniser les approches dans la mesure où le consultant international et le consultant national n'ont pas toujours été ensemble au même endroit. Ces guides ont été adaptés aux réalités du terrain, par exemple l'entretien avec les agences a pris la forme de trois grandes questions : Que pensez-vous de la coordination et de la synergie entre les différents acteurs ? quelles ont été vos performances ? et quels ont été les grands défis/difficultés et quelles recommandations avez-vous à formuler ?

La troisième étape 3 (Traitement des données et rédaction des rapports) a pris en compte les normes et les règles d'évaluation du Groupe des Nations Unies pour l'évaluation (GNUE) ainsi que les guides et manuels d'évaluation des agences en général (quand ils étaient disponibles) et le guide d'évaluation du PNUD en particulier puisque les termes de référence étaient basés sur ce guide.
Avant de procéder à l'analyse des données, les consultants ont procédé à une analyse rapide du cadre de résultats en examinant l'existence, la qualité et la pertinence des énoncés des résultats, des indicateurs, des données de référence, etc.

Le document de projet n'a pas mentionné une théorie de changement de façon explicite puisque l'élaboration du projet a suivi le format des documents de projet de UNTFHS qui ne mentionne pas la théorie de changement. Néanmoins, les consultants ont jugé bon d'élaborer la théorie de changement suivante qu'ils ont formulée en se basant sur le document du projet : « *Si les jeunes filles et garçons et les anciens combattants femmes et hommes sont conscients de l'importance de l'approche de la sécurité humaine, ils seront moins enclins à prendre les armes, ils s'engageront dans des causes plus nobles telles que la promotion de la cohésion sociale et la construction communautaire.* »

Pour pallier le manque d'indicateurs et de données de référence, bien que cela était demandé dans le format type du « plan de travail et de suivi des résultats » de UNTFHS contenu dans les directives de UNTFHS, les consultants se sont basés sur les réalisations attribuées au projet au cours de sa mise en œuvre tels que mentionné dans les rapports d'activité des agences et des partenaires de mise en œuvre ainsi que des résultats des entretiens et visites de terrain réalisés. Cette approche a permis de vérifier l'atteinte des résultats attendus mesurés par les cibles identifiées dans le document du projet .

Les résultats préliminaires de l'évaluation ont été présentés au groupe de référence de l'évaluation le 18 décembre 2019 et a permis de recueillir des commentaires qui ont servi à la finalisation du rapport.

L'analyse des progrès a aussi identifié les facteurs et les contraintes dans l'atteinte des résultats et chaque fois que cela a été possible, les données ont été désagrégées par genre. Lors des entretiens, les aspects de genre ont toujours été pris en compte. Compte tenu des contraintes de temps, Il n'a pas été possible d'avoir des entretiens semi-structurés individuels sur les VBG avec un échantillon de femmes et de

filles, mais une vidéo réalisée par UNFPA a permis de se faire une bonne idée de cette question. Les effets des interventions du projet sur la préservation de l'environnement ont aussi été observés lors des visites de terrain. Enfin les consultants ont vérifié si les détenteurs d'obligation ont joué leurs rôles vis à vis des détenteurs de droit.

Les consultants ont utilisé une méthode qualitative d'analyse des données et ont amélioré la qualité et la crédibilité des constats et des conclusions grâce à la convergence et au croisement des différents types et sources de données (triangulation).

Les résultats de cette analyse sont présentés pour chaque critère dans le point suivant sous forme de constats et de conclusions.

5. Limitations

Les limitations qu'a connu cette évaluation sont :

- L'insécurité dans certaines zones d'intervention du projet, ce qui a parfois limité le temps disponible par village et n'a pas permis de visiter toutes les zones. Cela a amener les consultants à consulter les rapports dans les zones où ils ne pouvaient pas se rendre. Les consultants ont aussi conduit des entretiens avec des ONG de mise en œuvre dans les zones où ils n'ont pas pu se rendre ;
- Le nombre de jours n'était pas suffisant pour faire des investigations poussées dans les zones d'intervention. Les consultants ont donc décidé de ne pas être nécessairement ensemble pour toutes les visites. Par exemple, pendant qu'un des consultants était sur le terrain hors de Bangui, l'autre consultant menait des entretiens à Bangui, permettant ainsi de rencontrer le maximum de personnes impliquées dans le projet ;
- La dépendance vis-à-vis de la disponibilité et des horaires des vols pour les visites à Bossangoa et Bambari ;
- La période de l'évaluation qui se situait tout juste avant les fêtes de fin d'année (Noël et nouvel an) a fait qu'il n'a pas toujours été facile de rencontrer tous les acteurs. Les consultants sont restés flexibles dans les horaires des rencontres afin de s'adapter aux calendriers des uns et des autres. Le consultant national a aussi rencontré certaines personnes après les périodes de fête.

Malgré ces limitations, il faut noter que l'équipe a bénéficié de conditions permettant un travail sérieux, concis et complet, qui permet de voir clair dans les réalisations du projet sur le terrain et dans les appréciations réelles du projet tel que mis en œuvre par les différents acteurs. A aucun moment les consultants n'ont eu l'impression que leurs travaux ont été influencés ou compromis par les parties prenantes du projet. Au contraire, les consultants ont bénéficié, à tout moment, de l'excellent soutien logistique et administratif du PNUD en général, de la coordination du projet et des autres parties prenantes en particulier les autres agences des Nations Unies, les ONG de mise en œuvre, etc).

6. Constatations et conclusions.

6.1. Pertinence

Dans sa conception, l'élaboration du document de projet a suivi le format des documents de projet tel que décrit dans le guide du UNTFHS (Fonds d'Affectation Spéciale de Sécurité Humaine des Nations-Unies). Le document de projet ne fournit pas de façon explicite une théorie du changement. Le cadre de résultat ne contient pas des indicateurs de performance et des données de référence. Les consultants ont donc formulé la théorie de changement suivante en se basant sur des éléments du document du projet « Si les jeunes et les anciens combattants mettent en œuvre les principes de l'approche de la sécurité humaine (absence de peur, absence de besoins et dignité humaine), ils seront moins enclins à prendre les armes et ils s'engageront dans des causes pus nobles telles que la promotion de la cohésion sociale et la construction communautaire. »

Tous les acteurs rencontrés sur le terrain sont unanimes sur la pertinence du projet et de l'approche de sécurité humaine qui est, selon eux, celle qui convient le mieux à la situation centrafricaine.

Le projet s'inscrit dans les référentiels de développement comme le RCPCA et le PNUAD puisqu'il contribue aux piliers prioritaires et objectifs stratégiques du RCPCA ainsi qu'aux résultats stratégiques du UNDAF+ tels qu'indiqués dans le tableau 2.

Tableau 2: Alignement des objectifs du projet sur les référentiels nationaux de développement

Piliers prioritaires RCPA	**Objectifs stratégiques RCPA**	**Résultats stratégiques du UNDAF+**	**Objectifs correspondant du projet**
Soutenir la paix, la sécurité et la réconciliation	Faciliter la réconciliation et la cohésion sociale, et mettre en place les conditions requises pour le retour des réfugiés et appliquer les solutions durables pour les personnes déplacées	1.1. Les institutions politiques et administratives et les organisations de la société civile (OSC) promeuvent et contribuent à la paix, la sécurité, la réconciliation nationale et les droits humains	(v) développer un cadre d'éducation civique et un programme de consolidation de la paix et de la prévention des conflits,
Renouveler le contrat social entre l'Etat et la population	• Fournir les services de base à la population sur tout le territoire, en particulier dans les domaines de l'éducation, de la santé et de l'eau, en transférant progressivement les capacités et les moyens aux structures nationales • Assurer la sécurité alimentaire et la résilience	2.1 Les populations centrafricaines, particulièrement les plus vulnérables[1], ou à risque de l'être, utilisent les services sociaux de base de façon durable, en particulier la santé, l'Eduction, la protection sociale, l'eau et l'assainissement selon les normes de qualité	(ii) permettre aux groupes armés, aux jeunes à risques et aux femmes touchés par les conflits de recevoir un meilleur traitement contre le VIH ;
Assurer le relèvement économique et la relance des secteurs productifs	• Relancer et développer les secteurs productifs (agriculture et élevage, industries extractives et forestière) Réhabiliter et construire les infrastructures (notamment les réseaux de transport, d'électricité et de communication) • Assurer les conditions propices au développement du secteur privé et à l'emploi (amélioration de l'appui aux entreprises, aux services financiers, à la formation professionnelle, à l'entrepreneuriat et à l'emploi)	• **3.1.** Les institutions politiques et administratives, les OSC et le secteur privé mettent en œuvre des programmes et approches qui renforcent la résilience des communautés urbaines et rurales aux crises et aux changements climatiques	(i) soutenir les activités génératrices de revenus pour les jeunes et les groupes touchés par la guerre
Objectifs transversaux • Atténuer les déséquilibres régionaux ; promouvoir l'égalité des genres • Promouvoir l'inclusion des jeunes			(vii) protéger les femmes et les filles des violences basées sur le genre et apporter un soutien psychologique et médical aux victimes de ces violences.

[1] Population vulnérable désigne : les femmes, les enfants de moins de cinq ans, les réfugiés, les personnes déplacées ou vivants dans les sites de déplacés ou en situation de retour, les ex-enfants et jeunes combattants, les handicapés et victimes de guerre, les personnes vivant avec le VIH/SIDA, les jeunes et les personnes en situation de besoin humanitaires (ex. victimes des catastrophes naturelles).

Le projet conjoint de Sécurité humaine dans sa formulation est aussi en phase avec les Objectifs de Développement Durable suivants :

- ODD-1 : Pas de pauvreté (éliminer la pauvreté sous toutes ses formes et partout dans le monde)
- ODD-2 : Faim Zéro (éliminer la faim, assure la sécurité alimentaire, améliorer la nutrition et promouvoir l'agriculture durable)
- ODD-3 : Bonne santé et bien-être permettre à tous de vire en bonne santé et promouvoir le bien-être de tous à tout âge)
- ODD-5 : Égalité entre les sexes (parvenir à l'égalité des sexes et autonomiser toutes les femmes et filles)
- ODD-6 : Eau propre et Assainissement (garantir l'accès de tous à l'eau et à l'assainissement et assurer une gestion durable des ressources en eau)
- ODD 8 : Travail décent et croissance économique (promouvoir une croissance économique soutenue, partagée et durable, le plein emploi)

Au niveau des différentes agences, les résultats du projet contribuent à l'atteinte des résultats de leurs organisations respectives.

Tableau 3. Alignement des objectifs du projet avec les Résultat organisationnel/Domaines prioritaires des agences

Agence	Résultat organisationnel/Domaines prioritaires auquel le projet contribue
FAO	**Domaine prioritaire 2 du Cadre de programmation par pays** (CPP) : Appui à la résilience des moyens d'existence
ONU Femmes	**Domaines stratégiques** : • Femmes, paix, sécurité et action humanitaire • Elimination des violences faites aux femmes et aux filles
OIM	**Grands projets soutenus par OIM en RCA** : • Réduction des violences communautaires en RCA • Renforcement du dialogue intercommunautaire et de la résolution non-violente des conflits dans l'Ouham Pende, RCA • Renforcement des capacités de réponse et de sensibilisation à l'échelle nationale pour lutter contre la traite des personnes et les autres formes d'exploitation en RCA
PNUD	**Effet Document de Programme Pays (CPD) :** D'ici 2021, les institutions politiques et administratives, les organisations de la société civile et le secteur privé mènent des politiques, des programmes et des réformes visant la croissance économique inclusive (bonne gouvernance, relèvement et création d'emplois) et la gestion éthique, transparente et durable des ressources naturelles. **Produit 2.3**: populations vulnérables, y compris les réfugiés rapatriés, les personnes déplacées, les anciens combattants, les femmes et les jeunes, ayant accès à des moyens de subsistance et à des emplois durables
UNFPA	**Plan Stratégique 2018-2021**: **Résultat 3** : L'égalité des sexes, l'autonomisation de toutes les femmes et de toutes les filles et les droits en matière de reproduction sont en progression dans les situations de crise humanitaire et les contextes de développement
UNICEF	**Plan Stratégique 2018-2021** : **Groupe d'objectifs 4**: Chaque enfant vit dans un environnement sûr et propre

La détermination des domaines d'activités répond aux besoins exprimés par les populations et pour lesquels il existe encore des lacunes dans le financement et l'identification des bénéficiaires est basée sur les critères que les agences ont déjà utilisés. Tous les intervenants se sont appuyés sur les acteurs nationaux et locaux pour identifier les bénéficiaires des différentes activités.

Quant au choix des zones d'intervention, les fonds mobilisés ne permettant pas de couvrir tout le pays, le choix s'est basé sur des critères comme la présence de sous-bureaux des agences des Nations Unies,

le potentiel pour des activités inter-agences réalisées en synergie, les zones post-conflit et l'accessibilité. Pour le cas spécifique de Bangui, les 3ème et 4ème arrondissements ont été priorisés car ils constituaient des zones où il y avait le plus de retournés et ont été des foyers de tension.

Dans la mise en œuvre, le projet s'est basé sur les expériences des six agences des Nations Unies et des ONG de mise en œuvre qui avaient déjà des approches éprouvées d'identification et d'implication des groupes cibles, notamment les femmes et les groupes vulnérables mais aussi dans la mise en œuvre d'activités de lutte contre les VBG, des AGR et de sensibilisation sur les questions liées à la paix et à la prévention des conflits.

Après avoir signé les contrats avec les organisations de mise en œuvre, les agences des Nations Unies leur ont donné des formations complémentaires afin de renforcer leur capacité. Cette approche a considérablement contribué à la réussite du projet.

Il faut aussi indiquer que le projet a mis un accent particulier sur les thèmes transversaux comme la jeunesse en faisant des jeunes une de ses principales cibles et le genre en octroyant une place de choix aux activités de lutte contre les VBG et les activités génératrices de revenue en faveur des femmes.

Pour les questions d'environnement, il a été difficile d'apprécier l'impact du projet sur l'environnement dans la mesure où aucune étude préalable d'impact sur l'environnement n'a été réalisée.
Cependant on peut citer les AGR comme la fabrication du beurre de karité et du miel ont des effets positifs sur l'environnement. Le beurre de karité peut remplacer plusieurs produits cosmétiques fabriqués à partir de produits chimiques et les abeilles jouent un rôle important dans la pollinisation des plantes de façon Générale. A ces points on peut ajouter la construction des latrines comme une activité en faveur de la protection de l'environnement. D'autre part, les itinéraires techniques diffusés dans le cadre des AGR agricoles sont ceux qui sont jugés respectueux de l'environnement. En exemple, l'utilisation de fertilisants tels que le compost et les biopesticides constituent des méthodes respectueuses de l'environnement. Parmi les activités qui pourraient avoir un impact négatif, les consultants ont noté l'élevage puisque les animaux n'étaient pas dans les enclos construits à cet effet communautaires, mais vivaient à l'air libre.

L'ensemble des activités du projet est fondé sur les droits de l'homme, notamment le droit à la dignité, à l'alimentation et à un travail décent. Les AGR agricoles ont renforcé les capacités de production des ménages qui, auparavant, en raison de la crise, dépendaient entièrement de l'aide alimentaire. Avec le projet, ces ménages produisent une bonne partie de leur nourriture et génère des revenus, leur permettant de s'alimenter pendant trois à cinq mois.

En résumé, les objectifs, résultats attendus, le ciblage des zones et le choix des bénéficiaires ainsi que les domaines d'intervention sont alignés sur les référentiels nationaux de développement et de paix. En plus le projet a pris en compte les aspects transversaux comme la jeunesse, le genre, l'environnement et les droits humains.
Il faut néanmoins noter que le document de projet ne comportait pas des indicateurs, des données de référence et de théorie de changement.

6.2. Efficacité

6.2.1. Organisation des AGR

Pour la mise en œuvre des activités, les six agences ont recruté des ONG nationales et internationales. La sélection de ces partenaires de mise en œuvre a été faite de façon transparente et des accords ont été signés avec chacune des ONG. Il faut signaler qu'en plus des partenaires de mise en œuvre, certaines agences ont également travaillé avec des organisations faîtières et des organisations communautaires de base (OCB) et des ministères techniques au niveaux central et régional.

ONU Femmes : LEVIER PLUS à Bangui (3ème et 4ème Arrondissements), à Bambari et à Bossangoa

UNICEF : AFEB à Bossangoa et ECHELLE à Kaga-Bandoro et JVE (Jeunes Volontaires pour l'Environnement) à Bossangoa et Kaga Bandoro et enfin la DGRH (Direction Générale des Ressources Hydrauliques à Bossangoa et Kaga Bandoro pour les interventions WASH.
FAO : OJED, Plan International, I3D et OPID pour les AGR agricoles
UNFPA : Ministère de la promotion de la Femme, de la Famille et de protection de l'Enfant, Coalition des Femmes pour la Paix et la Reconstruction en Centrafrique, le Ministère de la Santé et de la Population, la Croix Rouge Française, l'Association des Femmes Juristes de Centrafrique (AFJC)
PNUD : APSUD, AFEB et OXFAM

Le processus d'identification des bénéficiaires des AGR est quasi identique pour toutes les agences. Un schéma classique (basé sur l'expérience de APSUD) comprend les cinq phases suivantes :

1 : Organisation d'une réunion dans chaque zone (quartier ou localité) bénéficiaire
Cette phase a pour but de donner des informations sur le projet et procéder au vote des comités de sélection sur la base de critères prédéfinis comme :
- Être volontaire ;
- Être un retourné ou un résident ;
- Être un habitant de la localité ciblée et y avoir habité les 3 derniers mois ;
- Parler la langue maternelle de la zone ciblée ;
- Ne pas proposer un membre de sa famille comme bénéficiaire du projet.

Après le vote et l'installation des membres du comité de sélection, on procède à la deuxième phase.

2 : Identification des bénéficiaires de THIMO, sur la base des critères suivants :
- Être survivante de VBG :
- Avoir été directement affecté/e par le conflit ;
- Présenter librement et volontairement sa candidature ;
- Accepter de travailler pendant toute la durée du THIMO ;
- 50% des bénéficiaires doivent être des femmes ;
- Ne pas être membre de la famille d'un membre du comité de sélection des bénéficiaires et d'identification des infrastructures ;
- Ne pas avoir un emploi permanent ;
- Être d'un ménage pauvre : ménage ne disposant pas de moyens de subsistance, ménage avec une femme comme cheffe, ménage vulnérable, personne avec un handicap, etc.

3. Validation de la liste des bénéficiaires sélectionnées

Tous les membres de la communauté présents procèdent à cette validation en plénière.

4. Affichage de la liste finale validée dans des endroits fréquentés et facilement accessible au public
5. Enquête de profilage des bénéficiaires identifiés
Cette enquête permet de déterminer le niveau d'éducation et de qualification des bénéficiaires, leurs compétences, besoins spécifiques et situation économique ainsi que leur degré de vulnérabilité.

Ces phases sont suivies par des formations génériques comme par exemple la méthodologie et outils de collecte des données ou des formations spécifiques pour les ONG de mise en œuvre. Ces formations ont souvent été assurées par les experts des agences des Nations Unies.

La situation sécuritaire volatile dans certains sites d'intervention (Bangui et Kaga-Bandoro) a eu des incidences sur la mise en œuvre des activités prévues. Malgré ces contraintes, le projet a obtenu des résultats probants.

Résultat attendu : ***Résultat 1.1: Un total de 4750 bénéficiaires (50% d'hommes, 50% de femmes) issues de groupes vulnérables et affectés par les conflits sont identifiés afin qu'ils puissent bénéficier des moyens de subsistance divers et des activités génératrices de revenus***.
Pour les AGR non agricoles 2401 personnes ont été identifiées et profilées dont 860 bénéficiaires à Bossangoa, 360 à Bambari, 1181 à Bangui. A cela, il faut ajouter les 3000 bénéficiaires des activités agricoles qui ont aussi été profilés soit un total de 5401 personnes touchées. 1360 des 2401 personnes profilées pour les activités non agricoles et les 3000 pour les activités agricoles ont tous reçu des formations diverses soit un total de 4360.
Avec ces chiffres le taux de réalisation est de 113,7% pour le nombre total de personnes touchées et de **91, 8%** pour le nombre de bénéficiaires ayant reçu diverses formations leur permettant de lancer ou de relancer des activités économiques.

6.2.2. AGR non agricoles

Le résultat attendu est le ***résultat 1.2: Un total de 4.750 bénéficiaires (50 % d'hommes, 50 % de femmes) touchés par des conflits et d'autres groupes vulnérables reçoivent un soutien pour le renforcement des capacités et pour la génération de revenus, la promotion des moyens de subsistance et les activités de relance économique, y compris les chaînes de valeur agricoles***.

PNUD
APSUD et OXFAM.
Le nombre de bénéficiaires touchés et de groupements créés par les différents ONG de mise en œuvre sont dans le tableau 4.

Tableau 4. Nombre de bénéficiaires touchés et de groupements créés

Agences NU/ONG	**Zone d'intervention**	**Nbre de bénéficiaires THIMO**	**Nombre de bénéficiaires AGR**			**Nombre de groupements**
			Hommes	**Femmes**	**Total**	
PNUD/APSUD	Bambari	360	202 (56%)	158 (44%)	360	20
PNUD/OXFAM	Bangui	500	135 (48%)	146 (52%)	281	19
PNUD/AFED	Bossangoa	500	195 (55%)	158 (45%)	353	20
ONU Femmes	Bangui	-	-	60	60	-
Total		1360	532 (50,5%)	522 (49,5%)	1054	59

•Il est à noter qu'en plus des efforts du PNUD, **ONU Femmes**, qui ne faisait pas partie des agences responsables de l'atteinte de ces résultats, a apporté une assistance financière et un accompagnement technique à 60 survivantes des VBG et violences sexuelles liées aux conflits pour l'exercice d'AGR. Cet appui a permis aux survivantes d'atténuer leur vulnérabilité en augmentant leur revenu ;

Au total, 1360 personnes ont bénéficié des THIMO et 1054 (dont 522 femmes soit 49,5%) d'entre eux ont initié des AGR dans 59 groupements. Aux 1054 bénéficiaires, il faut ajouter les 1500 bénéficiaires qui avaient déjà été identifiés et profilés par d'autres projets du PNUD (projet Japon, réconciliation et projet Conjoint Jeunes) mais n'avaient pas reçus des subventions et kits en AGR et qui ont finalement bénéficié de l'appui du projet sécurité humaine. Le nombre total de bénéficiaires atteint est de2860.

La cible pour les AGR non agricoles étant de 1750, le taux de réalisation est de 163, 4 %

Il faut aussi noter des effets indirects du projet. Les groupements ont enregistré de nouvelles adhésions représentant environ une quarantaine de personnes. En décembre 2013, Boy-Rabe a également été la porte d'entrée des anti-balaka, milices rurales majoritairement chrétienne venues combattre la Séléka.

Une offensive qui a entraîné un bain de sang pendant 48 heures et précipité l'intervention des forces internationales. Depuis, Boy-Rabe est fortement associé aux anti-balaka et a une réputation de quartier instable. Des opérations militaires des forces internationales ont régulièrement lieu pour y traquer les responsables anti-balaka à l'origine de troubles sporadiques. Le projet a donc contribué à l'équipement du centre de jeunes de Boy Rade en matériel informatiques. La construction du centre a permis de créer 500 emplois pour des jeunes au chômage[2].

6.2.3. AGR agricoles

Le résultat attendu au niveau de la FAO était qu'un total de 3 000 bénéficiaires de groupes vulnérables touchés par un conflit dans Bangui et les sous-préfectures de Bambari et Bossangoa bénéficient de moyens de subsistances et d'opportunités de génération de revenus diversifiés.

Au cours de l'évaluation, les consultants ont relevé les résultats suivants atteints par la FAO :

Produit 1 : 1 000 ménages bénéficiaires (50 pour cent d'hommes et 50 pour cent de femmes) touchés par des conflits et d'autres groupes vulnérables reçoivent des semences maraîchères et outils agricoles pour le rétablissement de leurs moyens de subsistance.

Tableau 5 : Répartition des ménages bénéficiaires des kits maraîchers par zones d'intervention

Préfecture	ONG	Nombre de ménages	Zones ciblées
Bangui	COOIAP	250	3ème arrondissement de Bangui
	TABITHA	250	4ème arrondissement de Bangui
Ouaham	REMOD	250	Bossangoa centre
Ouaka	AEPA	250	Bambari et les axes
Total		1000	

Sur 1000 ménages bénéficiaires, les femmes représentent 56% et les hommes 44%. La répartition par type de vulnérabilité se présente comme suit : 50,8% pour les retournés récents, 14% pour les déplacés vulnérables, 18% pour les familles hôtes et 17, 2% pour divers types de vulnérables.

Il faut noter que pour la campagne maraîchère 2017, 100 % des semences ont été achetées à l'extérieur du pays. Il s'agit essentiellement des semences de chou, gombo, oignon, tomate, épinard, laitue et concombre. Chacun des 1 000 bénéficiaires a reçu une pièce de chacun des cinq outils distribués (une houe Ceylan, une houe Linda, un arrosoir, un râteau et une pelle bêche) et tous les outils distribués ont été achetés localement.

Avant la livraison, les semences font l'objet de tests portant sur le taux de germination avant entrée dans les hubs FAO. Cette opération a été réalisée par les techniciens de l'Agence Centrafricaine de Développement Agricole (ACDA) en collaboration avec les techniciens de la FAO.
Chacun des 1000 ménages prévus pour la campagne maraichère ont reçu 50 g de semences constitués de cinq spéculations de 10 g chacune et une pièce de chacun des cinq outils.

- 100 % des 1 000 ménages ont reçu trois spéculations : amarante, épinard et gombo ;
- 50 % des bénéficiaires ont choisi une spéculation entre tomate et chou ;
- 50¨% ont choisi deux autres spéculations de plus, à savoir la laitue et le concombre.

La distribution des semences et des outils a permis aux bénéficiaires d'emblaver chacun 0,10 ha, ce qui fait un total de 100 hectares avec une production moyenne par bénéficiaire de 300 Kg de légumes, soit une production totale de 300 tonnes. La vente d'une partie des récoltes par les bénéficiaires a généré un revenu moyen estimé à 225 USD/bénéficiaire.

[2] Source: https://observers.france24.com/fr/20141219-boy-rabe-crise-centrafrique-construction-centre-culturel-bangui

Produit 2 : 1 000 ménages bénéficiaires (50 pour cent d'hommes et 50 pour cent de femmes) touchés par des conflits et d'autres groupes vulnérables reçoivent des semences vivrières et outils agricoles pour le rétablissement de leurs moyens de subsistance et

Les distributions directes des kits vivriers ont concerné Bossangoa et Bambari avec 500 bénéficiaires dans chaque zone. Deux ONG ont été sélectionnées pour cette activité : OPID pour Bossangoa et REPROSEM pour Bambari. La quantité totale d'intrants vivriers distribuée s'élève à :

- 31 000 Kg de semences ;
- 1 000 houes Linda ; et
- 2 000 houes Ceylan.

Le tableau suivant résume les distributions des kits vivriers aux ménages bénéficiaires.

Tableau 6 : Récapitulatif des kits vivriers reçus par les bénéficiaires

Désignation	Conditionnement	Quantité	Nombre de bénéficiaires	Quantité totale de semence/outils distribuée
Semences d'arachide	Sac de 20 Kg	1	1 000	20 000 kg
Semences de maïs	Sac de 10 Kg	1	700	7 000 kg
Semences de paddy	Sac de 10 Kg	1	300	3 000 kg
Semences de courge	Sac d'1Kg	1	1 000	1 000 kg
Houe Ceylan	Pièce	2	1 000	2 000 pièces
Houe Linda	Pièce	1	1 000	1 000 pièces

Production vivrière obtenue

Les intrants apportés et les formations dispensées sur les itinéraires techniques ont permis aux ménages bénéficiaires d'emblaver un total de 500 hectares, à raison d'une moyenne de 0,5 hectare par ménage. Les productions obtenues présentent un total de 500 tonnes, soit une moyenne de 500 Kg/ménage bénéficiaire.

Produit 3 : 1 000 ménages bénéficiaires (50 pour cent d'hommes et 50 pour cent de femmes) touchés par des conflits et d'autres groupes vulnérables reçoivent du cash en vue de relancer leurs activités génératrices de revenus.

Cash transfert

Le cash transfert a concerné Bangui et Bossangoa avec 500 bénéficiaires dans chaque zone. Trois ONG ont été sélectionnées pour cette activité : OJED (500 ménages) pour Bangui et Bossangoa, Plan International pour Bossangoa (250 ménages) et I3D (250 ménages) à Bangui. L'assistance de la FAO aux bénéficiaires à travers le cash a porté uniquement sur les ménages vulnérables. De ce fait, la modalité du cash non conditionnel mais restrictif a été utilisée c'est à dire que les bénéficiaires sont reliés à un réseau particulier de vendeurs préalablement identifiés afin d'éviter les risques d'anarque par certains vendeurs.

Compte tenu du montant limité alloué aux bénéficiaires, en dehors de ceux qui ont choisi l'agriculture, les bénéficiaires qui ont décidé de faire l'élevage, la pisciculture et la pêche, se sont organisés en groupement de 15 à 20 personnes afin de pouvoir disposer d'un montant nécessaire à l'acquisition des intrants pour leurs diverses activités de production tout en évitant le saupoudrage des ressources octroyées.

Contrat avec les institutions financières/société de téléphonie mobile

Pour le paiement des bénéficiaires, la FAO a signé des contrats de services avec une institution de micro finances et une société de téléphonie mobile disposant des compétences techniques et des capacités logistiques et organisationnelles dans la localité. Chaque institution a reçu 15.000.000 F CFA à distribuer à 500 ménages à raison de 30.000 F CFA par ménage. Le projet a ainsi distribué 30.000.000 F CFA à 1000 ménages.

Répartition des bénéficiaires du cash selon les domaines choisis
Après profilage suivi de formation, les bénéficiaires sont repartis selon les domaines ci-dessous :

Tableau 7 : Répartition des bénéficiaires du cash par ONG et par domaine choisi

Partenaires de mise en œuvre	Zone d'intervention	Domaine choisi			*Total de ménages assistés*
		Agriculture	*Elevage*	*Pisciculture/ Pêche*	
OJED	Bangui Bossangoa	222	242	36	500 (250 par localité)
I3D	Bangui	76	88	86	250
Plan International	Bossangoa	250	00	00	250
Total		548	330	122	1 000

Quantité d'intrants achetés par ménage
Les ressources octroyées ont permis non seulement aux bénéficiaires de payer les intrants mais également de réaliser certains travaux tels que le labour, la construction des enclos pour l'élevage et l'achat des pirogues de pêche, etc.

Volet agriculture
Sur un nombre total de 548 ménages qui ont choisi l'agriculture, chaque ménage a acheté en moyenne 33 kg de semences constituées d'arachide, de maïs, du sésame et de courge.
Au total, 18 084 kg de semences et 1096 outils agricoles ont été achetés par les bénéficiaires.

Tableau 8 : Quantité de semences et outils achetés par ménage

Spéculation	Unité	Quantité (kg)	Prix unitaire (F CFA)	Prix total (F CFA)
Arachide	Kg	12	500	6.000
Maïs	Kg	8	375	3.000
Sésame	Kg	8	625	5.000
Courge	Kg	5	1.000	5.000
Houe Ceylan	Pièce	1	2.000	2.000
Houe Linda	Pièce	1	1.000	2.500

Production vivrière
Les intrants achetés et les formations dispensées sur les itinéraires techniques ont permis aux ménages bénéficiaires d'emblaver un total de 274 hectares, à raison d'une moyenne de 0,5 hectare par ménage.
Les productions obtenues présentent un total de 274 tonnes, soit une moyenne de 500 Kg/ménage bénéficiaire.

Volet élevage
Le cash reçu et les formations dispensées sur les techniques de conduite d'élevage, ont permis aux groupements des bénéficiaires non seulement d'acquérir les animaux mais également de construire un enclos pour leur cheptel et assurer leur alimentation.
Le nombre moyen des animaux achetés par groupement est de 25 femelles et 5 mâles pour les poulets locaux, 200 à 300 poussins pour les poulets de chair et 10 femelles et 2 mâles pour les caprins.

Pisciculture/Pêche
Les matériels suivants ont été achetés afin de permettre aux groupements ayant choisi la pisciculture de réhabiliter leurs étangs, acheter les alevins et leur alimentation : Filets de différentes mailles, rouleau de corde, palanque non appâté N° 7 et pirogue de pêche.

Tableau 9. Fonds transférés par ONG de mise en œuvre

Nom	**Total des fonds transférés (USD)**
Association d'Eleveurs pour la Production Alimentaire (AEPA)	3.996
Coopérative Internationale de l'Armature de Pêche (COOIAP)	2.519
Rebâtisseurs de la Muraille des Œuvres de Dieu (REMOD)	4.062
TABITHA	2.519
Initiative pour le Démocratie et le Développement Durable (I3D)	5.002
Organisation des Jeunes pour l'Education (OJED)	10.009
Plan International	4.998
Organisation pour la Promotion des Initiatives de Développement Durable (OPID)	9.490
Réseau des Producteurs de semences de (REPROSEM) de la Ouaka	7.607

Selon les ONG de mise en œuvre, en dehors de 8 groupements qui disposent de plus ou moins 50. 000 F CFA sur leurs comptes bancaires, les autres ont presque vidé leurs comptes et les cotisations initiées par les groupements rentrent difficilement.

La cible pour les AGR agricoles étant de 3000 et le nombre de bénéficiaires est de 3000, ce qui donne un taux de réalisation de 100%

6.2.4. Effet des AGR sur la vie des bénéficiaires

L'étude la plus exhaustive sur les effets des AGR a été faite par OXFAM. Avec ce partenaire le PNUD a capitalisé sur une approche existante en cours d'utilisation chez OXFAM au niveau de la ville de Bangui. Il s'agit de l'approche 3X6 qui est une réponse organisationnelle créée par le PNUD pour assurer la réintégration harmonieuse des personnes affectées par le conflit tout en jetant des bases pour un développement local et communautaire durable à travers une approche intégrée qui permet aux populations de contrôler le processus de leur propre développement. Son appellation vient du fait que l'approche est constituée de trois (3) principes organisationnels – inclusion, appropriation et vers la durabilité – et de six (6) étapes distinctes – enrôlement, génération de revenu rapide, épargne, engagement dans des joint-ventures, investissement et accroissement des marches.

Le Projet 3x6 a été mis en œuvre mi-novembre 2017 à mi-mars 2018dans certains quartiers de Bangui, Bimbo et Bégoua. Ces quartiers ont été sérieusement touchés par la violence et les déplacements des populations dont la plupart se sont établie dans les sites de fortunes de l'aéroport Bangui-Mpoko, de Karmel ou des églises ELIM et UFEB.

- Dans le 5 ème arrondissement de Bangui, les cinq (5) quartiers bénéficiaires sont : Ambassana, Bazanga, Basse-Kotto, Sara-Blagué et Sénégalais Baïdi ;
- A Bimbo, ce sont les quartiers Bercail Aéroport, Bercail Canal, Bercail Fontaine et Kolongo 3 ;
- ABégoua les quartiers : Cité Ngombé, Cité Nzalé et Toungoufara 1 ont été touchés.

OXFAM a mis le projet en œuvre en trois phases **:**

Phase 1. Travaux à haute Intensité de Main d'œuvre (THIMO) permettant de faire du cash transfert.
Durant cette phase qui dure cinq semaines, dont un jour de sensibilisation qui est aussi payé, les bénéficiaires et les communautés sélectionnent des infrastructures d'intérêt commun (piste de desserte

urbaine, ponts, marchés, etc) sur lesquels les bénéficiaires vont travailler à raison de 2.500 F CFA par jour et par personne. 500 jeunes ont été impliqués dans ces travaux. Ces travailleurs THIMO (Travaux à Haute Intensité de Main d'œuvre) ont été sensibilisés en vue de susciter en eux la volonté d'épargner. Ainsi, ils devraient épargner 1.000 F CFA des 2.500 F CFA qu'ils gagnaient par journée de travail, pour une durée de 45 journées de travail soit 90.000 F CFA.
Phase 2. Expansion (Développement de l'esprit coopératif) : Diverses formations sont délivrées aux bénéficiaires sur des thèmes comme l'esprit associatif, la participation communautaire, l'entreprenariat, la gouvernance associative, etc. A l'issue des formations les bénéficiaires choisissent l'AGR sur lequel ils veulent travailler. Cette phase dure de 6 mois à un an.
Phase 3. Durabilité : Cette phase dure trois mois et consiste à encourager les groupements à s'insérer dans de plus grandes associations.

A la fin du projet, OXFAM a fait réaliser une enquête par un consultant national indépendant afin d'identifier les effets du projet sur les bénéficiaires. L'enquête a été réalisée auprès de trois catégories de personnes :

(1) 112 des 500 bénéficiaires de la phase 1 Cash for work (**Groupe A**)
(2) 166 bénéficiaires de la phase 2 c'est-à-dire les bénéficiaires ayant continué après la phase THIMO et ayant réalisé des AGR (**Groupe B**) soit 46,5 % des enquêtés et (3) 72 personnes non-bénéficiaires (**Groupe C**).
Les deux (2) tiers des personnes interrogées sont des femmes soit 62%. La situation de ces personnes au sein de leur ménage relève que plus de la moitié étaient des chefs de ménage (62,6%).

Les résultats de l'enquête ont révélé les points suivants :

La situation des membres **du groupe A** (bénéficiaires de la phase 1 Cash for work) s'est globalement améliorée en ce qui concerne un grand nombre d'indicateurs tel que les recettes tirées des AGR individuelles (64% contre 60% pour le **groupe B** et 24% pour le **groupe A**). Le revenu mensuel moyen (3.378 F CFA pour le **groupe A** contre 29.275F CFA pour le **groupe B**) et 18.825 F CFA pour le **groupe C**. Il faut cependant nuancer ce résultat carles revenus du **groupe B** sont calculés après répartition des dividendes et qu'une grosse partie de leurs avoirs ne sont pas comptabilisés au niveau individuel tant qu'ils restent dans la caisse communautaire ou la mutuelle.

Selon les résultats de l'enquête, le revenu moyen tiré par les ménages est passé de 15.412 F CFA avant le projet à 21.662 F CFA après la mise en œuvre du projet. Le score de consommation alimentaire acceptable (23% pour le **groupe A** contre 20% pour le **groupe B**). L'enquête révèle que plus de la moitié des personnes interrogées (56,7%) ont bénéficié de formation sur les AGR dans le cadre de la mise en œuvre du projet contre 43,3% qui ont répondu n'avoir pas reçu de formation en AGR. La situation des moyennes de consommation de repas par jour s'est détériorée autant pour les bénéficiaires du **groupe A (**91% à 71%) que ceux du **groupe B (**86 à 70%) et pour le **groupe C :** 94 à 90%, ce qui donne respectivement une régression de 21,97% et 18% et 43%. L'enquête a révélé que le nombre de personnes ayant déclaré le SCA acceptable est de 11% pour le groupe C, 23% pour les bénéficiaires du groupe A et 20% pour le groupe B. Pour les personnes ayant un SCA limite, les résultats sont presque identiques dans les trois cas soit 44% pour les groupes B et C et 43% pour le groupe A. Pour le SCA pauvre, il est de 33% chez le groupe A, 38% pour le groupe B et 45% pour le groupe C. Les différents rapports des évaluations Emergency Food Security Assessment (EFSA) et Rapid Response Mechanism (RRM), conduites entre mai et décembre 2015, indiquent des moyennes de scores de consommation alimentaires pauvres, limites et acceptables au niveau national, respectivement de 14,8%, 29,4% et 55,8%. En se basant sur le SCA national acceptable, on peut constater que la situation reste préoccupante car le score acceptable est faible dans les 3 groupes : 23% pour le **groupe A**, 20% pour le **groupe B** et 11% pour le **groupe C**.

Dix-neuf (19) groupements avaient été mis en place dans le cadre de l'approche 3x6. Au moment de l'évaluation, 14 groupements sur 19 étaient fonctionnels (73%), 12 sur 19 groupements (63%) avaient

un revenu régulier (mais non mensuel) et 55% des membres des groupements maîtrisaient les techniques de préventions des violences communautaire de protection.

Au niveau de Bambari, l'ONG de mise en œuvre a indiqué que **«** *Le salaire THIMO a permis à d'autres bénéficiaires de réactualiser leurs petits commerces, à d'autres de payer les scolarités de leurs enfants, à d'autres de payer de la nourriture pour leurs familles et à plus de la moitié de stimuler la prise de conscience de leurs maris sur leurs droits car elles ont été respectées par leurs conjoints après avoir ramené de l'argent à la maison, d'après des enquêtes faites sur l'impact des THIMO »*.

APSUD estime que le projet est le premier qui a donné du travail aux femmes dans la région de Bambari. Les femmes ont été engagées pour des activités de nettoyage dans le cadre des THYMO.

Lors d'un entretien avec la responsable du bureau des projets PNUD à Bossangoa, les consultants ont été informés d'une bonne expérience de coopération Sud-Sud puisque des femmes venues d'Afrique de l'Ouest ont formé des femmes à la fabrication du beurre de karité et du miel au niveau de la zone de Bossangoa. Cette activité aurait permis à ces femmes d'améliorer leurs conditions de vie même si elles rencontrent aujourd'hui des problèmes d'écoulement des produits à cause entre autres du mauvais état des routes et de l'insécurité.

Pour ce qui est des AGR agricoles, La FAO a cité entre autres effets, l'estimation de la part de production vivrière vendue par chaque ménage bénéficiaire et qui a permis de générer un revenu moyen de 250 USD/ménage. Les AGR agricoles ont renforcé les capacités de production des ménages qui, auparavant, en raison de la crise, dépendaient entièrement de l'aide alimentaire. Avec le projet, ces ménages produisent une bonne partie de leur nourriture et générer des revenus, leur permettant de s'alimenter pendant trois à cinq mois.

6.2.5. Difficultés rencontrées dans la mise en œuvre des AGR

Les principales difficultés rencontrées sont :

- Changement d'activités sans une analyse de marché ;
- Distribution du capital de l'AGR ;
- Désistement de certains membres du groupement ;
- Mésentente sur les AGR collectives.

Quelques raisons qui peuvent expliquer ces difficultés sont :

- Le changement d'AGR est dû en grande partie à la méconnaissance ou le manque d'information sur l'activité et l'absence de compétence pour étudier la faisabilité de l'AGR ;
- La distribution forcée ou provoquée du capital par les bénéficiaires ayant désisté ;
- La mauvaise gestion organisationnelle et financière des ressources ;
- Taxes illégales : Taxes douanières et phytosanitaires, tickets de la mairie, etc. En outre, le régime et la nomenclature des taxes ne sont pas connues des groupements. Ces derniers subissent toute forme de pression sans savoir auprès de qui se plaindre ;
- Hausse de prix des matières premières : Cette hausse peut être due à une absence de politique des prix, de système d'achat groupé pour des groupements menant les mêmes types d'AGR et de réseau entre groupements pour mieux négocier les prix. En outre il n'existe aucune relation privilégiée établie entre les fournisseurs et les groupements ;
- Coût élevé de transport et tracasserie routière : La présence des chargeurs, déchargeurs et autres intermédiaires contribue à l'augmentation des coûts de transport. Par ailleurs le racket des policiers au niveau des barrières contribue à l'augmentation des coûts d'exploitation et par conséquent á la réduction des bénéfices.

L'enquête a aussi noté que les personnes enquêtées sans qualifications se tournent vers des activités très peu productives et faiblement rémunératrices comme par exemple le petit commerce et l'emploi salarié temporaire. En revanche, ceux qui se sont engagés dans des AGR collectives ont eu l'opportunité de formations, de renforcement de capacités technique leur permettant une certaine autonomisation et voire des appuis extérieurs.

Face à certains de ces problèmes, certaines des ONG de mise en œuvre ont entrepris des activités comme l'appui technique aux membres des groupements suivi d'évaluation d'AGR post décaissement de cash transfert, recyclage de membres de groupement sur des thématiques identifiées lors de suivi des AGR comme la vie associative, le marketing, la culture d'épargne, la comptabilité et le système de gestion réduit. Des rencontres inter-leaders de groupement (5 représentants /groupement) étaient aussi organisées chaque deux mois pour les échanges d'expériences et des leçons à tirer pour la suite des AGR. Ces rencontres étaient parfois suivies de visites d'échange d'expérience.

Lors de visites de terrain effectuées par les consultants à Bossangoa, les bénéficiaires ont relevé certaines difficultés qui ont réduit les effets du projet. A titre d'exemples, on peut citer les maladies qui ont tué une partie des animaux de certains groupements et les inondations dans certaines zones qui ont détruit des champs**.**

La mortalité chez les animaux est expliquée par le fait que les animaux ont été achetés en zone forestière pour être transportés en zone de savane et donc certains n'ont pas pu s'adapter aux nouvelles conditions climatiques. Cependant, il faut dire que la FAO n'avait pas le choix car après la crise, il n'y avait pas d'animaux disponibles sur place pour la vente. D'autres causes de mortalité sont le manque de suivi vétérinaire car même si les bénéficiaires ont reçu des formations de base en santé animale, un suivi des animaux par un vétérinaire s'avérait nécessaire pour procéder par exemple au déparasitage des animaux mais les bénéficiaires n'avaient pas les moyens de s'offrir ce genre de service. Enfin, certains bénéficiaires ont indiqué que leurs animaux étaient empoisonnés par simple méchanceté ou jalousie. Il a été aussi noté que les bénéficiaires préféraient garder les animaux chez eux plutôt que dans les enclos collectifs construits à cet effet.

6.2.6. Durabilité des AGR

Les ONG de mise en œuvre ont noté les points positifs suivants au niveau de certaines zones d'intervention du projet et qui pourraient concourir à la durabilité des groupements :

- Les groupements tiennent des réunions périodiques ;
- Certains groupements ont enregistré de nouvelles adhésions.

6.2.7. Lutte contre les VBG

Résultat attendu 2.1: Les leaders communautaires, y compris les jeunes, les femmes, les religieux et les chefs traditionnels et les membres, sont formés et engagés dans le renforcement de la confiance et la promotion des méthodes traditionnelles de résolution des conflits et de la réconciliation, et les stratégies de communication sont renforcées.

OIM

En 2018, l'OIM a mené des activités de sensibilisation dans le 4 ème arrondissement (Complexe Socio-Educatif et Culturel des jeunes, Terrain Patassé, Terrain marché Tekpa et école Gobongo) avec la présentation d'une pièce théâtrale qui a connu la participation d'environ 2300 personnes.

Sur recommandation du coordinateur du sous-cluster VBG , l'OIM a formé des ONG locales qui étaient auparavant identifiées comme des acteurs majeurs de la VBG. Compte tenu du nombre élevé d'ONG qui ont manifesté leur intérêt pour participer à la formation, les critères de participation suivants ont été appliqués : une ONG nationale qui met actuellement en œuvre un projet de sensibilisation des communautés sur la VBG ou en a mis en place un au

cours des trois dernières années et /ou une ONG nationale dont le financement est confirmé pour un projet qui inclut de telles activités et qui sera mise en œuvre dans un avenir imminent. Avec ces critères 24 participants ont été retenues. Ils provenaient des ONG nationales GEPAD, Levier Plus, Flamboyant, AFEB, CRADEC, JUPEDEC, Vision et Développement, ADECARD et de l'OIM.
La formation comportait cinq modules :

- Module 1 : La formation des formateurs
- Module 2 : Respect au sein de la communauté
- Module 3 : Le genre et la société
- Module 4 : La violence basée sur le genre
- Module 5 : Prévention de la violence basée sur le genre
- Module 6 : Réponse à la violence basée sur le genre

En 2019, l'OIM a formé 103 personnes dont 62 femmes sur les VBG avec le support de l'OIM intitulé « Sensibilisation Communautaire sur la Violence Basée sur le Genre**. »**

Compte tenu des questions d'insécurité dans le 3 ème arrondissement, certaines activités de sensibilisation ont été relocalisées dans le 7 ème arrondissement (Terrain de Gendarmerie de Ouango, Marché de Ouango, Terrain en face de camp Kassaï et Terrain jardin d'enfant de Ngaragba) et ont connu la participation d'environ 2500 personnes. 30 leaders communautaires formés sur le leadership et la réconciliation dans le 3 ème arrondissement. Parmi les participants Monsieur ATAHIROU BALA DODO Maire du 3 ème arrondissement ainsi que deux (02) de ses conseillers municipaux. Toutes les couches sociales sont représentées : la jeunesse, les femmes, les leaders associatives et religieux ainsi que les chefs de quartiers. En plus, 74 bénéficiaires ont été formés en entreprenariat.

PNUD

Du 26 au 30 novembre 2018 cinq ateliers de renforcement des capacités sur les violences basées sur le genre, la protection communautaire, les principes humanitaires et le Safeprogramming ont été organisées à l´endroit des membres des groupements AGR de Bimbo 2 et 3, du 5 ème arrondissement de Bangui et de Bégoua. La formation a bénéficié à 178 membres des groupements dont 103 femmes. Cela représente 63% du nombre total des bénéficiaires. Trois (03) modules ont été développés au cours de ces formatons à savoir : Module 1 : Les violences basées sur le genre : Les concepts clés et définitions et les types de Violence Basée sur le Genre, Module 2 : La protection communautaire et les droits humains et Module 3 : Les principes humanitaires.

Quarante-deux (42) personnes dont 50% de femmes à Bambari et 75 personnes dont 44% de femmes à Maloum ont pris part à un atelier de renforcement de capacités des autorités locales et des leaders communautaires sur la prévention des violences.

Après le renforcement de capacités des comités locaux, une formation est faite aux mobilisateurs communautaires et aux relais communautaires sur les risques, conséquences et prévention des violences à l'endroit des femmes ainsi que les droits de la femme. Cette formation a ouvert la voie aux séances de sensibilisation qui a touché plus de 5000 personnes dont 65% des femmes à Bambari centre et à Maloum. Deux types de sensibilisation ont été réalisés par l'équipe du projet, assistée par les comités locaux de paix : la sensibilisation à travers les focus-group et la visite à domicile. Douze focus groupes (dont 6 réalisés avec les femmes) regroupant en moyennes 30 personnes par focus ont été réalisés à Bambari et Maloum.

ONU Femmes

Résultat 2.2 Des comités locaux de sécurité sont établis et formés dans deux districts de Bangui.

Les consultants n'ont pas trouvé d'information sur ce résultat et concluent donc que ces comités n'ont pas été mis en place.

Résultat 3.1: La sensibilisation est améliorée parmi les leaders communautaires, les ex-combattants, les policiers, les membres des forces armées de la RCA et les parties au conflit sur les droits des femmes et la violence basée sur le genre; et la police et la gendarmerie dans les zones ciblées sont mieux en mesure de répondre aux cas de violence fondée sur le genre.

ONU Femmes

Les résultats obtenus sont :

- Un total de 1126 ménages touchés dont 312 dans le 4ème arrondissement de Bangui, 412 dans le 3ème arrondissement, 263 à Bambari et 125 à Bossangoa ;
- 16 Relais communautaires (8 hommes et 8 femmes) ont été recrutés et ont vu leur capacité renforcée pour appuyer les mécanismes d'alerte communautaire dans les zones de Bangui (3 ème et 4 ème arrondissements), Bambari et Bossangoa ;
- 15608 leaders communautaires, ex-combattants, policiers, éléments des forces de défense et de sécurité (dont 58% de femmes) sensibilisés et informés sur les droits des femmes, et la prévention des VBG pendant les conflits ;
- 350 membres de la communauté, éléments des forces de défense et de sécurité, ex-Combattants, travailleurs sociaux, leaders des femmes et de jeunes ont vu leur capacité renforcée pendant 10 ateliers de formation organisés dans les 4 zones d'intervention du projet sur la protection des droits des femmes, la prévention des VBG et du VIH et la cohésion sociale ;
- Construction de 4 espaces amicaux pour les femmes à Bangui (3 ème et 4 ème arrondissement), Bossangoa et Bambari. L'identification des lieux d'implantation a été faite avec les femmes leaders, les autorités et certaines agences des Nations Unies comme UNFPA à Bambari et le PNUD à Bossangoa. Les lieux d'implantation de ces espaces appartiennent à des organisations de femmes telles que : Association des Femmes Unies de Catin (AFUC) dans le 3 ème arrondissement de Bangui, Association "Ouali Songo" dans le 4 ème arrondissement de Bangui, La plateforme des femmes "Ita Ouali" à Bambari et l'Organisation des Femmes Centrafricaine (OFCA) à Bossangoa. Ces espaces servent de lieux de rencontre pour les femmes, les jeunes et les autres acteurs travaillant sur les questions relatives à la sécurité humaine, la protection des droits des femmes, la prévention des VBG, la cohésion sociale et le vivre ensemble. Ces espaces sont aussi utilisés comme des cellules d'alerte précoce qui orientent les survivantes de VBG vers les services de prise en charge médicale, psychologique, économique et juridique ;
- Elaboration d'un Plan d'Action de la Stratégie Nationale de lutte contre les VBG.

UNFPA

Les résultats obtenus sont :

Mille sept cent cinquante (1750) éléments de groupes armés sensibilisés

Deux cents (200) points focaux ont été identifiés et formés pour servir d'intermédiaires entre les groupes armés et les différents intervenants du projet . Ces points focaux ont été utilisés par la suite par la MINUSCA pour accéder aux groupes armés.

En collaboration avec la coalition des femmes pour la paix, des activités de sensibilisation ont touché 1200 éléments des groupes armés. UNFPA a noté que les populations commencent à rapporter ou référer les cas de VBG aux structures compétentes. Un élément important des résultats atteints par la sensibilisation est qu'au début du projet les groupes armés refusaient d'associer les femmes éléments de leurs groupes aux réunions de sensibilisation mais ont fini par accepter de les associer.

UNFPA a aussi distribué 300 kits de dignité aux femmes victimes de la crise à Bossangoaet Bambari. A Bangui, les kits de dignité ont aussi été distribués aux femmes victimes des inondations.

300 mobilisateurs communautaires ont été formés et font le suivi des activités de sensibilisation.

UNFPA a organisé des formations en faveur des communicateurs, (surtout les radios des confessions religieuses qui sont de plus en plus en écoutées).

Des activités de sensibilisation sur les questions de santé maternelle ont été menées en collaboration avec le ministère de la santé.

UNFPA a apporté un appui au gouvernement pour l'organisation d'un forum de la Jeunesse Panafricaine à Bangui avec la participation de 250 jeunes. Plus de 60 leaders formels et informels ont été formés sur le leadership et la réconciliation et l'organisation des rencontres (4) de groupes thématiques de jeunes et adolescents pour un total de 407 jeunes mobilisés et plus de 195 organisations de jeunesse.

UNFPA a aussi appuyé l'élaboration de la stratégie de lutte contre les VBG, activité menée en collaboration avec l'ONU Femme qui s'est chargé de l'élaboration du plan d'action de cette stratégie sous la coordination d'un comité de rédaction mis en place par le gouvernement.

Cinquante (50) organisations de jeunes ont pu ainsi participer à des cadres de rencontre de jeunes à Bambari et Bangui.

Quatre séances de sensibilisation en plein air ont été organisées sur les terrains des mairies de Bambari et de Maloum et ont touché environ 1800 personnes dont environ 50% de femmes. Les thèmes utilisés dans ces séances de sensibilisation concernent la prévention des VBG et la cohabitation pacifique. Etaient présents à cette sensibilisation les Maire de Bambari et de Maloum, les chefs de quartiers, les leaders communautaires, les organisations culturelles de danses traditionnelles, les organisations des femmes, les organisations des jeunes, les troupes théâtrales et les groupes accompagnateurs de festivités (ango-mbroto et ango-broto junior).

Deux sketches sur le vivre ensemble et la résolution pacifique de conflit ont été préparés et présentés à la mairie en présence de centaines des personnes venant de tous les quartiers confondus de Bambari. L'occasion a été donnée à Monsieur le Maire d'interpeler les participants à ces manifestations de cultiver réellement la paix en évitant toutes activités susceptibles de fragiliser la cohésion sociale. Les professionnels du groupe artistique théâtral Tongbonda accompagnés des mobilisateurs communautaires ont animé ces campagnes au courant desquels les messages ont été passés à la communauté locale.

OIM

Une série de formations et formation de formateurs sur la sensibilisation communautaires sur la violence basée sur le genre (VBG) ont été organisées pour différents acteurs, y compris les femmes et les jeunes filles, les membres des Comités Locaux de Paix et de Réconciliation (CLPR),la police et la gendarmerie. Ces différentes sessions de formation sont déroulées comme suit :

Tableau 10. Formations réalisées

Date	**Type de formation**	**Participants**	**Nombre de participants**	
			Total	**Femme**
11-12 Juillet 2019	Sensibilisation communautaire	Les membres de CLPR et de la Mairie du 3eme et 4eme arrondissements	18	5
18-19 Juillet 2019	Sensibilisation communautaire	Leaders des femmes du 3 ème et 4 ème arrondissements	20	20
25-26 Juillet 2019	Sensibilisation communautaire	Leaders des jeunes du 3 ème et 4 ème arrondisssements	20	8
01-02 Août 2019	Formation des formateurs	Gendarmes	22	7
	Formation des formateurs	Policiers	20	12

L'évaluation de la formation a fait ressortir que 85% des formés ont indiqué que la formation sera utile dans leurs activités futures.
Une évaluation a été mené auprès de la police et de la gendarmerie ainsi que de l'Unité Mixe d'Intervention Rapide et de Repressions des Violences Sexuelles (UMIRR) afin de recueillir leurs besoins en matière de renforcement de capacité et équipement. Les besoins principaux relevés ont été le renforcement de capacité en matière de VBG et les formations en informatiques. Les formations en informatique destinées à la police et la gendarmerie ont permis de former 25 agents de la Gendarmerie, 20 agents de la Police et 15 agents de l'UMIRR entre le 23 et 30 octobre 2019 dans 3 centres de formation de Bangui.

En sus des besoins de renforcement de capacité, au niveau du commissariat du 4 ème arrondissement, le besoin de générateur a été relevé comme prioritaire. UMIRR a aussi transmis une liste de besoins d'équipement et de matériel pour pouvoir continuer la prise en charge des survivant(e)s de violences basées sur le genre. Le projet a fourni tous ces équipements y compris 20 ordinateurs.

Les mécanismes communautaires d'éducation par les pairs ont été mis en place par l'OIM via le soutien direct des CLPR dans le cadre de leurs différentes activités de sensibilisation. Cela a permis la tenue de 10 journées de sensibilisations sur les VBG. Ces séances de sensibilisation ont aussi été des opportunités d'élaboration de projets qui sont ensuite proposés par les CLPR (du 3 -ème et 4 -ème en fonction) à des partenaires techniques et financiers.

Le tableau 11 présente les activités de sensibilisation soutenues par l'OIM et le nombre estimatif des participants.

Tableau 11. Activités de sensibilisation soutenues par l'OIM

Dates	Activités	Lieu	Nombre estimatif des participants
CLPR 3eme arrondissement			
06 au 07 Septembre 2019	Sensibilisation des autorités locales et des personnes déplacées internes pour un retour apaisé dans les quartiers du 3 ème arrond.	Siège du CLPR 3 ème arrondissement	200
28 Septembre 2019	Sensibilisation de masse relative à la journée international de la paix au 3 ème arrond.	Siège du CLPR 3 ème arrondissement	200
08 au 09 Novembre 2019	Sensibilisation des éléments d'autodéfense et les conducteurs de motos taxis du PK5 sur la résolution pacifique des conflits liés aux braquages et vols des motos dans le 3 ème arrond.	Siège du CLPR	200
11 au 12 Novembre 2019	Rapprochement communautaire entre les populations du bloc Fatima-Kokolo et le bloc Pk5 au 3 ème arrond.	Au quartier Fatima	200
CLPR 4eme arrondissement			
Le 26, 27 et le 29 Septembre 2019	Formation sur les thèmes : - La consolidation de la paix et le vivre ensemble ; - La citoyenneté ; - Le civisme et l'éthique ; - leadership	Salle de conférence de Maison des Jeunes du 4 ème arrondissement de Bangui	150

Ce résultat n'ayant de cible, il n'a pas été possible de calculer le taux de réalisation, mais au regard des résultats atteints, les consultants considèrent que cet objectif est pleinement atteint

Résultat 3.2: Une assistance médicale et un soutien psychosocial sont fournis à 1 000 femmes et jeunes filles touchées par la violence basée sur le genre

Les résultats atteints en termes **d'assistance médicale sont**

- Deux cent-soixante-douze (272) cas de VBG rapportés grâce au mécanisme d'alerte précoce mis en place dans les deux arrondissements de Bangui et à Bambari et référés aux structures compétentes pour la prise en charge ;
- Tous les bénéficiaires assistés en THIMO ont bénéficié du service d'écoute et de counseling avant le référencement chez certains acteurs ;
- Ces écoutes ont conduit au référencement de 71 victimes dont 70 femmes. 59 d'entre eux (2 femmes de la communauté, 56 femmes ex-combattantes et 1 homme ex-combattant) ont été référés pour la prise en charge médicale. Les formations sanitaires de référence sont l'hôpital universitaire de Bambari et le centre de santé de Maloum appuyé par L'ONG internationale Afrique Secours et Assistance (ASA). Le transport a été assuré par APSUD qui accompagne les bénéficiaires dans les centres de prise en charge médicales retenus. Toutes les personnes référées ont été assistées, même celles victimes de violences sexuelles qui ont signalé le cas 72h après ;

APSUD a relevé le fait que la prise en charge médicale ne concernant que les pathologies liées au VBG, certaines victimes ne comprenaient pas pourquoi leurs autres pathologies n'étaient pas prises en charge ce qui a parfois créé des incompréhensions.

UNFPA et le Ministère de la Santé ont formé 150 prestataires de santé sur la prise en charge médicale des viols et ont doté des formations sanitaires en kits SSR et VBG. 291 ERH Kits ont été mis à disposition dans les hotspots (Bangassou, Bria, Paoua, Alindao, Kaga-Bandoro, Ippy, Bambari, Bakala, Ngaoundaye, Koui, Bocaranga, Mbrès, Kabo, Batangafo, Grimari) à travers un réseau de 18 ONG nationales et internationales partenaires ()et les institutions publiques ;

Un partenariat entre l'UNFPA et les acteurs humanitaires a permis de doter 1200 femmes et filles affectées par les conflits dont 500 femmes victimes des violences basées sur le genre en kits de dignités dans les localités de Kaga-Bandoro, Bangui et Ippy. Des trousses médicales et d'hygiène disposées dans les formations sanitaires et centres de santé à Bangui, Bambari, Kaga-Bandoro ont permis de prendre en charge des victimes de la violence basée sur le sexe, le viol et la gestion des situations post-viols.

En outre, l'UNFPA a soutenu la formation de 50 prestataires sur la prise en charge médicale des victimes des violences basées sur le genre à Kaga-Bandoro et a procédé à la dotation des formations sanitaires en produits SR et kits post viol. Cette activité a permis de contribuer efficacement à la prise en charge médicale et psychosociale des survivantes des violences sexuelles. Par exemple, selon les données de l'hôpital préfectoral la Sage-femme formée par l'UNFPA a procédé à la prise en charge médicale de 129 suivantes des violences sexuelles à Kaga Bandoro.

Les résultats atteints en termes d'assistance psychosociale

APSUD a mis à la disposition du projet quatre agents psychosociaux et 1 psychologue. Les séances d'assistance psychosociale et de référencement se sont déroulées au bureau d'APSUD dans la salle d'écoute et dans les quartiers lors des visites à domicile.

La prise en charge psychosociale des bénéficiaires reste le point d'entrée principal et le pourcentage de cette prise en charge est élevé. Ce pourcentage élevé est dû à la confiance que les agents psychosociaux ont su tisser au fil du temps au sein des différentes communautés mais également à l'existence de la salle d'écoute au sein de la base d'APSUD qui permet aux survivantes de VBG de parler en toute quiétude dans l'assurance que la confidentialité sera garantie.

Durant les quatre mois de la mise en œuvre du projet, 220 personnes dont 98% de femmes ont reçu l'appui psychosocial. La réponse holistique aux VBG sur les 2 localités reste cependant limitée du fait du nombre élevé des bénéficiaires.

- 12 femmes ont été référées pour la prise en charge juridique. 70 femmes victimes et 15 femmes de la communauté sur 116 écoutées au centre de média sur le genre ont bénéficié chacune d'un kit de dignité.
- 140 visites à domicile ont été réalisées pendant la durée du projet. Toutes les visites ont été réalisées dans les quartiers de Bambari et de Maloum. Ces visites avaient pour but d'écouter les bénéficiaires chez eux afin de les orienter vers les structures appropriées. Les thèmes développés dans la sensibilisation lors des visites à domiciles sont : luttes contre les violences faites aux femmes, la planification familiale, la gestion de conflit/la cohésion sociale, les droits de la femme et la prise en charge holistique des VBG.

Huit séances de thérapie de groupe ont été réalisées pendant les 3 mois. Chaque thérapie de groupe a regroupé 30 personnes. Des expériences en matière de lutte contre les VBG et de cohésion sociale ont été partagées. La réinsertion sociale des femmes survivantes de VBG et la culture de non-violence ont été au centre des débats lors des activités de thérapie de groupe. L'inclusion du genre dans les actions déroulées sur les sites et la résilience ont fait partie des thèmes discutés par les femmes lors des thérapies de groupe**.** Certains sujets qui n'ont pas été traités lors des thérapies de groupes ont été abordés pendant les visites à domicile. Plus de 65% de ces sujets ont été des cas de violences sexuelles. Les questions les plus souvent posées portent sur la prise en charge juridique, la cour pénale spéciale et comment réussir une réinsertion sociale. Certaines questions concernant la prise en charge des enfants des bénéficiaires ont été également posées par les bénéficiaires. Dans certains ménages, à la fin de la visite à domicile, les maris des bénéficiaires ont exprimé le besoin d'être écouté aussi.

De tous les thèmes abordés lors des séances de thérapie de groupe, , certains des points forts ressortis ont concerné la réinsertion socio-économique des femmes ex-combattantes, la lutte contre les stress, la culture de non-violence et un cas exceptionnel concernant les enfants qui habitent les sites de cantonnement. Ces enfants sont marginalisés dans les établissements scolaires et sont traumatisés.
La répartition des bénéficiaires par cas de VBG déclaré se présente comme suit : Viol (4,03%), agressions sexuelles (6,45%), agressions physiques (6,45%), mariages forcés (1,61%), dénis de ressources (20,16%) et violences psychologiques (61,29%).

Deux cents (200) cas de VBG ont été signalés et les survivants sont référés aux structures de gestion appropriées.

UNFPA

Dans le cadre de sa contribution à la réponse humanitaire en RCA, UNFPA en collaboration avec les ONG Cooperazione Internazionale (COOPI), CORDAID, Children's Life in Rural Area /*La vie des enfants enzone rurale* (C.Li.R.A) CLIRA et le Ministère de l'action humanitaire ont distribués des kits de dignité dans les zones affectées par le conflits à savoir Alindao, Bambari , Bangui, Paoua et Zémio. Au niveau de la préfecture de Ouaka, 9250 femmes affectées par les conflits ont reçu des kits de dignités à travers l'ONG COOPI. A Bangui, et Poaua 100 kit de dignités ont été distribués aux femmes vulnérables.

La cible étant de 1000 personnes et le total de personnes touchées de 12.329, le taux de réalisation est de 1232,9 %

Résultat 3.3: Le cadre institutionnel pour assurer une réponse globale à la violence basée sur le genre est renforcé du niveau local au niveau central et avec une implication étroite de la société civile

Les résultats obtenus sont :

- Un système d'alerte précoce a été mis en place dans 4 zones du projet : 3 ème et 4 ème arrondissements de Bangui , Bossangoa et Bambari ;

- 16 relais communautaires (8 femmes et 8 hommes) identifiés au sein des communautés bénéficiaires par leurs paires en collaboration avec les autorités administratives et communales. Ils ont ensuite été formés sur la protection des droits des femmes, la prévention et la gestion des cas de VBG et la cohésion sociale afin d'appuyer la mise en œuvre des activités du projet ;
- Le plan d'action national de la Stratégie de lutte contre les VBG a été élaboré et validé au cours d'un atelier organisé à cet effet ;
- UNFPA a financé et soutenu la création et le fonctionnement de 3 comités préfectoraux de lutte contre les VBG et de deux comités d'arrondissements de lutte contre les VBG ;
- Dans le cadre de la prévention, la Direction Générale de la Promotion du Genre a été doté en fourniture de bureau et en moyens financiers pour assurer la coordination et le suivi des interventions sur le terrain ;
- Vingt (20) Organisations Non Gouvernementales nationales et internationales ont été dotées en support de communication qui ont été reproduits par l'UNFPA et utilisées dans le cadre du projet notamment le guide de l'éduction communautaire sur les VBG et la boite à image sur les textes juridiques de lutte contre les VBG,
- Des acteurs impliqués dans l'utilisation du GBVIMS (Gender-Based Violence Information Management System /Système de Gestion de l'Information sur les Violences Basées sur le Genre) ont également été renforcés à travers les séries de formation organisée à leur endroit ainsi que la publication régulière des données sur les VBG.
- Mise en place d'un réseau de 32 médiateurs y compris 9 représentants des entités sociales (Eglises, Mosquées, Associations etc.) Les médiateurs ont été formés sur les mécanismes et techniques de résolution pacifique. Ils ont à leur tour formé 120 autres médiateurs.
- Mise en place d'un système d'alerte précoce afin de collecter et rapporter les incidents de VBG

La principale difficulté identifiée par les différents acteurs impliqués dans la lutte contre les VBG est la question sécuritaire. Par exemple à Bambari, l'OIM a suspendu ses activités durant les mois de mai et juin 2018 et janvier et décembre 2019 à cause de l'insécurité régnante. Le 1er décembre 2019, 300 balles ont été tirées, des grenades anti-char ont été lancées et 3 roquettes tirées. En outre, les déplacements dans la Ouaka nécessitaient la présence d'une escorte. Les autres difficultés mentionnées sont :

- Mauvaise qualité des matériels trouvés sur place ;
- Absence de main-d'œuvre de qualité ;

Méfiance entre les communautés.

Ce résultat n'ayant de cible, il n'a pas été possible de calculer le taux de réalisation, mais au regard des résultats atteints, les consultants considèrent que cet objectif est pleinement atteint.

6.2.8. Accès aux services sociaux de base

Résultat 4.1: 50 000 membres de la communauté (au moins 50 % de femmes) utilisent les infrastructures communautaires améliorées et les installations de base dans les cinq communautés sélectionnées

Les résultats atteints sont :

- 10 000 personnes ont accès à de l'eau potable grâce à la réhabilitation de 20 points d'eau dans les villages ciblés par le projet.
- Plus de 1 800 élèves de six écoles ont accès à un assainissement amélioré dans leur environnement scolaire.
- Environ 300 patients par jour ont accès à un assainissement amélioré au centre de santé de Zéré suite à la construction de latrines.
- 600 familles (de trois villages) ont été sensibilisés sur l'utilisation des latrines traditionnelles selon l'approche Assainissement Total Piloté par la Communauté (ATPC).
- Trois comités locaux de suivi ont été mis en place à Zéré, Boubou et Benzewesse pour permettre de faire le suivi des activités et de donner des orientations pour améliorer les interventions.

Pour la deuxième année de mise en œuvre, le projet s'est étendu sur le plan géographique et sur le plan thématique : les localités de Kaga Bandoro ont été ciblées tout comme les aspects VIH ont été abordés.

Ainsi, 3,000 personnes dans la commune de Ndenga ont accès à l'eau grâce à la réhabilitation de 6 points d'eau et 1,800 élèves de la même commune ont été sensibilisés sur les maladies d'origine hydriques.
143 personnes ont été sensibilisées sur les enjeux liées à la préservation de la qualité de l'eau

Pour chacun des points d'eau réhabilités un comité a été mis en place et formé. Chaque comité est constitué de 5 membres dont 2 femmes et 3 hommes. Ces comités dotés de matériels de maintenance en collaboration avec les artisans réparateurs doivent être en mesure d'intervenir sur les pompes en cas de panne légère ou de se référer aux artisans réparateurs en cas de pannes plus graves.
Trois séances de sensibilisation sur l'importance des latrines traditionnelles et l'opération village propre ont été réalisées respectivement dans les villages Boubou, Zéré, Benzawesse, où 600 familles ont été sensibilisées sur l'utilisation des latrines.

L'activité de **mise en place d'un système de contrôle de la qualité de l'eau** a été réalisée par la Direction Générale des Ressources Hydrauliques (DGRH) dans l'Ouham et a permis de sensibiliser et de former plus de 143 personnes sur les enjeux liées à la préservation de la qualité de l'eau. Ces personnes ainsi sensibilisées travailleront de concert avec la Direction Régionale des Ressources Hydrauliques (DRRH) basée à Bossangoa pour le suivi de la qualité de l'eau. Ces personnes vont relayer les informations de la perception des populations sur la qualité de l'eau et informer la DRRH pour les actions à prendre.
Les comités à mettre en place l'ont aussi été conformément au plan de travail conjoint.

Le nombre total de personnes touchées a été estimé par les consultants sur la base des informations fournies par l'UNICEF à 89943 soit un taux de réalisation de 179,9%.

Résultat 4.2: 4.000 bénéficiaires touchés par les conflits et d'autres groupes vulnérables ont un accès sécurisé aux services conseils de dépistage, aux opportunités de traitement des infections et au traitement antirétroviral (ARV) pour le VIH et le sida dans les communautés ciblées

50 PVVIH dont 20 femmes enceintes, 14 femmes allaitantes, 5 hommes et, 11 accompagnants d'enfant ont été sensibilisés sur le dépistage, l'observance du traitement et l'annonce des résultats pour les enfants et les adolescents;

Quinze (15) conseillers en dépistage ont été formés sur les techniques et stratégies du Conseil Dépistage Volontaire basées sur le modèle différencié de soins.

Le Réseau Groupe de Soutien PTPE dans l'Ouham et la Nana Gribizi a formé 207 personnes de mouvements d'adolescents et jeunes (100 dans la Nana Gribizi et 107 dans l'Ouham) sur le VIH, les infections sexuellement transmises (/IST), la santé de la reproduction (/SR), l'hygiène et la cohésion sociale.
Cinq séances de sensibilisation de porte-à-porte sur l'insalubrité et le VIH/SIDA ont été organisées à Bossangoa par les mouvements des jeunes protestants dénommé Jeunesse Evangélique Africaine (JEA) de l'église des frères, des jeunes catholiques appelé Jeunesse Étudiante Chrétienne (JEC) et l'association des jeunes pousseurs.

Par ailleurs le partenariat entre l'UNFPA et la Croix Rouge Française a permis de former 15 conseillers en dépistage sur les techniques et stratégies du Conseil Dépistage Volontaire basées sur le modèle différencié de soins et 12 prescripteurs d'Anti-Retroviraux (ARV) de Bangui, Kaga –bandoro, Bamba ont été formés sur la prise en charge globale des personnes vivant avec le VIH et le SIDA (PVVIH), ciblant les jeunes basés sur l'approche différenciée.

UNFPA a aussi formé 35 pairs éducateurs en santé sexuelle et reproductive dans la préfecture de Ouaka (Bambary, Ippy, Bakala, Grimari, Kouango, Ndassima, Boyo et Ngakobo) pour promouvoir les droits sexuels et reproductifs et la lutte contre la mortalité maternelle parmi les jeunes dans ces localités.

UNFPA a aussi formé 150 autres pairs éducateurs et 35 personnes dont 10 animateurs radio d'émissions destinées aux jeunes afin qu'ils mènent des activités de sensibilisation sur l'utilisation des services de santé maternelle en milieu jeune et sur les questions de santé sexuelle et reproductive des populations en général.

Quatre-vingt-neuf (89) kit 2A (accouchement hygiénique individuel) ont permis d'assister17.750 accouchements simples et des d Dispositifs Minimum d'Urgence pour la Santé sexuelle et Reproductive (DMU/SR) ont été déployés pour réduire la mortalité et morbidité maternelle et néonatale lors des situations de crises.

Un total de 21.131 personnes ont été touchées pour une cible de 4000 soit un taux de réalisation de 528,3%

Résultat 4.3: 4.500 élèves (2.500 garçons et 2.000 jeunes filles) sont sensibilisés aux maladies causées par la mauvaise qualité de l'eau potable dans ces communautés

4 262 élèves (sur les 4 500 prévus), dont 2 377 filles, ont été sensibilisés sur les maladies hydriques, l'hygiène alimentaire et corporelle.

Les moniteurs ont animé des séances de sensibilisation dans les différentes écoles existantes dans les localités concernées par le projet. A Bossangoa et à Zéré, ils ont réalisé six (6) séances de sensibilisation sur les maladies hydriques mais aussi sur l'Hygiène alimentaire et corporelle. Ces activités de sensibilisations ont ciblé les populations bénéficiaires des points d'eau et les élèves, soit environ 12 400 personnes.

Le taux de réalisation est donc de 94,7%.

Il faut noter que UNICEF a indiqué après lecture du rapport provisoire que les résultats atteints par UNICEF sont actuellement plus élevés puisque des activités ont été menées après la date du rapport d'activité fourni par UNICEF aux consultants (25mars 2019) et qui est la source des données utilisées dans le présent rapport d'évaluation.

Résultat 4.4: Les bénéficiaires (5.000 hommes et 5.000 femmes) dans les zones d'intervention sont sensibilisés aux problèmes de santé maternelle et infantile et de nutrition.

Les résultats obtenus :

- 1180 personnes sensibilisées sur l'importance de l'utilisation des services de santé maternelle, la planification familiale et les droits sexuels et reproductifs ;
- 225 relais communautaires en santé de la reproduction et de lutte contre l'excision et les inégalités de genre sont engagés et diffusent des informations auprès de leurs pairs sur l'importance de l'utilisation de services de santé maternelle et les droits sexuels et reproductifs ;
- L'UNICEF a sensibilisé plus de 100,000 personnes sur la nutrition et la santé maternelle et infantile à Bossangoa et Kaga Bandoro.

Le nombre total de personnes touchées est de 101405. La cible étant de 10.000, le taux de réalisation est de 1014, 05% ;

Les défis rencontrés pour atteindre ces résultats sont :

- Malgré les séances de sensibilisation sur l'entretien et la bonne utilisation des points d'eau, beaucoup de bénéficiaires ne respectent pas les règles d'usage des points d'eau ;
- Absence de matériaux (agrégats) pour les différentes constructions dans les villages d'intervention, ce qui a augmenté leurs coûts d'achat ;
- Dégradation avancée des routes et difficultés d'accès aux zones d'intervention ;
- L'insécurité a été un obstacle pour les missions de terrain, notamment dans la Nana Gribizi. La question de sécurité est particulièrement cruciale puisque le type d'activité menées par l'UNICEF

requiert une longue présence sur le terrain ce qui n'est pas toujours possible compte tenu de la volatilité de la situation sécuritaire.

6.2.9. Les facteurs de succès

Le recours à des expériences passées qui ont réussi. Par exemple pour le profilage des bénéficiaires, la collecte de données a été faite par les enquêteurs assistés des mobilisateurs communautaires en utilisant le même questionnaire utilisé pour le projet Japon 2 (L'outil de collecte a été la fiche proposée par le PNUD au cours du projet FSJ2).

L'approche sécurité humaine qui a permis de tacler les multiples problèmes auxquels sont confrontés les populations après les crises de manière coordonnée. En effet, « *la Commission sur la Sécurité Humaine (CSH) soutient que le besoin d'un nouveau paradigme de sécurité lié à deux séries de dynamiques :* ***Premièrement****, la sécurité humaine est nécessaire pour répondre à la complexité et à la corrélation des menaces de sécurité aussi bien anciennes que nouvelles – de la pauvreté chronique et persistante à la violence ethnique en passant par la traite des êtres humains, les changements climatiques, les pandémies, le terrorisme international et les ralentissements économiques et financiers soudains. De telles menaces ont tendance à prendre des dimensions transnationales et à dépasser les notions traditionnelles de sécurité qui portent uniquement sur les agressions militaires extérieures et* ***deuxièmement****, la sécurité humaine est requise en tant qu'approche intégrale utilisant la large gamme de nouvelles possibilités pour aborder ces menaces de façon intégrée. Les menaces à la sécurité humaine ne peuvent pas être abordées uniquement à travers des mécanismes traditionnels. En revanche, elles demandent un nouveau consensus qui reconnaisse les liens et la corrélation entre le développement, les droits de la personne et la sécurité nationale* ».

En dehors du PNUD et de l'OIM, les points focaux des agences sont restés les mêmes, ce qui a facilité le suivi et aussi l'assurance de la mémoire institutionnelle.

6.2.10. Les facteurs qui ont contribué aux difficultés de certaines activités

Pour un projet pilote, le nombre d'agences impliquées était trop élevé, ce qui a posé quelques défis dans la synergie de certaines activités. La plupart des agences ayant des ministères techniques partenaires différents, le nombre d'interlocuteurs étaient aussi élevé du côté gouvernemental ce qui n'a pas facilité la pleine participation de tous les ministères au niveau central.

- L'insécurité a joué négativement sur l'efficacité du projet dans certains cas (réalisations pillées ou détruites, impossibilité d'accès à certains sites notamment Kaga Bandoro et le 3emme arrondissement de Bangui ;
- Dans certaines zones, les consultants ont appris que des kits remis se retrouvaient sur le marché le lendemain. Les causes probables identifiées par les consultants sont :
  - ✓ Mauvaise identification de certains bénéficiaires. Si un bénéficiaire sélectionné n'a pas besoin ce type d'appui, il/elle peut facilement revendre son kit ;
  - ✓ Besoin urgent de cash : Compte tenu de la situation de précarité dans laquelle se trouve les populations, un besoin urgent de cash peut les pousser à revendre leurs kits ;
  - ✓ Mauvais choix des AGR : Malgré les formations et l'encadrement technique des futures bénéficiaires, certains n'ont pas fait le bon choix et peuvent décider de revendre le kit pour se réorienter sur une autre activité ;
  - ✓ Réticence à faire face aux difficultés que pourraient engendre les AGR : Certains bénéficiaires n'étaient pas suffisamment préparés à faire face aux contraintes liées à la mise en œuvre d'une AGR et décident donc d'abandonner.

Au niveau de l'efficacité, la conclusion est que malgré l''insécurité qui a joué négativement sur l'efficacité du projet dans certains cas (réalisations pillées, détruites, impossibilité d'accès à certains sites notamment Kaga Bandoro et le 3ème arrondissement de Bangui), la grande partie des résultats escomptés ont été atteints et même souvent dépassés.

Par ailleurs la théorie de changement formulée par les consultants à savoir « Si les jeunes filles et garçons et les anciens combattants femmes et hommes sont conscients de l'importance de l'approche de la sécurité humaine, ils seront moins enclins à prendre les armes, ils s'engageront dans des causes plus nobles telles que la promotion de la cohésion sociale et la construction communautaire » s'avèrent valables surtout pour ceux qui ont réussi dans leurs activités génératrices de revenu et pour les membres des groupes armés qui se sont maintenant engagés dans la lutte contre les VBG. Néanmoins, il faut prendre en compte le fait que toutes les activités visant un changement de comportement et d'attitude doivent s'inscrire dans la durée afin d'obtenir des effets pérennes.

6.3. Efficience

Le projet a été co-financé par le Fonds d'Affectation Spéciale des Nations Unies pour la Sécurité (FASNUS) plus connu sous son sigle anglais de UNTFHS (United Nations Trust Fund for Human Security) à hauteur de 2.022.393 USD et les six agences impliquées avec un montant de 2. 290.503 USD soit un total de4.312.896 $US.

Comme l'exige les directives de UNTFHS, l'option de gestion des fonds parallèles a été adopté c'est-à-dire que chaque organisation utilise ses ressources (y compris les fonds provenant de UNTFHS) pour des résultats communs et gère ses propres activités dans le cadre du plan d'action commun et du budget qui est associé. Les organisations participantes recouvrent les coûts indirects selon leurs règles et procédures financières.

A la date du 31 août 2018, le taux d'utilisation des fonds UNTFHS était de 44 % représentant une dépense de 1,914,396 USD. Le PNUD en sa qualité d'organisation chef de file, a donc requis, après consultation avec toutes les agences impliquées, une reprogrammation des fonds compte tenu des questions d'insécurité qui ont empêché la mise en œuvre des activités dans certains zones comme Kaga Bandoro et l'arrondissement 3 de Bangui.

Au 31décembre 2018, la situation financière avait déjà évolué et se présentait comme suit.

Tableau 12: Situation financière 2018[3] (Les montants mentionnés concernent les dépenses certifiées de la période du 01 janvier au 31 décembre 2018)

Organisme d'exécution	Budget approuvé (USD)	Total des fonds reçus de UNTFHS (USD)	Cofinance ment (USD)	Dépenses à ce jour sur les fonds reçus de UNTFHS (USD)	Solde des fonds reçus de UNTFHS (USD)	Taux d'utilisation des fonds reçus de UNTFHS (%)
FAO	378.18,25	204.638	377.2 35	247.804	(43.166)	121
OIM	356.010,40	169.371,11	289.980	148.998,89	20.372,22	88
ONU Femmes	101.810,50	54.987	40.000	53.726.92	532	99,99
PNUD	551.221,20	311.568	940.330	242.942.09	68.627	78
UNFPA	316.413,10	171.323,59	255.800	145.107.52	26.216,07	85
UNICEF	318.701,29	159.350	308.158,33	173.526.88	14.176	109
Total	**2,022,392,73**	**1,071,238**		**1.012.147**	**57.878.61**	96,83

Le projet ayant été opérationnellement clôturé, certaines agences ont déjà élaboré leurs rapports finaux, ce qui a permis aux consultants d'avoir certaines informations pour 2019 :

UNICEF : Selon des chiffres fournis par l'UNICEF, sur un montant total reçu de 318,701.29 USD, l'UNICEF a dépensé 215,704 USD soit un taux d'utilisation de 67,68 %.

[3] Source : Rapport annuel 2018

FAO : A la date du 27 novembre 2019, sur un montant total reçu de 378218 USD, la FAO a dépensé 307, 957 USD soit un taux d'utilisation de 81, 4%.

Les montants alloués sont insuffisants vu le grand nombre de bénéficiaires potentiels, cependant les agences ont su trouver des solutions pour optimiser des résultats probants. Par exemple, en plus des fonds reçus de UNTFHS (101,810.50 USD) et de ses propres fonds (51,251.00 USD), ONU Femmes a mobilisé des ressources supplémentaires de 44,800.00 USD auprès de UNAIDS/UBRAF[4] (Unified Budget, Results and Accountability Framework/ Cadre unifié du budget, des résultats et des responsabilités, ce qui lui a permis d'atteindre des résultats au-delà des résultats escomptés mais aussi de mener des activités non programmées dans le document du projet.

Au niveau de la FAO, l'alignement des activités du projet sur l'approche programmatique de la FAO a permis de faire des achats groupés, ce qui a permis de minimiser les coûts. Pour ce qui est du PNUD, le projet n'a pas recruté tout le personnel prévu ni acheté le véhicule mais a eu recours aux structures et à la logistique existantes pour appuyer le coordonnateur du projet. Si cette option a permis de faire des économies, elle a augmenté la charge de travail du coordonnateur, impacté négativement les activités de coordination et a parfois ralenti l'exécution de certaines tâches.

De façon générale, l'intégration des activités du projet dans les activités normales des agences a permis d'optimiser l'utilisation des fonds alloués grâce à l'appui apporté par d'autres sections/départements des organisations comme par exemple les services de suivi-évaluation, certains sections techniques, etc. Dans certains cas, le projet s'est basé sur des initiatives existantes, ce qui s'est révélé une bonne option car cela a permis d'obtenir les résultats escomptés dans un temps plus court.

Enfin, il faut noter que plusieurs mouvements sont intervenus au niveau du siège de UNHSTF en ce qui concerne les chargés de programme, ce qui a entraîné des problèmes de communication entre l'unité UNHSTF et les agences, créant parfois des incompréhensions car les nouveaux chargés de programme n'étaient pas toujours au courant de changements soumis et approuvés et refusaient donc de valider certains états financiers avec pour conséquence des retards dans les décaissements entraînant un ralentissement de la mise en œuvre des activités. Il fallait donc à chaque fois présenter la preuve de l'approbation de ces changements par UNTFHS avant que le problème ne soit résolu.

En ce qui concerne l'efficience, l'intégration des activités du projet dans les activités normales des agences et la capitalisation d'initiatives réussies a permis d'optimiser l'utilisation des fonds alloués mais les montants alloués étaient insuffisants vu le grand nombre de bénéficiaires potentiels.

6.4. Durabilité

La stratégie de mise en œuvre du projet qui a consisté à impliquer de multiples acteurs allant des autorités administratives aux membres des communautés en passant par des ONG, des associations locales, permet de dire que les activités de sensibilisation pourront continuer même sans un appui du projet. Par ailleurs les milliers de personnes sensibilisées et/ou formées, les formations de formateurs réalisées que ce soit en matière de lutte contre les VBG ou pour les activités génératrices de revenu serviront à garantir une pérennité des effets du projet.

Des mesures ont été prises par la plupart des acteurs pour assurer la durabilité des effets du projet. On peut citer à titre d'exemples :

- L'intégration du projet dans des initiatives existantes amplifie la pérennité ;
- Formation des mobilisateurs communautaires ;
- La collaboration avec les directions techniques régionales ;
- Le recours à des organisations locales pour la mise en œuvre de certaines activités ;

[4]Les fonds provenant de ONUSIDA/UBRAF/ Cadre unifié du budget, des résultats et des responsabilités est un instrument de l'ONUSIDA pour maximiser la cohérence, la coordination et l'impact de la riposte des Nations Unies au sida en combinant les efforts des Cosponsors des Nations Unies et du Secrétariat de l'ONUSIDA.

- Les activités de sensibilisation et de formation entreprises à l'attention des bénéficiaires mais aussi des bénéficiaires ;
- Suivi post projet assuré par certains des partenaires de mise en œuvre.

Enfin, il faut noter l'élaboration de la stratégie nationale de lutte contre les VBG ainsi que de son plan d'action comme un élément clé de durabilité pour ce qui est de la lutte contre les VBG. Cependant, l'aspect de la lutte contre les VBG qui méritent une attention particulière afin d'assurer la durabilité des effets est la prise en charge médicale des victimes de VBG. Sans les ressources financières, cette activité risque de s'arrêter dès la fin du projet. En effet il faut noter que ces victimes n'ont pas systématiquement été prises en compte dans les activités AGR afin de leur permettre de faire face aux couts de cette prise en charge grâce à leurs propres revenus.
Pour les AGR, un suivi au-delà de la fin du projet s'avère nécessaire. Certains partenaires de mise en œuvre qui ont inclus les activités du projet dans leur propre programmation pourront continuer à le faire sans problème mais il est fort probable que certains partenaires ne puissent pas le faire faute de moyens financiers.

Cependant, il existe des points faibles ou à améliorer pour assurer une réelle pérennité des acquis du projet:

- Les acquis restent à être consolidés sinon leur durabilité pourrait être compromise ;
- L'instabilité/l'insécurité demeure des risques pour la durabilité
- Durée du projet (2 ans) trop courte pour s'assurer d'une réelle durabilité surtout en ce qui concerne les questions de changement de mentalité dont la résolution est une œuvre de longue haleine.

En résumé, compte tenu des questions de sécurité et de la nécessité de mener les activités de sensibilisation sur une longue durée (au moins cinq ans) il existe une probabilité moyenne que les effets du projet ne soient pas durables. Cependant, la plupart des acteurs ont pris des mesures pour assurer la durabilité : A titre d'exemples, il y a l'élaboration de la stratégie nationale de lutte contre les VBG accompagnée d'un plan d'action, la mise en place des comités de lutte contre les VBG au niveau de quelques préfectures et arrondissements et le renforcement du système de collecte et de gestion des données sur les VBG. Ces acquis restent à être consolidés pour assurer une pleine pérennité des effets du projet.

6.5. Coordination

Lors de la réunion du comité d'évaluation du projet, le premier coordonnateur du projet, répondant à une question sur le mécanisme de coordination du projet, a déclaré « *la coordination se fera au niveau des zones de mise en œuvre pour que les interventions s'adaptent à la réalité du terrain. Afin d'éviter les doublons, il est important de connaître qui sont les acteurs déjà présents et où des activités supplémentaires peuvent être complémentaires et avoir une valeur ajoutée. Au niveau de chaque zone une agence est désignée pour assurer le lead local des activités du projet. S'agissant de la coordination avec le Gouvernement, un dialogue sera engagé pour intégrer une structure existante et éviter d'en créer une nouvelle. Il existe déjà des groupes thématiques au niveau du RCPCA.* »

Lors de la mise en œuvre effective, la qualité de la coordination et de la synergie entre les six agences impliquées mais aussi entre les différents acteurs du projet est diversement appréciée car la nature du projet conjoint dont les activités sont exécutées directement par les différentes agences du système des Nations-Unies et leurs partenaires de mise en œuvre a posé des défis de coordination, de suivi et de rapportage. Cependant, les six agences impliquées ont toutes indiqué que la coordination du projet située au PNUD, les différents acteurs rencontrés ont indiqué que des efforts ont été faits pour assurer une coordination efficace. Pour illustrer leurs dires, ils ont cité la tenue des réunions des points focaux des agences, et des ministères, des formations pour expliquer la notion de sécurité humaine a l'intention des différentes parties prenantes, des réunions pour discuter des difficultés rencontrées et même des missions conjointes de terrain. Il faut aussi ajouter que certaines des six agences ont travaillé, dans le cadre des

différents clusters sectoriels, avec d'autres agences non impliquées dans le projet évalué. Les exemples incluent la FAO avec le PAM, l'ONU Femmes avec l'ONUSIDA.

Il faut néanmoins relever le fait que les changements de points focaux au niveau de certaines agences (Quatre différents points focaux au niveau de l'OIM par ex) a eu parfois un effet négatif sur la coordination car cela posait parfois des problèmes de mémoire institutionnelle. Cependant, cette situation a été atténuée par la présence d'un membre du personnel de l'OIM qui a appuyé les différents points focaux et a participé à la mise en œuvre du projet du début jusqu'à la fin.

L'autre point noté au niveau de la coordination inter-agence, même s'il s'agit d'une remarque non spécifique au projet évalué) est le fait que les bureaux projets du PNUD ont déploré que les experts des différents projets communiquaient directement avec leurs coordonnateurs à Bangui sans que le bureau régional ne soit nécessairement informé, ce qui ne leur permettait pas de faire un bon suivi de ces projets.

Au niveau des activités de suivi, malgré l'existence d'un plan conjoint de suivi, chaque agence a mis en œuvre ses activités de suivi. Cela peut s'expliquer en partie par l'absence d'un responsable de suivi au niveau bu bureau du Coordinateur du système des Nations. Un responsable vient d'être recruté et cela devrait faciliter à l'avenir un meilleur suivi conjoint de ce genre de projet. La coordination du projet a procédé à un renforcement des capacités des membres de comité technique de suivi constitués des points focaux des agences des Nations Unies et des ministères sectoriels, institutions publiques, associations et organisations de la société civile sur l'approche de sécurité humaine, de gestion axée sur les résultats, la planification stratégique et opérationnelle, le suivi évaluation et la reddition des comptes et la redevabilité.

Pour ce qui est de la coordination avec la partie nationale, les agences ont indiqué que cela s'est bien passé avec les différentes directions régionales même si certaines de ces directions ont indiqué aux consultants lors de mission de terrain n'avoir jamais entendu parler du projet. Cela pourrait s'expliquer selon certains acteurs par les mouvements fréquents de personnel au niveau de ces directions. En effet, les participants ont pu voir sur des listes de participation à des réunions, sur des photos ou dans des rapports soumis par les partenaires de mise en œuvre que les différentes directions techniques ont été impliquées dans le projet. A titre d'exemple on peut citer la direction en charge de l'hydraulique qui a travaillé avec l'UNICEF, les directions en charge de l'agriculture et de l'élevage ont travaillé avec la FAO, les directions en charge des Affaires sociales ont collaboré avec le FNUAP.

L'APSUD a aussi relevé sa forte collaboration avec les autorités régionales. Ainsi, l'ONG cite des partenaires comme les autorités locales (chefs de quartier/ chefs de groupe, les maires de Bambari, de Pladama Ouaka et de Maloum), l'Agence Centrafricaine pour le Développement Agricole (ACDA), l'Agence Nationale de Développement de l'Elevage (ANDE) et le Centre régional EST des Affaires Sociales). Les autorités locales ont appuyé le projet dans la mobilisation sociale. Elles ont présidé tous les ateliers et réunions communautaires organisés par le projet et ont assisté à quelques sessions d'accompagnement des associations. L'ACDA a mis à la disposition d'APSUD un technicien agronome qui a mené le diagnostic des associations qui font l'agriculture comme activité principale, et qui forme et suit ces bénéficiaires sur plan technique en agriculture (culture vivrière et maraichère).
Comme ACDA, l'ANDE aussi a proposé un technicien qui travaille en commun accord avec l'ingénieur vétérinaire d'APSUD et qui organise et anime les séances de formation, de partage d'expériences et de suivi des bénéficiaires faisant l'élevage de porcs.
Enfin, le technicien des Affaires Sociale continue à apporter son appui au projet à travers l'appui organisationnel. Il travaille avec le chef de projet pour le suivi des papiers des associations au niveau de la préfecture de la Ouaka, et assiste l'équipe du projet dans les séances d'accompagnement en termes de la qualité des comptes rendus et rapports des réunions et de gestion des ressources.
Ce partenariat a eu un impact fort et appréciable sur le résultat obtenu et favorise aussi la pérennisation des acquis du projet car le projet va finir mais ces ressources sont toujours là et continueront à travailler avec ces bénéficiaires.

La MINUSCA a apporté un soutien au projet en matière de sécurisation, de logistique, de transport, d logement et de mobilisation de ressources. Le projet a également eu accès à la radio de la MINUSCA pour faire passer des messages. Au niveau de l'UNESCO, il n'ya pas eu d'appui particulier puisque l'UNESCO n'a jamais signé le document de projet.

Au niveau central, il y a eu également une certaine collaboration avec les ministères techniques même si cela était moindre par rapport à la coordination avec les directions régionales. Lors d'une réunion au Ministère du Plan, les consultants ont été informés que le projet était d'un grand intérêt car ce projet est venu donner un nouveau souffle aux villes dans lesquelles il a été mis en œuvre.
Le Ministère en charge du Plan a également indiqué que le ministère s'est assuré de la synergie entre les organes de l'Etat mais aussi du suivi des activités et des décaissements. A cet effet, le ministère du Plan convoquait les ONG de mise en œuvre pour assister aux différents séminaires et formations sur la gestion des projets (séminaire sur la planification stratégique et opérationnelle ; séminaire sur le suivi-évaluation, reddition des comptes et redevabilité, la gestion axée sur les résultats, etc.
Le partenariat avec les parties prenantes s'est renforcé à travers des mécanismes de concertation et de suivi du projet à tous les niveaux (central et local). Le ministère de l'Économie, du Plan et de la Coopération étant le point focal du gouvernement, sont engagés avec d'autres départements (Ministère de l'Agriculture et du Développement Rural, Ministère des Affaires Sociales et de la Réconciliation Nationale (chargé des questions liées au genre) ; Ministère de la Jeunesse et de la Culture ; Ministère de la Sécurité Publique, de l'Immigration et de la Migration ; Ministère de la Santé et des ONG (nationales et internationales).
Ce partenariat est renforcé par l'implication de la MINUSCA, l'UNESCO, des autorités locales, des services déconcentrés de l'État et des partenaires d'exécution du démarrage des activités jusqu'à leur exécution.

Les réunions du comité de pilotage se sont également tenues et les consultants ont pu constater au moins un PV de réunion signé.

Lors de la visite de terrain à Bambari, les consultants ont été informés de la mise en place de cinq (5) Comités de pilotage du projet à Bambari, Alindao-Kouango, Grimari-Ouabe, Baka-Aviation, et Dassima. Chaque Comité comprend 13 membres qui sont habilités à prendre des décisions sur les activités du projet. Ces Comités ont été formés sur la capacité d'autogestion de la communauté avec des thématiques sur le vivre ensemble, la coexistence pacifique et la cohésion sociale

Le maire du 4 ème arrondissement que les consultants ont également rencontré a indiqué qu'elle était informée du projet et qu'elle a été associée aux activités. Elle trouve que le projet a réussi à « *mettre ensemble les groupes armés et la population autour d'une même table pour un dialogue franc et sincère et que les résultats sont visibles* ». Pour elle, le projet est bon mais sa durée était trop courte alors que d'autres jeunes souhaitaient en bénéficier. Le maire s'est dit satisfaite en général des résultats atteints par le projet mais a exprimé son insatisfaction concernant la stratégie de mise en œuvre de certaines agences. Elle a trouvé que certaines activités qui auraient pu être confiées directement à la mairie, ont été sous-traitées entrainant des résultats pas toujours à la hauteur des attentes et même des vols d'équipement fournis par le projet. Cependant, il n'est pas clairement apparu si les griefs étaient spécifiquement liés au projet de « Sécurité Humaine » ou à l'ensemble des projets exécutés par des agences des Nations Unies au niveau de l'arrondissement. Les consultants ont pu vérifier par la suite que certaines activités citées ne faisaient pas partie du projet en cours d'évaluation.

Pour la synergie des actions, cela a bien fonctionné pour certaines activités entre le FNUAP et l'ONU Femmes. Puisque les deux agences travaillaient sur des activités similaires à savoir la lutte contre les VBG, elles se sont partagé les cibles : Ex combattants pour UNFPA et les forces de défense et de sécurité (FDS)/Leaders communautaires pour l'ONU Femmes et les zones à couvrir : 3 ème, 4 ème arrondissement et Bambari pour l'ONU Femmes et Bossangoa et Kaga Bandoro pour UNFPA. Cependant à la suite de la fermeture du bureau UNFPA à Bossangoa, cette localité a été cédé à ONU Femmes.

En revanche, les consultants ont noté que la mise en œuvre du projet ne s'est pas toujours réalisée de façon synergique. A titre d'exemple, des femmes victimes de VBG identifiées par des agences travaillant sur les VBG, n'ont pas été nécessairement prises en compte par les agences travaillant sur les AGR alors que cela aurait facilité la prise en charge de ces femmes après la fin du projet. Deux agences ont également signalé le fait qu'elles n'ont jamais reçu un manuel sur les VBG qui devrait être élaboré par une des agences impliquées alors que les consultants ont eu la preuve que le manuel a été élaboré puisqu'ils ont reçu une copie.

Pour ce qui est des différents partenaires de mise en œuvre, ils ne coordonnaient pas nécessairement leurs activités sur le terrain. En effet, lors des entretiens avec les agences des Nations Unies, un des points focaux a indiqué aux consultants que les comités locaux de coordination mis en place n'étaient pas fonctionnels et que ces comités n'avaient pas été mis en place dans certaines zones.
Nonobstant les limites signalées, les agences impliquées ont indiqué que cette expérience a été enrichissante en ce sens qu'elle leur a permis de mieux se connaitre en travaillant ensemble. La valeur ajoutée de cette approche holistique est qu'elle a permis à des agences des Nations Unies de mettre en œuvre un projet conjoint de manière plus ou moins coordonnée tout en restant fidèle à leurs mandats respectifs.
Pour la coordination et la synergie, l'appréciation des consultants est qu'elles sont satisfaisantes pour certaines agences et faible pour d'autres. En plus, plus de ressources devraient allouées à cet aspect dans un futur projet similaire.

6.6. Enseignements tirés

Quelques enseignements tirés du projet sont :

- Le projet a suscité de l'engouement dans les localités concernées ce qui a facilité la mobilisation communautaire et la participation des populations;
- Le grand nombre d'acteurs impliqués dans le projet (Agences des Nations Unies, ministères, ONG internationales et nationales de mise œuvre, structures déconcentrées de l'état, autorité locales et leaders communautaires) a rendu difficile la coordination de certaines activités ;
- La sensibilisation sur les VBG, bien qu'étant une œuvre de longue haleine, s'avère une approche efficace puisque des signes de changement positifs sont déjà visibles ;
- La mise en œuvre des activités liées à l'approvisionnement en eau potable ont les plus difficiles à mettre en œuvre dans une situation de sécurité volatile car elles requièrent du matériel lourd et un séjour prolongé sur le terrain alors que les activités de formation ou de sensibilisation peuvent être facilement réalisées pendant de courtes périodes d'accalmie ;
- Le choix des partenaires de mise en œuvre basé dans les zones d'intervention a permis de renforcer l'encadrement et le suivi de proximité ;
- Les bénéficiaires d'AGR sans qualifications ont tendance à opter pour les activités très peu productives et faiblement rémunératrices, notamment le petit commerce ;
- Les bénéficiaires qui se sont engagés dans des AGR collectives ont eu l'opportunité de formations, de renforcement de capacités technique leur permettant une certaine autonomisation alors que ceux qui ont opté pour des AGR individuels n'ont pas bénéficié de ce genre d'appui.

6.7. Conclusions et recommandations

6.7.1. Conclusions

Le projet a réussi à démontrer que l'approche de sécurité humaine est très pertinente pour une situation post-crise comme celle de la Centrafrique. Malgré un faible budget et une situation sécuritaire volatile, le projet a réussi à atteindre des résultats probants allant même au-delà des attentes (Voir tableau 13)

Tableau 13. Taux de réalisation du projet

Résultats attendus	Taux de réalisation et Commentaires
Activités génératrices de revenu	
Résultat 1.1: Un total de 4750 bénéficiaires (50% d'hommes, 50% de femmes) issues de groupes vulnérables et affectés par les conflits sont identifiés afin qu'ils puissent bénéficier des moyens de subsistance divers et des activités génératrices de revenus.	Avec une cible de 4750 et un total de 4360 personnes identifiées et profilées, **le taux de réalisation est de 113,7%** pour le nombre total de personnes touchées et de **91, 8%** pour le nombre de bénéficiaires ayant reçu diverses formations leur permettant de lancer ou de relancer des activités économiques.
Résultat 1.2: Un total de 4.750 bénéficiaires (50 % d'hommes, 50 % de femmes) touchés par des conflits et d'autres groupes vulnérables reçoivent un soutien pour le renforcement des capacités et pour la génération de revenus, la promotion des moyens de subsistance et les activités de relance économique, y compris les chaînes de valeur agricoles	La cible pour les AGR non agricoles étant de 1750, **le taux de réalisation est de 163, 4 %**
	La cible pour les AGR agricoles étant de 3000 et le nombre de bénéficiaires est de 3000, ce qui donne **un taux de réalisation de 100%**
Lutte contre les VBG	
Résultat 2.1: Les leaders communautaires, y compris les jeunes, les femmes, les religieux et les chefs traditionnels et les membres, sont formés et engagés dans le renforcement de la confiance et la promotion des méthodes traditionnelles de résolution des conflits et de la réconciliation, et les stratégies de communication sont renforcées.	Ce résultat n'ayant de cible chiffrée, il n'a pas été possible de calculer le taux de réalisation, mais au regard des résultats atteints, les consultants considèrent que cet objectif est pleinement atteint
Résultat 2.2 : Des comités locaux de sécurité sont établis et formés dans deux districts de Bangui.	Les consultants n'ont pas trouvé d'information sur ce résultat et concluent donc que ces comités n'ont pas été mis en place
Résultat 3.1: La sensibilisation est améliorée parmi les leaders communautaires, les ex-combattants, les policiers, les membres des forces armées de la RCA et les parties au conflit sur les droits des femmes et la violence basée sur le genre; et la police et la gendarmerie dans les zones ciblées sont mieux en mesure de répondre aux cas de violence fondée sur le genre.	Ce résultat n'ayant de cible chiffrée, il n'a pas été possible de calculer le taux de réalisation, mais au regard des résultats atteints, les consultants considèrent que cet objectif est pleinement atteint
Résultat 3.2: Une assistance médicale et un soutien psychosocial sont fournis à 1 000 femmes et jeunes filles touchées par la violence basée sur le genre	La cible étant de 1000 personnes et le total de personnes touchées de 12.329, **le taux de réalisation est de 1232,9 %**
Résultat 3.3: Le cadre institutionnel pour assurer une réponse globale à la violence basée sur le genre est renforcé du niveau local au niveau central et avec une implication étroite de la société civile	Ce résultat n'ayant de cible chiffrée, il n'a pas été possible de calculer le taux de réalisation, mais au regard des résultats atteints, les consultants considèrent que cet objectif est pleinement atteint
Accès aux services sociaux de base	
Résultat 4.1: 50 000 membres de la communauté (au moins 50 % de femmes) utilisent les infrastructures	Le nombre total de personnes touchées a été estimé par les consultants sur la base des informations fournies par l'UNICEF

communautaires améliorées et les installations de base dans les cinq communautés sélectionnées	à 89943 soit **un taux de réalisation de 179,9%.**
Résultat 4.2: 4.000 bénéficiaires touchés par les conflits et d'autres groupes vulnérables ont un accès sécurisé aux services conseils de dépistage, aux opportunités de traitement des infections et au traitement antirétroviral (ARV) pour le VIH et le sida dans les communautés ciblées	Un total de 21.131 personnes ont été touchées pour une cible de 4000 soit **un taux de réalisation de 528,3%**
Résultat 4.3: 4.500 élèves (2.500 garçons et 2.000 jeunes filles) sont sensibilisés aux maladies causées par la mauvaise qualité de l'eau potable dans ces communautés	4 262 élèves (sur les 4 500 prévus), dont 2 377 filles, ont été sensibilisés sur les maladies hydriques, l'hygiène alimentaire et corporelle. Le **taux de réalisation est donc de 94,7%.**
Résultat 4.4: Les bénéficiaires (5.000 hommes et 5.000 femmes) dans les zones d'intervention sont sensibilisés aux problèmes de santé maternelle et infantile et de nutrition.	Le nombre total de personnes touchées est de 101405. La cible étant de 10.000, **le taux de réalisation est de 1014, 05%** ; Ce taux élevé de réalisation est dû au grand nombre de personnes sensibilisées (100,000) sur la nutrition et la santé maternelle et infantile à Bossangoa et Kaga Bandoro.

Les acquis doivent être consolidés car les domaines d'activité du projet comme la relance des activités économiques ou la sensibilisation sur les violences basées sur le genre ainsi que la prévention des conflits requièrent du temps afin que les effets soient durables.
Une extension du projet ou le développement d'une phase 2 nécessitera néanmoins plus de ressources financières et humaines pour de plus grandes performances et une meilleure coordination et suivi des activités.

Les agences impliquées ont indiqué que cette expérience a été enrichissante en ce sens qu'elle leur a permis de mieux se connaitre en travaillant ensemble. La valeur ajoutée de cette approche holistique est qu'elle a permis à des agences des Nations Unies de mettre en œuvre un projet conjoint de manière plus ou moins coordonnée tout en restant fidèle à leurs mandats respectifs.

6.7.2. Recommandations

Pour les agences des Nations Unies :

- Mobiliser des ressources pour procéder à l'extension du projet ou à la mise en place d'une phase 2 afin de l'élargir à d'autres zones et renforcer les acquis car la durabilité et l'impact de toutes les activités menées ne deviennent une réalité qu'après au moins cinq années alors que le projet a été conçu pour une durée de deux ans ;
- Renforcer dans un projet futur l'équipe de gestion du projet et réduire le nombre d'agences impliquées pour accroître la synergie et améliorer la coordination ;
- Cibler un nombre restreint de zones d'intervention pour avoir plus d'impact ;
- Poursuivre le partenariat avec les ONG de mise en œuvre pour profiter de leurs expériences en cas d'extension du projet ou de mise en place d'un projet similaire ;
- Mettre en place des stratégies de communication autour du projet pour accroître sa visibilité ;
- Redéfinir l'approche de prise en charge des survivants des VBG pour la rendre plus holistique en ne se limitant pas seulement aux problèmes de santé spécifiques aux VBG.

Pour le Gouvernement :

- S'impliquer fortement et s'approprier le projet pour un meilleur suivi des activités et résultats par la réactivation du comité de pilotage et du comité technique de suivi en vue de sa visibilité auprès des ministères sectoriels, des organisations de la société civile, des services étatiques déconcentrés aux niveaux central, régional et local ;
- S'assurer de la synergie des activités à tous les niveaux (national, régional et local) afin d'optimiser les résultats.

Pour les partenaires de mise en œuvre :
- Démontrer et faire preuve de rigueur dans l'identification et le profilage des bénéficiaires en respectant les critères définis dans les contrats de collaboration ;
- Mettre l'accent sur des activités de renforcement et d'animation sur des modules porteurs sur la parité genre, les violences basées sur le genre, la promotion d'une culture de la paix, la cohésion sociale dans la mise en œuvre des interventions liées aux AGR et THIMO ;
- Renforcer les capacités des bénéficiaires potentiels d'AGR sur les aspects liés au choix du type d'AGR.

Pour le UNHSTF
S'assurer d'une bonne tenue des informations relatives au suivi du projet ainsi que d'une bonne passation des dossiers en cas de changement de chargé de programme (ou point focal)

Annexes

Annexe 1. Termes de référence de l'évaluation finale

Projet Pilote des Nations Unies pour la Cohésion Sociale, la Prévention des Conflits, la Réduction de la Violence et le Renforcement de la Sécurité humaine en faveur de la jeunesse centrafricaine.

Contexte et situation

Les violences d'octobre et novembre 2016 à Bangui et dans les autres villes du pays ont démontré la fragilité du contexte sécuritaire et politique en République Centrafricaine malgré la signature des accords du forum de Bangui. La crise en République Centrafricaine relève de la mauvaise gouvernance des gouvernements qui se sont succédé dans lesquels les groupes ethniques ont joué un rôle prépondérant. Depuis son indépendance, la République Centrafricaine est confrontée à des soulèvements populaires faute d'un partage équilibré du pouvoir.

La ségrégation des communautés a de facto conduit à des conflits intercommunaux lors de la prise du pouvoir en 2013 par un groupe rebelle installé dans le nord du pays. Ces tensions ont provoqué des violences dans tout le pays ainsi que des déplacements massifs de population. Aussi, des massacres ont été perpétrés sur la population, l'économie s'est paralysée et l'insécurité s'est généralisée sur tout le territoire. L'accord de Brazzaville qui a permis la constitution du gouvernement de transition début 2014 reconnait la nécessité d'une réconciliation et d'un dialogue national afin de renforcer la stabilité et consolider la paix en République Centrafricaine.

La reconnaissance de la nécessité d'une réforme du système de gouvernance a permis au nouveau président élu en 2016 de définir de nouvelles priorités. Le 17 novembre 2016, un plan de développement national a été présenté à la conférence de Bruxelles. Les 24 prochains mois seront cruciaux pour entamer le processus de paix. Le projet prévoit une réponse holistique et multisectorielle qui permettra de soutenir le processus de paix et de transition face à l'incertitude de la situation sécuritaire actuelle et de l'importance accordée par le gouvernement centrafricain et la communauté internationale à l'agenda sur la sécurité humaine.

L'Assemblée Générale, dans sa résolution 2149 et sa nouvelle résolution 2217 adoptée le 28 avril 2015, a voté à l'unanimité pour la protection des civils, la restauration de la paix et de la sécurité en République Centrafricaine. En septembre 2012, la résolution 66/290 votée par l'Assemblée Générale a fourni des recommandations sur les réponses à apporter aux conflits. L'approche de la sécurité humaine comprend une méthode intégrée, détaillée et centrée sur les êtres humains qui vise à améliorer le quotidien des hommes, des femmes et des enfants touchés par la crise. Elle met l'accent sur les piliers suivant : la paix, la sécurité, et le développement des droits humains.

Le projet Pilote des Nations Unies pour la Cohésion Sociale, la Prévention des Conflits, la Réduction de la Violence et le Renforcement de la Sécurité humaine en faveur de la jeunesse centrafricaine vise à consolider la paix, à assurer la stabilité sociale, à octroyer des moyens de subsistances durables aux populations vulnérables et à améliorer le niveau global de la sécurité humaine en RCA. Par ailleurs, il va contribuer à offrir aux jeunes filles et garçons les opportunités socioéconomiques et d'emplois et de formation viables, à améliorer l'accès aux services sociaux de base, à soutenir l'émancipation de la communauté et promouvoir une culture de paix en ciblant les communautés désignées comme des hotspots par le Groupe des 8.

- La création d'emplois et les moyens de subsistance dans cinq communautés ;
- Le processus d'autonomisation communautaire et la promotion d'une culture de coexistence pacifique entre les cinq communautés ciblées ;
- Sensibilisation et réduction de la VSGV

. Accès aux services sociaux de base, tels que l'eau et l'assainissement, les systèmes d'aide social et de santé des communautés participantes, ainsi que l'amélioration de la sécurité au sein de ces communautés en renforçant les capacités de la police et des communautés à alerter, identifier et répondre aux actes de violence, en particulier la violence sexuelle et basée sur le genre.

Grâce aux efforts conjoints des organes des Nations-Unies et des partenaires nationaux, le projet permettra de (i) soutenir les activités génératrices de revenus pour les jeunes et les groupes touchés par la guerre (ii) permettre aux groupes armés, aux jeunes à risques et aux femmes touchés par les conflits de recevoir un meilleur traitement contre le VIH ; (iv) d'améliorer l'accès aux infrastructures de qualité, (v) développer un cadre d'éducation civique et un programme de consolidation de la paix et de la prévention des conflits, (vii) protéger les femmes et les filles des violences basées sur le genres et apporter un soutien psychologique et médical aux victimes de ces violences. Ces objectifs spécifiques doivent contribuer aux effets ci-dessous :

- Effet 1 : Les conditions de vie de 4 750 personnes sont améliorées par des AGR (agricoles et non-agricoles) et créatrices de moyens de subsistance.
- Effet 2: Les leaders communautaires de deux arrondissements de Bangui sont formés concernant la réconciliation et la résolution des conflits et la population est sensibilisée sur ces questions
- Effet 3 : Les acteurs sont habilités et protégés contre les SVBG, la population contribue à leur prévention et 1 000 victimes reçoivent des soins médicaux et psychosociaux
- Effet 4 :5 0 000 membres de la communauté ont accès à des services sociaux de base améliorés, y compris la santé sexuelle et reproductive.

2. Objet, champ et objectifs de l'évaluation

Il s'agit d'une évaluation finale inscrite le document de projet. Elle se focalise sur les produits, les effets et les mécanismes de coordination du projet pour lesquels les 06 agences des Nations-Unies impliquées et leurs partenaires d'exécution à savoir : (UNICEF, FAO, ONU FEMMES, OIM et PNUD). Cette évaluation finale doit couvrir la période de mise en œuvre du projet depuis son lancement en juillet 2017 au 31 octobre 2019. Pour information, le projet pilote cité devait être clôturer en février 2019, pour des raisons diverses (le retard dans le lancement, la situation sécuritaire et l'accessibilité de certains sites d'intervention, plus spécifiquement à Bangui aux 3eme et 4 -ème arrondissements et à Kaga-Bandoro) en commun accord avec le secrétariat de l'unité de sécurité humaine, a bénéficié d'une extension sans coût jusqu'au 31 octobre 2019.
En plus de la conformité à la politique de l'organisation qui rend obligatoire les évaluations inscrites dans les accords de partenariat, l'objectif principal de la présente évaluation est d'accroître la redevabilité, la transparence et l'apprentissage au sein des bureaux de pays et de l'organisation.

Les résultats obtenus seront utilisés par les différentes parties prenantes du projet ainsi que l'unité de secrétariat de sécurité humaine de tirer des leçons de bonnes pratiques de la mise en œuvre pour améliorer les processus, les pratiques et les partenariats.
Cette évaluation finale permettra entre autres de :

- Porter une appréciation rigoureuse et objective sur la pertinence, l'efficacité, l'efficience, et la durabilité des résultats du projet ;
- Déterminer dans quelle mesure la théorie du changement du projet reste valide ;
- Apprécier les contributions du projet aux aspects transversaux pertinents tels que l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes, les respects des droits humains et la préservation de l'environnement ;
- Analyser les atouts et les contraintes ayant jalonné la mise en œuvre du projet ;
- Identifier les bonnes pratiques et les leçons à tirer ;
- Formuler des recommandations et proposer des orientations claires sur l'approche de sécurité humaine dans les programmations des projets pour d'autres interventions similaires dans le futur.

3. Critères d'évaluation et questions indicatives clés

De manière spécifique, cette évaluation finale de projet doit répondre aux questions suivantes, sans se limiter à ces dernières :

i) Pertinence

- Dans quelle mesure le projet s'est-il inscrit dans i) les priorités nationales en matière de développement de la RCA, ii) les produits et effets des programmes de pays des agences responsables des piliers du RCPCA, iii) les ODD et iv) les Plans stratégiques des agences ?
- Dans quelle mesure le projet répond-il aux besoins des groupes cibles ?
- Dans quelle mesure les perspectives des personnes en mesure d'influencer les résultats, et de celles qui pouvaient apporter des informations ou d'autres ressources pour la réalisation des résultats énoncés ont-elles été prises en compte lors du processus de conception du projet ;
- Les produits développés par les agences et leurs partenaires sont-ils pertinents pour réaliser les effets escomptés ?
- Les indicateurs de suivi- évaluation sont-ils appropriés pour rattacher les produits aux effets escomptés ?
- La théorie du changement est-elle toujours valide ? Si non, pourquoi ?
- Les activités prévues sont-elles adaptées pour réaliser les produits attendus et répondre aux priorités organisationnelles et programmatiques des différentes structures de gestion du processus ?
- Les objectifs et les produits du projet définis sont-ils clairs, pratiques et faisables ?
- Dans quelle mesure des enseignements ont-ils été tirés d'autres projets pertinents dans la conception du projet ?
- Dans quelle mesure la conception du projet a-t-elle intégré l'égalité des sexes, l'autonomisation des femmes et les approches fondées sur les droits fondamentaux ?
- Dans quelle mesure le projet a-t-il répondu de manière adaptée aux évolutions politiques, juridiques, économiques, institutionnelles, etc. en RCA ?

ii) Efficacité

- Quel est le niveau actuel de réalisation des produits des effets du projet ?
- Dans quelle mesure le projet a-t-il contribué aux produits et aux effets des programmes de pays des agences responsables des effets escomptés aux ODD, aux Plans stratégiques des agences et aux priorités de développement nationales ?
- Dans quels domaines le projet a-t-il enregistré ses meilleures performances ? Pourquoi et quels ont été les facteurs facilitants ? Comment le projet peut-il approfondir ou développer ces résultats ?
- Dans quels domaines le projet a-t-il enregistré ses moins bonnes performances ? Quels ont été les facteurs limitants et pourquoi ? Comment peuvent-ils être ou pourraient-ils être levés ?
- Dans quelle mesure le projet a-t-il contribué à l'égalité des sexes et à l'autonomisation des femmes ? Le marqueur de genre affecté au projet reflète-t-il la réalité ?
- Dans quelle mesure le projet a-t-il encouragé des évolutions positives en matière d'égalité des sexes et d'autonomisation des femmes ? Y a-t-il eu des effets inattendus ?
- De quelle manière le projet a-t-il contribué à la réalisation des droits humains ?
- Dans quelle mesure les groupes vulnérables ciblés et d'autres groupes défavorisés ou marginalisés ont-ils bénéficié des résultats du projet ?
- La stratégie de partenariat a-t-elle été adaptée et efficace ?
- Quelles stratégies alternatives, le cas échéant, auraient pu être plus efficaces pour réaliser les objectifs du projet ? Dans quelle mesure les parties prenantes ont-elles participé à la mise en œuvre du projet ?
- Les structures de gestion mises en place ainsi que les méthodes de travail développés aussi bien par les agences que par les partenaires, ont-elles été appropriées et efficaces ?
- Les mécanismes adéquats de gestion et de suivi ont-ils été mis en place vis-à-vis des résultats attendus ?

iii) Efficience

- Les ressources humaines et financières ont-elles été utilisées de manière économique ? Les ressources (fonds, personnel, temps, expertise, etc.) ont-elles été affectées de manière stratégique et économique pour obtenir les résultats ?
- Dans quelle mesure la structure de gestion du projet présentée dans le document de projet a-t-elle permis d'obtenir les résultats attendus ?
- Dans quelle mesure les fonds et les activités du projet ont-ils été livrés dans le respect des délais ?

- Comment est-ce que les partenaires financiers ont-ils apporté de la valeur ajoutée au projet et étaient-ils assez responsables et harmonisés dans leur assistance ?
- Les capacités locales ont-elles été utilisées de manière efficiente lors de la mise en œuvre ?
- Dans quelle mesure le projet a-t-il encouragé l'égalité de genre, l'autonomisation des femmes, les droits fondamentaux et le développement humain dans la réalisation des produits du programme pays ?

iv) Durabilité

- Existe-t-il des risques financiers pouvant menacer la durabilité des produits du projet ?
- Des ressources financières et économiques seront-elles disponibles pour préserver les bénéfices réalisés par le projet ?
- Existe-t-il des risques sociaux ou politiques pouvant menacer la durabilité des produits du projet ou les contributions du projet aux produits et effets du programme de pays ?
- Les cadres légaux, les politiques et les structures et le processus de gouvernance au sein duquel évolue le projet représentent-ils un risque pouvant menacer la durabilité des bénéfices du projet ?
- Dans quelle mesure le niveau d'appropriation des parties prenantes nationales représente-t-il un risque pour la pérennité des bénéfices du projet ?
- Dans quelle mesure les mécanismes, les procédures et les politiques sont-ils en place pour permettre aux principales parties prenantes de pérenniser les résultats obtenus en matière d'égalité des sexes, de préservation de l'environnement, d'autonomisation des femmes, de respect des droits fondamentaux et de développement humain dans l'approche de sécurité humaine ?
- Dans quelle mesure les parties prenantes soutiennent-elles les objectifs à long terme du projet axé sur la sécurité humaine?
- Dans quelle mesure les enseignements tirés sont-ils en permanence documentés par l'équipe de projet et diffusés auprès des parties intéressées, qui pourraient bénéficier des connaissances acquises par le projet en termes de l'approche de sécurité humaine en tenant compte des principes et critères de base ?
- Dans quelle mesure les stratégies de désengagement sont-elles bien conçues, planifiées et prises en compte dans la mise en œuvre du projet ?
- Quels pourraient être les autres obstacles à la pérennisation des acquis et comment les surmonter ?
- Le projet a-t-il adéquatement documenté ses progrès, ses résultats, défis et leçons apprises ?
- Quelles mesures pourraient-elles être adoptées pour renforcer les stratégies de désengagement et la durabilité ?

v) Coordination

- Le niveau de coordination entre les agences participantes (PNUD, FAO, OIM, UNICEF, FNUAP, ONU Femmes) a -t-il contribué effacement à atteindre les résultats escomptés ? Si non quelles en sont les causes ?
- Le niveau de coordination avec d'autres partenaires comme l'UNESCO, la MINUSCA, le bureau de coordinateur résident, les autorités nationales et locales, et les partenaires locaux a-t-il été suffisant et fonctionnel ?
- Décrire la valeur ajoutée des systèmes de coordination en place, et si ceux-ci ont permis efficacement de partager des informations, d'identifier des opportunités et problèmes communs, d'y répondre, de promouvoir des collaborations et des synergies au niveau de certaines activités, et d'adapter celles-ci au besoin.
- Décrire les bonne pratiques, les faiblesses, et fournir des recommandations concrètes quant aux mécanismes de coordinations et leurs utilisations.

vi) Recommandations

- Sur la base des analyses ci-dessus, comment les agences et ses partenaires devraient-ils ajuster des programmations futures, ses partenariats, ses stratégies de mobilisation de ressources, ses méthodes de travail et les arrangements de gestion mises en place, pour assurer que les résultats escomptés soient pleinement atteints de manière efficiente et durable ?

4. Méthodologie

Il s'agit d'une évaluation sommative du projet. La méthodologie finale devra émerger d'une approche participative par la concertation entre les équipes des agences concernées et de leurs partenaires de mise en œuvre, le gouvernement et les parties prenantes concernées, Elle devra tenir compte des indications contenues dans les documents de références des agences partenaires de mise en œuvre en matière d'évaluation et permettre de traiter des questions spécifiques aux principes directeurs de sécurité humaine et du genre.

D'une manière globale, la méthodologie devra comporter :
i) Une analyse documentaire : Elle consultera les documents pertinents relatifs à la mise en œuvre du projet (PNUAD, documents de programme de pays, plans stratégiques des agences, document de projet, PTA, textes législatifs et réglementaires, budgets, comptes-rendus de réunions, décisions et instructions écrites, rapports de suivi, rapports de missions, comptes rendus des revues, monitoring médiatique, documents pertinents émanant d'autres parties prenantes, chronogramme, matériel de formation, plans logistiques, etc.).

ii) Des enquêtes par questionnaire et des entretiens semi-structurées avec les parties prenantes qui vont entre-autres cibler : les équipes des programmes et du projet, les ministères partenaires, les bailleurs de fonds, les ONG partenaires, les représentants des jeunes bénéficiaires et tout autre intervenant ayant participé à quelque étape que ce soit du processus d'opérationnalisation du projet.

iii) Des visites sur le terrain et validation sur site des principaux produits et interventions tangibles ;

iv) Examen et analyse des données provenant du suivi ou d'autres sources ou autres méthodes d'analyse ;

v) Autres méthodes telles que les inventaires de résultats, les visites d'observation, les discussions de groupe, etc.

L'approche méthodologique retenue, y compris le calendrier des entretiens, des visites sur le terrain et la liste des données qui seront utilisées pour l'évaluation doit être clairement présentée dans le rapport de démarrage et doit faire l'objet de discussions poussées et d'un accord entre les parties prenantes et les évaluateurs.

Une réunion de démarrage de l'évaluation sera organisée avec les membres du groupe de pilotage afin de clarifier les attentes autour de l'évaluation finale

5. Produits de l'évaluation (livrables)

Les produits attendus de cette évaluation sont les suivantes :
- Rapport de démarrage (3-5 pages) : Le rapport de démarrage doit se fonder sur les discussions préliminaires avec les 06 agences de mise en œuvre et à l'issue de l'examen documentaire, et doit être réalisé avant le démarrage de l'évaluation (avant tout entretien formel, distribution de questionnaires ou visites sur le terrain).
- Réunions de débriefing : Elle sera organisée immédiatement après la collecte des données et vise à informer les parties prenantes des premières constatations.
- Rapport provisoire de l'évaluation (15 à 20 pages) : Ce document fera l'objet de commentaires de la part des parties prenantes dans un délai convenu, en tenant compte des exigences relatives au contenu tel que défini dans les guides d'évaluation des agences.
- Piste d'audit du rapport d'évaluation : Les modifications apportées par l'équipe, les évaluateurs en réponse aux observations sur le rapport provisoire vont être consignés par les évaluateurs pour montrer comment ils ont traité chaque commentaire.
- Rapport final d'évaluation : Il sera obtenu après la prise en compte des commentaires pertinents des parties prenantes. Il fera l'objet d'une présentation aux parties prenantes clés du projet (20 à 30 pages sans annexe)

6. Le profil du /de la consultant'(e) et compétences requises

La mission sera conduite par une équipe de consultants composée d'un consultant (e) international et un consultant national (e) n'ayant jamais travaillé avec le projet en question.

•*Le/La consultant international (e)* doit avoir une forte expérience dans la conduite d'évaluations de projets et programmes, l'analyse et l'évaluation des aspects juridiques et financiers d'un projet similaire ainsi que dans la rédaction de rapports d'évaluation. Il/Elle aura la responsabilité d'organiser et de superviser le travail de l'équipe d'évaluation. Il/Elle aura la responsabilité de la production et de la qualité des documents à soumettre, de la consultation adéquate des différents acteurs impliqués et de tenir les agences informées de l'évolution de la mission.

Plus spécifiquement, il aura le profil suivant :

•**Education :**

✓ Au minimum un Master ou Bac+ en évaluation de programmes, sciences politiques, sciences sociales, en droit, en administration, ou toute autre discipline pertinente ;

•Expérience :

✓ Au moins 10 ans d'expérience dans le domaine du développement y compris avec la résilience, la stabilisation, la sécurité communautaire, la gestion des conflits, la consolidation de la paix, etc. ;

✓ Expérience dans l'élaboration, la gestion et/ou l'évaluation de programmes similaires dans les pays de post- conflits ;

✓ Avoir un minimum de 03 missions d'évaluation similaires conduites au niveau de la RCA ou ailleurs ;

✓ Démontrer une connaissance des principes et standards internationaux en matière des programmes de sécurité humaine, de résilience, de relèvement et de développement ;

✓ Démontrer des connaissances approfondies dans la prise en compte des questions spécifiques au genre et à l'autonomisation des femmes ;

✓ Démontrer une connaissance adéquate des méthodes d'évaluation et de suivi des projets de développement en général et celles des agences du système des Nations Unies en particulier ;

✓ La connaissance du contexte géopolitique de la RCA sera considérée comme un atout.

•Langues requises :

✓ Parler et écrire couramment le français avec une bonne connaissance pratique de la langue anglaise.

✓ Le/la consultant national : doit avoir une forte expérience dans la conduite d'évaluations de projets et programme, l'analyse et l'évaluation des aspects juridiques et financiers d'un projet similaire ainsi que dans la rédaction de rapports d'évaluation. Il/Elle aura la responsabilité d'organiser et de superviser le travail de l'équipe d'évaluation. Il/Elle aura la responsabilité de la production et de la qualité des documents à soumettre, de la consultation adéquate des différents acteurs impliqués et de tenir les agences informées de l'évolution de la mission.

Plus spécifiquement, il aura le profil suivant :

•**Education :**

✓ Au minimum Bac+ ou licence en évaluation de programmes, en sciences politiques, sciences sociales, en droit, en administration, ou toute autre discipline pertinente ;

•**Expérience :**

✓ Au moins 05 ans d'expérience dans le domaine du développement y compris avec la résilience, la stabilisation, la sécurité communautaire, la gestion des conflits, la consolidation de la paix, etc.;

✓ Expérience dans l'élaboration, la gestion et/ou l'évaluation de programmes similaires dans les pays de post conflits ;

✓ Avoir un minimum de 02 missions d'évaluation similaires conduites au niveau de la RCA ou ailleurs ;

✓ Démontrer une connaissance des principes et standards internationaux en matière des programmes de relèvement et de résilience ;
✓ Démontrer des connaissances approfondies dans la prise en compte des questions spécifiques au genre et à l'autonomisation des femmes ;
✓ Démontrer une connaissance adéquate des méthodes d'évaluation et de suivi des projets de développement en général et celles des agences du système des Nations Unies en particulier ;
✓ La connaissance du contexte géopolitique de la RCA sera considérée comme un atout.
•Langues requises :
✓ Parler et écrire couramment le français avec une bonne connaissance pratique de la langue anglaise. Parler les langues nationales dont le Sangho est un atout.

Les candidatures féminines sont fortement encouragées.

7. Déontologie de l'évaluation

La présente évaluation sera réalisée dans le respect des principes énoncés dans les « Directives éthiques pour l'évaluation » du GNUE accessible sur le site http://www.uneval.org/document/detail/102. Le consultant doit veiller à sauvegarder les droits et la confidentialité des personnes fournissant les informations, par des mesures pour garantir la conformité avec les codes juridiques régissant la collecte et la publication de données. Le consultant doit également assurer la sécurité des informations collectées et prévoir des protocoles permettant de garantir l'anonymat et la confidentialité des sources d'information lorsque cela est requis. Les connaissances et les données acquises au cours du processus d'évaluation doivent par ailleurs être utilisées pour l'évaluation uniquement, à l'exclusion de tout autre usage sans l'autorisation expresse du PNUD et de ses partenaires.

8. Modalités d'exécution et rôles et responsabilités associées à l'évaluation

Cette évaluation sera la responsabilité de la Représentante résidente du PNUD, sous la supervision de la Représentante résidente adjointe de programmes du PNUD avec l'appui de l'équipe du bureau pays composée du coordinateur du projet et du spécialiste en suivi et évaluation du programme du PNUD. Elle veillera au respect de la politique d'évaluation, des normes et standards des organisations partenaires, sans compromettre l'indépendance de l'équipe d'évaluation. Un groupe de référence composé des représentants des agences et des parties prenantes clés sera mis en place pour la validation de tous les livrables de la mission.
Pour faciliter le processus d'évaluation, l'équipe de projet va aider à appuyer et faciliter l'équipe d'évaluation avec les bénéficiaires, la cellule de coordination du programme conjoint, le Comité technique de suivi du projet et les principales parties prenantes. Pendant l'évaluation, l'équipe de projet aidera à identifier les partenaires clés à interviewer par l'équipe d'évaluation et fournira les moyens logistiques nécessaires. De manière spécifique, les rôles et responsabilités sont les suivants :

a) Représentante Résidente
- Nomme le/la responsable de l'évaluation ;
- Garantit l'indépendance de l'exercice d'évaluation et en vérifie la qualité.

b) Coordinateur du projet
- Met en place le groupe de référence de l'évaluation avec les partenaires du projet si nécessaire ;
- Fournit des contributions ou des conseils au responsable de l'évaluation et au groupe de référence concernant les détails et le champ des termes de référence de l'évaluation et la manière dont les constats seront utilisés ;
- Vérifie et garantit l'indépendance des évaluations.

c) Spécialiste du suivi et de l'évaluation (S&E)
- Participe à toutes les étapes du processus d'évaluation ;

- Garantit l'indépendance de l'évaluation ;
- Assure la liaison avec le ou les responsable(s) du programme ou projet tout au long du processus d'évaluation ;
- Fournit tous les documents de référence à l'évaluateur ;
- en concertation avec les autres parties prenantes, il examine et valide les différents livrables de l'évaluation.

d) Groupe de référence de l'évaluation
- assure un rôle consultatif tout au long du processus d'évaluation ;
- veille à ce que les normes en matière d'évaluation, définies par le Groupe des Nations Unies pour l'évaluation (GNUE) soient respectées, notamment les garanties relatives à la transparence et à l'indépendance ;
- valide tous les livrables de l'évaluation (rapport de démarrage, draft du rapport final, etc.).

e) Partenaires de mise en œuvre (Agences des Nations Unies et le Gouvernement)
- Fournissent tous les documents et informations nécessaires aux évaluateurs ;
- Participent à l'assurance qualité des livrables de l'évaluation ;
- Participent au Groupe de référence de l'évaluation.

f) L'équipe du projet
- Fournit tous les documents et toutes les informations nécessaires à l'évaluation,
- Facilite les aspects logistiques, techniques et pratiques de l'évaluation.

g) Evaluateur
- S'acquitte des obligations contractuelles conformément aux termes de référence ;
- Prépare un rapport de démarrage de l'évaluation, comprenant une matrice d'évaluation, conformément aux termes de référence, aux règles et normes du GNUE et à ses directives éthiques ;
- Prépare les rapports et informent le responsable de l'évaluation, les responsables du programme ou projet et les parties prenantes de l'avancement et des principales constatations et recommandations ;
- Finalise l'évaluation, en tenant compte des commentaires et des questions sur le rapport d'évaluation.

Annexe 2. Liste des principaux documents et sitewebs consultés

- Le RCPCA (Plan National de Relèvement et de Consolidation de la Paix)
- Le UNDAF + 2018-2021
- UNTFHS Guidelines 9th edition
- Document du projet « Sécurité Humaines »
- CR du comité d'évaluation du projet « Sécurité Humaines »
- Budget conjoint du projet « Sécurité Humaines »
- Handover du premier coordonnateur
- Compte rendu du comité de pilotage
- Plan de Travail conjoint du projet « Sécurité Humaines »
- ATLAS (PNUD) pour des données sur le projet « Sécurité Humaines »
- Rapports d'activité de FAO, OIM, ONU Femme, UNFPA, UNICEF et des rapports annuels conjoints élaborés par le PNUD
- Rapports d'activité de APSUD, AFEB et OXFAM
- Rapports d'études commandités par OXFAM (Rapports diagnostics des 19 groupements d'AGR appuyés par OXFAM, Analyse socioéconomique des bénéficiaires du projet 3x6)
- Rapports d'études commandités par AFED (Evaluation rapide de la situation humanitaire à Bozoum et Nana Bakassa)
- Site webs des six agences pour consulter les documents de programmation et les politiques/guides d'évaluation), du UNTFHS
- Vidéo préparée par UNFPA sur les VBG

- Exemples de contrats de partenariat entre les agences des NU et les ONG de mise en oeuvre
- Politique de l'évaluation du PNUD
- UNEG Norms and Standards for Evaluation

Annexe 3. Liste des individus ou groupes interrogés ou consultés et des sites visités

Prénom, Nom	Fonction	Institution	Contact
	Point focal Ministère en charge du plan		
Passiri Brigitte Isabelle ANDARA	Maire du 4 ème arrondissement		Brigitte.andara@gmail.com Tel +23675505808
Evelyne Bamba	Représentante Adjointe du PNUD/Programme		evelyne.bamba@undp.org
Alpha Amadou BAH	Spécialiste en Suivi-Evaluation	PNUD	alpha.amadou.bah@undp.org Tel +23675202082
Zakaria KEITA	Conseiller Technique Principal	PNUD	zakariakeita@undp.org +23672518088
Bruno BOKOTO DE SEMBOLI	Chargé de Programme-Résilience, Stabilisation	PNUD	Bruno.bokoto-de.semboli@undp.org +23675539753
Bienvenu DJIANGHA	Analyste Programme	PNUD	bienvenu.djiagha@undp.org +23675502803
Elisabeth Basemeg Kihel	Chef de Bureau PNUD à Bossangoa	PNUD	Elisabeth.basemeg-kihel@undp.org +23675341925
Olivier Floriant SIEYADJI	Wash Speer	UNICEF	ofsieradji@unicef.org +23670550302
PASSARA Alain	Chef de Projet	FAO	Alain.passara@undp.org +23672247424
Jos de Beus	Premier coordonnateur du projet		josdebeus@telfort.nl +250 788 684 604
Martial OPAZOYEN	Assistant de PROTECTION	OIM	mopanzoyen@iom.int +23672301174
Hyejeong YOO	Chargée de Protection	OIM	hyoo@iom.int +23672694336
Marie Justine Mamba Ibingui	NPS GENRE	UNFPA	mambaibingui@unfpa.org +23672300532
Jean Jacques NGBARAMOU	S&E	ONU-Femme	jngbaramou@unwomen.org +23675081047
Ulrich Martial SANDY	Chargé de Programme	ONU-Femme	Ulrich.SANDY@unwomen.org +23675323700
Edwige Natacha SIOLO	Governance Assistant	OXFAM	Natacha.siolo@oxfam.org Te :+23672723430
Lise Dal Secco	FundingOfficer	OXFAM	Lise.dalsecco@oxfam.org
Aimé Lukelo	Food Security and Livelihood Manager	OXFAM	lukelo@oxfam.org +23672471130
	Responsable APSUD		(+236) 72 32 56 13
	Chef de base APSUD Bambari		
	Superviseur APSUD Bambari		

	Responsable sécurité humaine de l'ONG nationale Espérance		
	Groupement Association Fini Kode ti AKPE III		
	Groupement Association des Jeunes du 5ème Arrondissement de Bangui		
	Groupement Association Fini Bangondo I maï, Bangui		
	Groupement les Bâtisseurs de la paix, Bangui		
Didier NGANASSEM	Président du Groupement n° 1 Ewaton, Village Bofanga/Gbadam		
Aubin FEIDANGAMO	SG du Groupement n° 2 Tam Zok, Village Gozengue		
Jephté NABOBONA	Conseiller du Groupement n° 2 Tam Zok, Village Gozengue		
	Directeur Régional de l'Environnement Bossangoa		
Thierry NAMKONA	Directeur Régional des affaires sociales, Bossangoa		
	Directeur Régional de l'Elevage, Bossangoa		
	Directeur Régional de l'Agriculture, Bossangoa		

Annexe 4. Les guides/questionnaires suivants aideront les consultants dans la collecte des données

Guide/questionnaire de collecte des données

Lors de la collecte des données, les consultants respecteront les quelques préalables suivants :

- Les consultants se présentent et donnent l'objet de la visite et demande le consentement de la personne à répondre au questionnaire.
- Les consultants indiquent au répondant que :

✓ Si elle/il ne connaît pas la réponse à une question, elle/il devra donner la meilleure estimation ou dire "je ne sais pas."

✓ Elle/il n'est pas obligé/e de répondre à toutes les questions. Cependant il faut faire comprendre qu'en répondant à toutes les questions, elle/il aide les consultants à mieux comprendre la situation.

- Les consultants informent les informants que les informations recueillies restent confidentielles et anonymes sauf si le/la répondant/e consent à ce que son nom soit cité

Guide d'entretien/Questionnaire individuel pour les entretiens semi-structurés avec les bénéficiaires d'AGR

Région……

Province …….

Arrondissement……
Localité……
Milieu : Urbain …… Rural……
Bénéficiaire d'AGR……..……..….
Date de l'enquête :

Quelques informations personnelles

Age
Sexe
Situation matrimoniale
Célibataire 1 Monogame 2 Polygame 3 Veuve 4 Divorce/séparée 5 Autre (préciser)

Niveau d'instruction

Aucun 1 Primaire 2 Secondaire 3 Supérieur 4 Alphabétisé en langue locale 5 Ecole coranique 6 Medersa 7 Autres (préciser)

Information sur les enfants

Combien d'enfants (moins de 18 ans) avez-vous (en charge)?
Garçons Filles Total
Combien d'enfants en âge d'aller à l'école (6-14 ans) avez-vous?
Garçons Filles Total
Combien d'enfants sont effectivement inscrits à l'école ?
Garçons Filles Total
Quel est le niveau le plus élevé atteint par une de vos filles ?
Quel est le niveau le plus élevé atteint par un de vos garçons ?

Informations sur les AGR

Combien de francs avez-vous reçu du projet pour la mise en place de votre AGR ?
Quand avez-vous reçu la subvention ?
Dans quels secteurs d'activité exercez-vous l'AGR ?
Quelles sont les raisons qui ont guidé votre choix sur cette AGR?
Disposez-vous de compétences nécessaires pour la gestion des AGR ?
OUI……NON…….Ne sait pas……
Expliquer
Si oui, quelles sont les compétences dont vous disposez ?
Quelle est l'utilité ou l'importance de l'AGR choisi pour vous ?
Travaillez-vous en groupement ?

Information sur l'effet des AGR

Etes-vous satisfait/e de l'effet des AGR ?
Expliquer
Arrivez-vous à dégager des revenus ?
Si non, pourquoi ?
Les revenus des AGR vous ont-ils permis d'améliorer votre statut économique et celui de votre ménage ?
OUI…… NON……
Si non pourquoi ?
Si oui, en quoi consiste cette amélioration pour vous et pour votre ménage
Quelles sont les dépenses auxquelles vous avez pu faire face grâce aux revenus des AGR ?
Les revenus des AGR vous ont-ils permis d'améliorer votre image/statut social et celle de votre ménage ?
OUI……NON……
Si oui, comment les revenus des AGR ont permis d'améliorer votre image/statut social et celle de votre ménage ?
Quel est l'effet produit par la gestion des AGR chez les femmes ?
Pensez-vous que la gestion des AGR a produit un effet quant au plaidoyer pour l'égalité des sexes, l'autonomisation et le leadership des femmes ?
Avez-vous aussi employé d'autres personnes dans votre secteur d'activités ?

Information sur l'accompagnement du projet pour la gestion des AGR

Avez-vous reçu des formations ou tout autre appui technique sur les modalités pratiques de gestion de votre AGR
OUI…… NON……
Si oui, quels sont les principaux appuis reçus ?
Si vous avez reçu des formations quels sont les principaux thèmes des formations que vous avez reçus ?
Ces formations étaient-elles adaptées ?
Oui……Non
Si non, quelle amélioration proposez-vous ?

Guide d'entretien/Questionnaire avec les partenaires clés du projet conjoint
Depuis quand êtes-vous membre du comité de pilotage ?
Si d'autres personnes vous ont précédé, combien sont-elles ? Est-il possible d'avoir leurs contacts pour que nous puissions les contacter ?
Qualité du pilotage
Une bonne coordination existe t- il au sein du projet ?
- Une communication fréquente et efficace au sein du partenariat
- La qualité de la direction, de l'animation de l'équipe
- La qualité des relations entre les partenaires
- La qualité du système de suivi et d'évaluation

1. Quel est votre rôle dans le projet ?
2. Quelle était la contribution attendue de votre organisation ?
3. Dans votre domaine, pouvez-vous nous donner quelques informations sur les bénéficiaires de vos actions
   3.1. Public prévu initialement Nombre
   3.2. Public réellement touché Nombre
   3.3. Caractéristiques principales (catégories socio-professionnelles, âge, etc. à détailler)
   3.4. Si le nombre de public touché est inférieur au nombre prévu, quels sont vos commentaires
4. Selon vous, les bénéficiaires ont -ils été impliqués dans les différents processus ?

- Pendant la conception du projet :
- Pendant le déroulement de l'action :

Si oui, comment ?
Si non pourquoi ?

5. Moyens pour la réalisation du projet :
   Selon vous, est ce que tous les moyens prévus (Co-financement, moyens humains, matériels, partenariat, etc) ont pu être mobilisés ?
   Si non pourquoi
   Quelles solutions alternatives ont été mises en œuvre ?
6. Avez-vous noté des aspects innovants dans la mise en œuvre du projet ?
   Si oui, lesquels ? En quoi vous les trouvez innovants ?
7. Y a-t-il des aspects qui pourraient être reproductibles ailleurs ?
8. Que pensez-vous de la durabilité des effets du projet
9. Vos recommandations
10. Avez des documents que vous pouvez mettre à notre disposition ?
11. Y a-t-il des personnes/institutions que vous souhaitez que nous rencontrions pendant cette évaluation ?
12. Toute autre information que vous souhaitez porter à notre connaissance

Guide d'entretien/questionnaire sur les violences basées sur le genre (VBG)
Sexe : F M
Quel âge avez-vous?
Situation matrimoniale : veuve de guerre, mariée, divorcée, célibataire,?
Localité :

- Quand avez-vous été victime de VBG ?

- Dans quelles conditions le VBG a-t-il eu lieu ?
- Suite à cet incident, qu'avez-vous fait ?
- Quel a été l'incidence de cette VBG sur votre vie ?
- Quel type d'appui avez-vous reçu du projet?
- Cet appui a -t-il été utile ? Si oui comment ? Si non, pourquoi
- Si un projet similaire venait dans votre région, quels conseils leur donnerez-vous pour que les résultats soient satisfaisants ?
- Quels sont vos derniers mots à l'égard du Partenaire qui vous a appuyé ?

15. Annexes au rapport : Les annexes proposées doivent comprendre les éléments suivants afin de donner à l'utilisateur du rapport plus de détails concernant le contexte et la méthodologie, de manière à renforcer la crédibilité du rapport :

 TdR de l'évaluation

 Autres documents relatifs à la méthodologie, tels que la matrice d'évaluation et les instruments de collecte des données (questionnaires, guides d'entretien, protocoles d'observation etc.), le cas échéant

 Liste des individus ou groupes interrogés ou consultés et des sites visités. Cette liste peut être omise à des fins de confidentialité avec l'accord de l'équipe d'évaluation et du PNUD

 Liste des documents consultés

 Cadre ou modèle de résultats du projet ou programme

 Tableaux résumant les constatations, par exemple des tableaux montrant les progrès dans la réalisation des produits, des cibles, et des objectifs par rapport aux

Annexe 5. Plan de travail conjoint

Objective 1: Les conditions de vie de 4.750 personnes (50% d'hommes et 50% de femmes), y compris les jeunes et les autres groupes vulnérables en particulier les victimes de violence sexiste, les veuves de guerre, les femmes au foyer, les personnes handicapées, les mères célibataires, le travailleur du sexe (en particulier les femmes) s'améliorent grâce aux activités agricoles génératrices de revenus et créatrices de moyens de subsistance, à l'agriculture et à la création de revenus.

Output 1.1: Un total de 4750 bénéficiaires (50% d'hommes, 50% de femmes) issues de groupes vulnérables et affectés par les conflits sont identifiés afin qu'ils puissent bénéficier des moyens de subsistance divers et des activités génératrices de revenus.

Activity 1.1.1: Identifier les bénéficiaires du projet et dresser leur profil.	FAO/PNUD
Activity 1.1.2: Évaluer les besoins et les opportunités socio-économiques des communautés	PNUD
Activity 1.1.3: Fournir des données fondées sur des données probantes aux gouvernements nationaux et locaux sur la relance après conflit et planification du développement, la surveillance de l'impact au début de la relance et les moyens de subsistance et sur la sécurité humaine	FAO/PNUD
Activity 1.1.4: Analyser les défis et les leçons apprises sur les techniques de production existantes dans les communautés ciblées et fournir des recommandations pour l'amélioration	FAO
Activity 1.1.5: Conception de programmes de formation pour l'agriculture, l'élevage et la pêche	FAO

Output 1.2: Un total de 4.750 bénéficiaires (50 % d'hommes, 50 % de femmes) touchés par des conflits et d'autres groupes vulnérables reçoivent un soutien pour le renforcement des capacités et pour la génération de revenus, la promotion des moyens de subsistance et les activités de relance économique, y compris les chaînes de valeur agricoles.

Activity 1.2.1: Identifier et contracter des partenaires d'exécution pour la formation et le conseil en création d'emplois	PNUD
Activity 1.2.2: Fournir des conseils professionnels aux éducateurs « par les pairs » pour former les bénéficiaires	PNUD
Activity 1.2.3: Effectuer une formation sur l'agriculture, l'élevage et la pêche	FAO
Activity 1.2.4: Mettre en œuvre des revenus durables et des activités génératrices de revenus concrètes pour 1.750 bénéficiaires (50 % hommes, 50 % femmes) dans des chaînes non agricoles	PNUD
Activity 1.2.5: Développer des activités génératrices de revenus pour 3.000 bénéficiaires (50 % hommes, 50 % femmes) dans le secteur agricole (agriculture, agroforesterie, élevage et pêche)	FAO
Activity 1.2.6: Finalisation du Centre de Jeunesse dans le quatrième district de Bangui.	PNUD (UNESCO)
Activity 1.2.7: Superviser et surveiller les partenaires d'exécution en collaboration avec des représentants du gouvernement local	FAO/PNUD
Activity 1.2.8: Analyser les résultats de l'activité par une actualisation des profils des bénéficiaires	FAO/PNUD

Objective 2: Les conflits sont diminués par des activités de sensibilisation, la compréhension mutuelle est renforcée et la réconciliation des communautés est encouragée avec la participation des jeunes.

Output 2.1: Les leaders communautaires, y compris les jeunes, les femmes, les religieux et les chefs traditionnels et les membres, sont formés et engagés dans le renforcement de la confiance et la promotion des méthodes traditionnelles de résolution des conflits et de la réconciliation, et les stratégies de communication sont renforcées

Activity 2.1.1: Former des leaders formels et informels sur le leadership et la réconciliation	OIM
Activity 2.1.2: Créer une pièce de théâtre et organiser des événements pour jouer une pièce de théâtre, y compris une pièce de théâtre sur les violences basées sur le genre	OIM
Activity 2.1.3: Imprimer et diffuser des ensembles d'outils de diffusion de l'information	OIM
Activity 2.1.4: Former 300 leaders et des femmes à la facilitation du dialogue dans les deux districts de Bangui	OIM
Activity 2.1.5: : Établir une plate-forme nationale pour soutenir l'engagement des jeunes dans le rétablissement et la consolidation de la paix (RCPCA) pour la mise en œuvre de la Résolution 2250	UNFPA

Output 2.2: Des comités locaux de sécurité sont établis et formés dans deux districts de Bangui.

Activity 2.2.1: : Établissement et formation de deux comités locaux de sécurité CLS dans deux districts de Bangui	OIM

Objective 3: Les acteurs, y compris les femmes et les jeunes filles, mais aussi les communautés et la police et la gendarmerie, sont habilités et protégés contre la violence sexiste et la population est sensibilisée pour prévenir la récurrence de la violence sexiste dans les communautés.

Output 3.1: La sensibilisation est améliorée parmi les leaders communautaires, les ex-combattants, les policiers, les membres des forces armées de la RCA et les parties au conflit sur les droits des femmes et la violence sexiste; et la police et la gendarmerie dans les zones ciblées sont mieux en mesure de répondre aux cas de violence fondée sur le genre.

Activity 3.1.1: : Organiser et mener des séances de sensibilisation et des activités sur les droits des femmes et le genre ciblant les groupes armés (Ex-Seleka et Anti-Balaka), les policiers et les soldats.	ONU Femmes UNFPA
Activity 3.1.2: Évaluation des besoins et formation de la police et de la gendarmerie	OIM
Activity 3.1.3: : Créer un groupe de formateurs équilibrés entre les sexes parmi les entités nationales de sécurité sur la prévention et la réponse aux conflits liés aux violences sexuelles et former plus de 100 fonctionnaires.	OIM
Activity 3.1.4: Mettre en place un mécanisme d'alerte précoce communautaire pour faire rapport sur les violations des droits des femmes	ONU Femmes
Activity 3.1.5: Favoriser des espaces conviviaux pour les femmes et les jeunes, en particulier les jeunes filles, afin de faciliter le dialogue intercommunautaire	ONU Femmes
Activity 3.1.6: Établir et former des mécanismes communautaires d'éducation par les pairs pour sensibiliser à la violence sexuelle et à d'autres formes de violence sexiste dans deux districts de Bangui.	OIM
Activity 3.1.7: Établir des systèmes de jumelage dans deux districts de Bangui parmi les leaders communautaires, les associations de jeunes, les organisations féminines, les survivantes de violence sexuelle et la population à risque pour appuyer l'identification et l'accompagnement anticipés des survivantes de violence sexuelle potentielles ou des populations à risque.	OIM

Output 3.2: Une assistance médicale et un soutien psychosocial sont fournis à 1 000 femmes et jeunes filles touchées par la violence sexiste

Activity 3.2.1: Fournir un soutien médical aux victimes de la violence sexuelle et sexiste. Des trousses médicales et d'hygiène seront fournies au centre médical local pour la violence basée sur le sexe, le viol et la gestion des situations post-viols.	UNFPA
Activity 3.2.2: : Conseiller et renforcer la capacité du personnel du centre de santé local	UNFPA
Activity 3.2.3: Surveiller les activités du projet dans cinq communautés.	UNFPA

Output 3.3: Le cadre institutionnel pour assurer une réponse globale à la violence sexiste est renforcé du niveau local au niveau central et avec une implication étroite de la société civile

Activity 3.3.1: Soutenir l'élaboration d'une stratégie globale nationale contre la violence sexiste, son lancement et sa mise en œuvre	ONU Femmes UNFPA
Activity 3.3.2: Assurer le fonctionnement du système de gestion de l'information sur la violence fondée sur le genre (Soutenir le fonctionnement de 3 comités de préfectures + 2 comités de districts (Bangui) et établir 5 comités locaux sur la violence basée sur le genre pour assurer la prévention et la réponse au niveau local	UNFPA
Activity 3.3.3: Vulgariser les procédures d'exploitation standard sur la violence basée sur le genre dans les domaines d'intervention	UNFPA

Objective 4 : Les membres de la communauté ont accès à des services sociaux de base améliorés, y compris la santé sexuelle et reproductive

Output 4.1: 50 000 membres de la communauté (au moins 50 % de femmes) utilisent les infrastructures communautaires améliorées et les installations de base dans les cinq communautés sélectionnées

Activity 4.1.1: Cinq comités locaux de gestion (CLG) mis en place dans chaque communauté pour surveiller et suivre la mise en œuvre des activités du projet	UNICEF

Activity 4.1.2: Distribuer des fournitures sanitaires, construire des installations de latrines et de toilettes et mener des activités de sensibilisation sur les problèmes d'assainissement ciblant les membres de la communauté	UNICEF
Activity 4.1.3: Établir un comité de gestion autonome de la communauté pour gérer l'eau potable et le système d'hygiène	UNICEF
Activity 4.1.4: Établir un système de surveillance de la qualité de l'eau potable	UNICEF

Output 4.2: 4.000 bénéficiaires touchés par les conflits et d'autres groupes vulnérables ont un accès sécurisé aux services conseils de dépistage, aux opportunités de traitement des infections et au traitement antirétroviral (ARV) pour le VIH et le sida dans les communautés ciblées

Activity 4.2.1: : Mener des activités de sensibilisation sur la santé sexuelle et reproductive et les soins obstétricaux pour promouvoir l'utilisation de services de santé appropriés	UNFPA
Activity 4.2.2: Fournir une formation et/ou une requalification aux prestataires de services de dépistage	UNFPA
Activity 4.2.3: Fournir une formation et/ou une requalification aux fournisseurs de services de prescription d'ARV	UNFPA
Activity 4.2.4: Conseiller et renforcer les capacités du personnel du centre de santé local	UNFPA

Output 4.3: 4 500 élèves (2 500 garçons et 2 000 jeunes filles) sont sensibilisés aux maladies causées par la mauvaise qualité de l'eau potable dans ces communautés

Activity 4.3.1: Organiser des réunions de groupes de discussion et mener des activités visant à sensibiliser les étudiants aux maladies causées par la mauvaise qualité de l'eau	UNICEF
Activity 4.3.2: Surveiller les activités du projet	UNICEF
Activity 4.3.3: Établir des comités de gestion communautaire et de développement	UNICEF
Activity 4.3.4: Former des membres de CMDC, 150 participants seront formés	UNICEF

Output 4.4: Les bénéficiaires (5.000 hommes et 5.000 femmes) dans les zones d'intervention sont sensibilisés aux problèmes de santé maternelle et infantile et de nutrition

Activity 4.4.1: Mener des activités de sensibilisation aux maladies infantiles afin de promouvoir l'utilisation de services de santé appropriés dans cinq domaines	UNICEF
Activity 4.4.2: Fournir une éducation nutritionnelle aux bénéficiaires et établir un réseau d'alerte local pour une assistance mutuelle dans cinq domaines	UNICEF
Activity 4.4.3: Surveiller les activités du projet par le recrutement d'un consultant national (ONG)	UNICEF

Output : Le projet est coordonné et les activités sont mises en œuvre

Activity 1: Atelier d'information du gouvernement du projet	PNUD
Activity 2: Mission d'information du projet dans les 5 sites d'intervention	FAO/PNUD
Activity 3: organiser des réunion trimestriels des comites locaux de suivi	FAO/PNUD
Activity 4: organiser des réunion semestrielles de suivi (national)	PNUD
Activity 5: organiser semestriels les éeunions du comité de pilotage	TOUS
Activity 6- 11: Frais du personnel	PNUD
Activity 12: Frais coordinateur des zones	FAO/PNUD

Activity 13: Frais staff technique	FAO/UNFPA/UNICEF
Activity 14: Frais staff technique	ONU Femmes
Activity 15-16: Equipement et fournitures	PNUD
Activity 18: Communication et information	PNUD
Activity 19-21: Fonctionnement	OIM
Activity 22-33: Frais du personnel	OIM
Activity 34-41: Fonctionnement, équipement et fournitures	OIM
Activity 42: Evaluation finale	PNUD

Annexe 6. Matrice d'évaluation

Critère d'évaluation correspondant	Questions clés	Sous questions spécifiques	Sources de données	Outils/ méthodes de collecte des données	Indicateurs/ Norme de réussite	Méthode d'analyse des données
Pertinence		Dans quelle mesure le projet s'est-il inscrit dans i) les priorités nationales en matière de développement de la RCA, ii) les produits et effets des programmes de pays des agences responsables des piliers du RCPCA, iii) les ODD et iv) les Plans stratégiques des agences ? - Dans quelle mesure le projet a-t-il répondu aux besoins des groupes cibles ? - Dans quelle mesure les perspectives des personnes en mesure d'influencer les résultats, et de celles qui pouvaient apporter des informations ou d'autres ressources pour la réalisation des résultats énoncés ont-elles été prises en compte lors du processus de conception du projet ; - Les produits développés par les agences et leurs partenaires sont-ils pertinents pour réaliser les effets escomptés ? - Les indicateurs de suivi- évaluation sont-ils appropriés pour rattacher les produits aux effets escomptés ? - La théorie du changement est-elle toujours valide ? Si non, pourquoi ? - Les activités prévues sont-elles adaptées pour réaliser les produits attendus et répondre aux priorités organisationnelles et programmatiques des différentes structures de gestion du processus ? -	Documents de programme de pays, plans stratégiques des agences, textes législatifs et réglementaires, budgets, comptes-rendus de réunions, décisions et instructions écrites, rapports de suivi, comptes rendus des revues,	Revue documentaire	3. **Totalement pertinent** (P) 1. Des réponses satisfaisantes sont données à au moins 70% des questions d'évaluation concernant la pertinence 2. **Pertinent** Des réponses satisfaisantes sont données à au moins 50 à 70% des questions d'évaluation concernant la pertinence 3. 1. **Pas pertinent (PP)** Des réponses satisfaisantes sont données à moins de 50% des questions d'évaluation concernant la pertinence	Analyse rapide du cadre logique en examinant l'existence, la qualité et la pertinence des énoncés des résultats, des indicateurs , des données de référence, etc. Analyse des progrès axée sur les résultats mesurés par les indicateurs identifiés dans les documents de programmation de chaque agence Analyse axée sur le changement

		Les objectifs et les produits du projet définis sont-ils clairs, pratiques et faisables ? - Dans quelle mesure des enseignements ont-ils été tirés et seront bénéfiques pour d'autres projets pertinents dans leur conception ? - Dans quelle mesure la conception du projet a-t-elle intégré l'égalité des sexes, l'autonomisation des femmes et les approches fondées sur les droits fondamentaux ? - Dans quelle mesure le projet a-t-il répondu de manière adaptée aux évolutions politiques, juridiques, économiques, institutionnelles, etc. en RCA ?				Les consultants ont inclus un projet de théorie du changement (TC) dans le présent rapport de démarrage qui sera utilisée pour l'analyse axée sur les changements. Les consultants utiliseront des méthodes qualitatives et quantitatives de collecte et d'analyse des données.
Efficience	Les ressources ont-t-elles été utilisées de manière économique ? Le mécanisme de coordination a-t-elle permis de rationaliser l'utilisation des ressources?	Les ressources humaines et financières ont-elles été utilisées de manière économique ? Les ressources (fonds, personnel, temps, expertise, etc.) ont-elles été affectées de manière stratégique et économique pour obtenir les résultats ? - Dans quelle mesure la structure de gestion du projet présentée dans le document de projet a-t-elle permis d'obtenir les résultats attendus ? - Dans quelle mesure le mécanisme de coordination a-t-il contribué à la rationalisation des ressources ? - Dans quelle mesure les fonds et les activités du projet ont-ils été livrés dans le respect des délais ? - Comment est-ce que les partenaires financiers ont-ils apporté de la valeur ajoutée au projet et étaient-ils assez		Entretiens semi-structurés Revue documentaire	6. **Très satisfaisant** (TS) : le projet ne comporte aucune lacune quant à la réalisation de ses objectifs en termes de pertinence, d'efficacité ou d'efficience 5. **Satisfaisant** (S) : des lacunes mineures seulement ont été décelées 4. **Moyennement satisfaisant** (MS) : des lacunes modérées ont été décelées 3. **Moyennement insatisfaisant** (MI) : le	idem

		responsables et harmonisés dans leur assistance ? - Les capacités locales ont-elles été utilisées de manière efficiente lors de la mise en œuvre ? - Dans quelle mesure le projet a-t-il encouragé l'égalité de genre, l'autonomisation des femmes, les droits fondamentaux et le développement humain dans la réalisation des produits du programme pays ?			projet comporte d'importantes lacunes 2. **Insatisfaisant** (I) : le projet comporte d'importantes lacunes au niveau de la réalisation de ses objectifs en termes de pertinence, d'efficacité ou d'efficience 1. **Très insatisfaisant** (TI) : le projet comporte de graves lacunes	
Efficacité	Jusqu'à quel point le programme a –t-il atteint ses objectifs tels que définis dans le cadre logique du projet ? Jusqu'à quel point les activités du programme ont permis d'atteindre ces objectifs ? Jusqu'à quel point les effets attendus tels que définis dans le cadre logique du projet ont été atteints ? y a-t-il eu des effets indirects non programmés ?	- Quel est le niveau actuel de réalisation des produits des effets du projet ? - Dans quelle mesure le projet a-t-il contribué aux produits et aux effets des programmes de pays des agences responsables des effets escomptés aux ODD, aux Plans stratégiques des agences et aux priorités de développement nationales ? - Dans quels domaines le projet a-t-il enregistré ses meilleures performances ? Pourquoi et quels ont été les facteurs facilitants ? Comment le projet peut-il approfondir ou développer ces résultats ? - Dans quels domaines le projet a-t-il enregistré ses bonnes et mauvaises performances ? Quels ont été les facteurs limitants et pourquoi ? Comment peuvent-ils être ou pourraient-ils être levés ? - Dans quelle mesure le projet a-t-il contribué à l'égalité des sexes et à l'autonomisation des femmes ? - Le marqueur de genre affecté au projet		Focus groupe Entretiens semi-structurés Observation directe Revue documentaire	6. **Très satisfaisant** (TS) : le projet ne comporte aucune lacune quant à la réalisation de ses objectifs en termes de pertinence, d'efficacité ou d'efficience 5. **Satisfaisant** (S) : des lacunes mineures seulement ont été décelées 4. **Moyennement satisfaisant** (MS) : des lacunes modérées ont été décelées 3. **Moyennement insatisfaisant** (MI) : le projet comporte d'importantes lacunes 2**. Insatisfaisant** (I) : le projet comporte d'importantes lacunes au niveau de la	

		reflète-t-il la réalité ? - Dans quelle mesure le projet a-t-il encouragé des évolutions positives en matière d'égalité des sexes et d'autonomisation des femmes ? Y a-t-il eu des effets inattendus ? - De quelle manière le projet a-t-il contribué à la réalisation des droits humains ? - Dans quelle mesure les groupes vulnérables ciblés et d'autres groupes défavorisés ou marginalisés ont-ils bénéficié des résultats du projet ? - La stratégie de partenariat a-t-elle été adaptée et efficace ? - Quelles stratégies alternatives, le cas échéant, auraient pu être plus efficaces pour réaliser les objectifs du projet ? Dans quelle mesure les parties prenantes ont-elles participé à la mise en œuvre du projet ? - Les structures de gestion mises en place ainsi que les méthodes de travail développés aussi bien par les agences que par les partenaires, ont-elles été appropriées et efficaces ? - Les mécanismes adéquats de gestion et de suivi ont-ils été mis en place vis-à-vis des résultats attendus ? - Dans quelle mesure le mécanisme de coordination entre les agences participantes (PNUD, FAO, OIM, UNICEF, FNUAP, ONU Femmes) a -t-il contribué à l'atteinte des résultats escomptés ? Si non quelles en sont les causes ? - Le mécanisme de coordination avec d'autres partenaires comme l'UNESCO, la MINUSCA, le bureau de coordinateur résident, les autorités nationales et locales, et les			réalisation de ses objectifs en termes de pertinence, d'efficacité ou d'efficience 1. **Très insatisfaisant** (TI) : le projet comporte de graves lacunes	

		partenaires locaux a-t-il été suffisant et fonctionnel ? - Le mécanisme de coordination mis en place a-t-il apporté une valeur ajoutée dans la réalisation des objectifs et résultats escomptés ?				
Durabilité	Quels sont les facteurs qui affectent la durabilité (politique, institutionnelle, économique, technologique, socioculturelle et environnementale) du programme ? Y a-t-il eu une stratégie de sortie du projet, en particulier y a-t-il eu des mécanismes mis en œuvre pour s'assurer que les groupes locaux puissent assurer la pérennité des effets positifs du projet une fois qu'il sera terminé ? Y a-t-il eu renforcement/développement des capacités ?	ressources financières et économiques seront-elles disponibles pour préserver les bénéfices réalisés par le projet ? - Existe-t-il des risques sociaux ou politiques pouvant menacer la durabilité des produits du projet ou les contributions du projet aux produits et effets du programme de pays ? - Les cadres légaux, les politiques et les structures et le processus de gouvernance au sein duquel évolue le projet représentent-ils un risque pouvant menacer la durabilité des bénéfices du projet ? - Dans quelle mesure le niveau d'appropriation des parties prenantes nationales représente-t-il un risque pour la pérennité des bénéfices du projet ? - Dans quelle mesure les mécanismes, les procédures et les politiques sont-ils en place pour permettre aux principales parties prenantes de pérenniser les résultats obtenus en matière d'égalité des sexes, de préservation de l'environnement, d'autonomisation des femmes, de		Focus groupe Entretiens semi-structurés Observation directe Revue documentaire	4. **Probable** (P) : risques négligeables à la durabilité 3. **Moyennement probable** (MP) : risques modérés 2. Moyennement improbable (MI) risques importants 1. **Improbable** (I) risques graves	idem

		respect des droits fondamentaux et de développement humain dans l'approche de sécurité humaine ? - Dans quelle mesure les parties prenantes soutiennent-elles les objectifs à long terme du projet axé sur la sécurité humaine? - Dans quelle mesure les enseignements tirés sont-ils en permanence documentés par l'équipe de projet et diffusés auprès des parties intéressées, qui pourraient bénéficier des connaissances acquises par le projet en termes de l'approche de sécurité humaine en tenant compte des principes et critères de base ? - Dans quelle mesure les stratégies de désengagement sont-elles bien conçues, planifiées et prises en compte dans la mise en œuvre du projet ? - Quels pourraient être les autres obstacles à la pérennisation des acquis et comment les surmonter ? - Le projet a-t-il adéquatement documenté ses progrès, ses résultats, défis et leçons apprises ? - Quelles mesures pourraient-elles être adoptées pour renforcer les stratégies de désengagement et la durabilité ? v) Recommandations - Sur la base des analyses ci-dessus, comment les agences et ses partenaires devraient-ils ajuster des programmations futures, ses partenariats, ses mécanismes de coordination, ses stratégies de mobilisation de				

		ressources, ses méthodes de travail et les arrangements de gestion mises en place, pour assurer que les résultats escomptés soient pleinement atteints de manière efficiente et durable ?				
Coordination	Le niveau de coordination entre les agences participantes (PNUD, FAO, OIM, UNICEF, FNUAP, ONU Femmes) a -t-il contribué effacement à atteindre les résultats escomptés ? Si non quelles en sont les causes ? Le niveau de coordination avec d'autres partenaires comme l'UNESCO, la MINUSCA, le bureau du coordinateur résident, les autorités nationales et locales, et les partenaires locaux a-t-il été suffisant et fonctionnel ? Quelle a été la valeur ajoutée des systèmes de coordination en	Le niveau de coordination entre les agences participantes (PNUD, FAO, OIM, UNICEF, FNUAP, ONU Femmes) a -t-il contribué effacement à atteindre les résultats escomptés ? Si non quelles en sont les causes ? Le niveau de coordination avec d'autres partenaires comme l'UNESCO, la MINUSCA, le bureau du coordinateur résident, les autorités nationales et locales, et les partenaires locaux a-t-il été suffisant et fonctionnel ? Quelle a été la valeur ajoutée des systèmes de coordination en place ? Ces systèmes ont-ils permis de partager efficacement les informations, d'identifier les opportunités et problèmes communs et d'y répondre, de promouvoir des collaborations et des synergies au niveau de certaines activités, et d'adapter celles-ci au besoin ? Quelles ont été les bonnes pratiques et faiblesses des mécanismes de coordination ?	PV de réunion Rapports des différentes parties prenante	Entretien semi-structuré Revue documentaire	3. Satisfaisant (S) : le projet ne comporte aucune lacune quant à la coordination 2. Moyennement satisfaisant (MS) : des lacunes modérées ont été décelées quant à la coordination 1. Insatisfaisant (I) : le projet comporte d'importantes lacunes au niveau de la coordination	idem

	place ? Ces systèmes ont-ils permis de partager efficacement les informations, d'identifier les opportunités et problèmes communs et d'y répondre, de promouvoir des collaborations et des synergies au niveau de certaines activités, et d'adapter celles-ci au besoin ? Quelles ont été les bonnes pratiques et faiblesses des mécanismes de coordination ?					
Aspects transversaux	L'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes, le respect des droits humains et la préservation de l'environnement ont-ils été pris en compte durant la mise en œuvre du projet.	L'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes, les respects des droits humains et la préservation de l'environnement ont-ils été pris en compte durant la mise en œuvre du projet. Par exemple « Dans quelle mesure l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes ont-elles évolué suite aux interventions du projet? » Les détenteurs d'obligation ont-ils joué leurs rôles vis-à-vis des détenteurs de droits ? Les aspects environnementaux ont-ils été pris en compte dans la mise en œuvre des activités sur le terrain	Rapports	Focus groupe Entretiens semi-structurés Observation directe	3. Satisfaisant (S) : le projet ne comporte aucune lacune quant à la prise en compte des aspects transversaux 2. Moyennement satisfaisant (MS) : des lacunes modérées ont été décelées quant à la prise en compte des aspects transversaux 1. Insatisfaisant (I) : le projet comporte d'importantes lacunes au niveau de la prise en	idem

					compte des aspects transversaux	